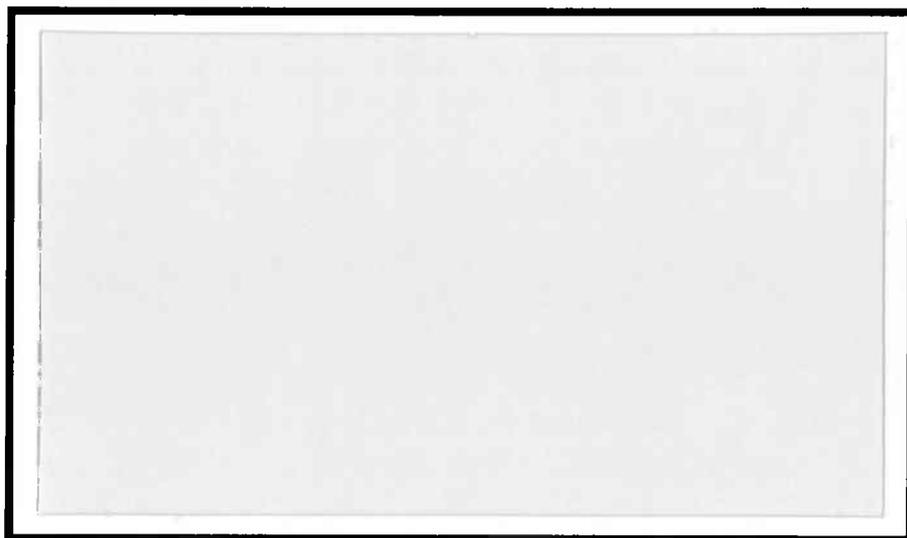


CAHIER DE ReCHERCHE

■



CRÉDOC

L'ENTREPRISE DE RECHERCHE

CRÉDOC

Septembre 2000

N° 144

LA PERCEPTION DE LA PAUVRETÉ EN EUROPE

Département Évaluation
des Politiques Sociales

Christine OLM

Pierre LE QUÉAU

Marie-Odile SIMON

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	7
PREMIÈRE PARTIE : LE « SENS COMMUN » DE LA PAUVRETÉ EN EUROPE	11
I LA CONNAISSANCE ORDINAIRE DE LA PAUVRETÉ.....	11
II LE « PAUVRE » EN EUROPE.....	13
II.1 Les représentations associées à la pauvreté en France	13
a) Deux grands registres d'expression	14
b) Typologie des discours sur la pauvreté	19
II.2 Les représentations de la pauvreté en Europe	22
a) Les visages de la pauvreté	22
b) La faute à pas de chance ?	26
III LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ.....	29
III.1 Une aide globale et financière.....	29
III.2 La légitimité de l'État	35
PARTIE II : L'ÉVOLUTION DE LA PAUVRETÉ.....	41
I LA SITUATION ÉCONOMIQUE APPRÉHENDÉE PAR PLUSIEURS INDICATEURS COMPLÉMENTAIRES.....	41
I.1 Premier indicateur : la position par rapport au seuil de pauvreté	42
a) Le principe du seuil de pauvreté	42
b) La valeur du seuil de pauvreté.....	42
c) Estimation de la part de ménages en dessous du seuil de pauvreté.....	43
d) La mesure du niveau de vie	44
e) La mesure des inégalités.....	47
I.2 Les autres indicateurs	48
a) La capacité d'épargne	48
b) Les restrictions sur le budget.....	48
c) La position sur l'échelle sociale.....	50
I.3 Les liens entre ces indicateurs.....	51
a) Une forte corrélation entre le niveau de vie et les autres indicateurs	51
b) Cinq catégories hiérarchisant le vécu de la situation économique	52
II LA PERCEPTION DE LA PAUVRETE.....	56
II.1 Le seuil de pauvreté subjectif plus élevé que le seuil relatif	56
a) Le ménage type : une référence trop lointaine pour les personnes seules.....	58
b) Le seuil de pauvreté subjectif augmente avec le niveau de vie	60
II.2 La quantification de la pauvreté	63
II.3 L'évolution de la pauvreté	64
a) Le sentiment d'une hausse de la pauvreté domine partout	64
b) Une augmentation de la pauvreté qui va de pair avec le sentiment d'un accroissement des inégalités.....	65
c) Une perception très liée à l'évolution individuelle.....	66
d) Entre la perception et réalité : un décalage	69
e) L'évolution de la pauvreté en Europe : une extrapolation de la perception sur le pays ?	70
II.4 L'évolution de la pauvreté dans un proche avenir : une évolution plus favorable que par le passé... ..	70

PARTIE III : LES CONDITIONS SOCIALES DANS LES DIFFÉRENTS PAYS D'EUROPE SELON LES EUROPÉENS.....	73
I LA HIÉRARCHIE DES PAYS SELON LES CONDITIONS SOCIALES.....	73
I.1 L'Allemagne est perçue comme le pays où la pauvreté est la moins répandue.....	74
I.2 ... et dans lequel les conditions de vie sont les moins difficiles pour les plus démunis.....	76
a) <i>Intervention de l'État et difficultés des conditions de vie : l'Allemagne s'oppose à la Grande-Bretagne et surtout à l'Italie.....</i>	76
b) <i>Les motivations du classement : l'intervention des pouvoirs publics, inégalités et taux de chômage.....</i>	78
I.3 La place accordée à son propre pays : des attitudes différentes selon les nationalités	81
II ANALYSE TYPOLOGIQUE	84
II.1 Un classement des pays relativement stable.....	84
II.2 Une typologie selon les jugements exprimés sur son propre pays	91
a) <i>Du classement favorable au classement défavorable de son propre pays.....</i>	91
b) <i>Un classement de son propre pays qui dépend principalement des conditions de vie « subjectives ».....</i>	93
II.3 Les opinions sur les politiques publiques et le classement des pays	95
CONCLUSION	105
ANNEXES	109
ANNEXE 1 : LES PROFESSIONS	109
ANNEXE 2 : COMMENT MESURER LA PAUVRETÉ ?.....	111
I La pauvreté monétaire : une notion absolue ou relative.....	111
II La pauvreté ne se limite pas à une absence de ressources.....	112
ANNEXE 3 : QUELQUES DONNÉES STATISTIQUES SUR LES PAYS DE L'ENQUÊTE	115
I Démographie.....	115
II Emploi	116
III Revenus, niveau de vie et inégalités.....	116
IV Données sur les politiques sociales mises en œuvre dans les pays concernés.....	117
IV.1 Les dépenses de protection sociale et leur ventilation.....	117
IV.2 Les transferts sociaux et les revenus des ménages	118
ANNEXE 4 : QUESTIONNAIRE.....	121

TABLEAUX

Tableau 1 :	Perception des inégalités par PCS en Italie	24
Tableau 2 :	Perception de l'évolution du niveau de vie, selon différentes catégorie de population	25
Tableau 3 :	Perception des causes de la pauvreté par PCS en France et en Grande-Bretagne	28
Tableau 4 :	Domaines d'attente en matière de lutte contre la pauvreté	30
Tableau 5 :	Opinion sur le revenu minimum	31
Tableau 6 :	Opinion sur le revenu minimum, selon les pays, selon la PCS du chef de famille	32
Tableau 7 :	Opinion sur le revenu minimum, selon l'opinion sur l'impact de l'aide	34
Tableau 8 :	Les intervenants dans la lutte contre la pauvreté	36
Tableau 9 :	Types d'engagement contre la pauvreté	38
Tableau 10 :	Montant des seuils de pauvreté en 1993 (50% du revenu moyen du pays)	43
Tableau 11 :	Part de population en dessous du seuil de pauvreté	44
Tableau 12 :	Indicateurs sur la répartition des revenus	47
Tableau 13 :	La capacité d'épargne	48
Tableau 14 :	Les restrictions	49
Tableau 15 :	Position sur l'échelle sociale	50
Tableau 16 :	Revenu moyen selon les indicateurs de la situation économique	51
Tableau 17 :	Les différentes perceptions de la situation économique personnelle	54
Tableau 18 :	Les seuils de pauvreté subjectifs	57
Tableau 19 :	Taux de pauvreté moyen	63
Tableau 20 :	Au cours des dix dernières années, la pauvreté	65
Tableau 21 :	Au cours des 10 dernières années, les inégalités	66
Tableau 22 :	Lien entre l'évolution globale de la pauvreté et l'évolution de son propre niveau de vie	68
Tableau 23 :	Évolution de la pauvreté dans les cinq prochaines années	71
Tableau 24 :	Opinion des européens concernant l'évolution de leur niveau de vie	72
Tableau 25 :	Prévalence de la pauvreté dans les différents pays concernés selon les européens interrogés	74
Tableau 26 :	Perception des inégalités dans les différents pays concernés, selon les européens interrogés	75
Tableau 27 :	Intervention des pouvoirs publics dans les différents pays concernés selon les européens interrogés	77
Tableau 28 :	Conditions de vie des plus démunis dans les différents pays concernés selon les européens interrogés	78
Tableau 29 :	Conditions de vie difficiles : les raisons invoquées selon les pays	80
Tableau 30 :	Le classement de son propre pays selon la nationalité des personnes interrogées	83
Tableau 31 :	Le classement global de son propre pays	92

GRAPHIQUES

Graphique 1 :	Les mots les plus fréquents (cités au moins 20 fois) En nombre de citations	15
Graphique 2 :	Perception des victimes de la pauvreté	23
Graphique 3 :	Les raisons de la pauvreté	27
Graphique 4 :	L'attente d'une action globale	30
Graphique 5 :	Opinion sur l'impact de l'aide	33
Graphique 6 :	Opinion sur un revenu minimum conditionné par une contrepartie	35
Graphique 7 :	Jugement sur l'action publique	37
Graphique 8 :	Taux d'engagement dans la lutte contre la pauvreté	37
Graphique 9 :	Les liens entre les indicateurs décrivant la situation économique	53
Graphique 10 :	Estimation des seuils de pauvreté subjectifs par type de ménage	59
Graphique 11 :	Dispersion des estimations de seuil de pauvreté selon le niveau de vie, par pays	61
Graphique 12 :	Taux de pauvreté selon le niveau de vie individuel	64
Graphique 13 :	Perception de l'évolution passée du niveau de vie	67
Graphique 14 :	Proportion de personnes classant défavorablement son pays selon les variables de revenus	94

SCHÉMAS

Schéma 1	Projection des variables des ACM réalisées sur chacun des pays, sur les deux premiers axes	87
Schéma 2	Projection des variables d'opinion sur les deux premiers axes de l'analyse factorielle	98

INTRODUCTION

Depuis de nombreuses années, le CRÉDOC observe les conditions de vie des Français. Il a encore eu peu l'occasion d'étendre son champ d'observation en dehors des frontières, de manière à comparer les comportements et les perceptions des Français à d'autres populations, européennes notamment.

En 1998, un premier cahier de recherche a ouvert ce thème de réflexion, en cherchant à repérer les convergences et les divergences dans les attitudes et les comportements des consommateurs européens¹. Cette recherche portait sur quatre des pays les plus importants de l'Union Européenne, en terme de population, à savoir la France, l'Allemagne, l'Italie et la Grande-Bretagne.

Ce cahier de recherche constitue en quelques sortes une suite de ce premier travail. Nous avons souhaité, dans des conditions méthodologiques proches, nous intéresser cette fois à la représentation qu'ont les européens de la pauvreté. Les pays pris en compte sont les mêmes que dans l'enquête précédente.

Il ne s'agit pas bien entendu de chercher à décrire les situations de pauvreté, ou même à quantifier la pauvreté dans les pays observés. L'option méthodologique choisie n'est pas adaptée à ce type de recherche², et EUROSTAT publie régulièrement des statistiques permettant de mieux connaître la pauvreté au sein de chaque pays de l'Union Européenne. Ces travaux mettent en avant les fortes disparités qui existent encore au sein de la communauté, aussi bien sur les taux de pauvreté que sur les indicateurs d'inégalités³. Il subsiste une opposition entre l'Europe du Nord, ayant un taux de pauvreté très bas, et l'Europe du Sud, ayant un taux de pauvreté nettement supérieur à la moyenne européenne.

Il s'agit plutôt de réaliser une enquête d'opinion, auprès d'un échantillon représentatif d'européens. Nous avons cherché à repérer comment l'ensemble de la population des quatre pays choisis appréhende le phénomène de la pauvreté, dans leur pays mais aussi chez leurs voisins et plus généralement dans l'ensemble de l'Europe.

¹ Ariane DUFOUR, Jean-Pierre LOISEL, Emmanuelle MAINCENT, Laurent POUQUET, Jean-Luc VOLATIER. Les comportements des consommateurs européens, une analyse comparative portant sur la France, l'Allemagne, la Grande-Bretagne et l'Italie, Cahier de Recherche n°126.

² Les enquêtes ont été réalisées par téléphone, mode d'interrogation qui sous-estime la représentation des plus pauvres et qui exclue les situations les plus difficiles. Les mesures des revenus sont de plus fondées ici sur les déclarations des personnes interrogées.

³ Une présentation succincte de ces indicateurs ainsi que d'autres décrivant la situation économique pour les quatre pays étudiés figure en annexe.

Bien sûr, la représentation de la pauvreté est liée à son existence « objective », qu'on appréhende par le biais d'une série d'indicateurs tels que le taux de pauvreté, la disparité des revenus. Cependant, nous avons pu le constater dans cette étude, la représentation qu'ont les européens de la pauvreté, aussi bien dans leur pays que chez leurs voisins, est parfois en décalage, aussi bien en terme qualitatif que quantitatif, avec ce qu'elle représente effectivement. D'autres composantes interviennent donc sur la représentation de la pauvreté, en particulier la propre situation des personnes interrogées. On a pu en effet repérer à plusieurs reprises dans cette recherche le lien élevé entre la perception de la pauvreté et la situation individuelle.

Mais les perceptions et les attitudes face à la pauvreté sont aussi fonction de l'importance accordée à la lutte contre la pauvreté dans l'action publique, ainsi que de la prise de conscience de la gravité du phénomène dans l'ensemble de la société.

La forte part laissée à l'interprétation individuelle est en partie liée au manque de clarté du concept de pauvreté. Ce terme semble familier, et pourtant il est très difficile à définir précisément. Si l'on s'accorde à considérer que la « grande pauvreté » fait référence à un dénuement extrême, il est plus difficile de cerner les limites de la pauvreté, ce que l'on pourrait plutôt qualifier de « précarité ». Ce flou se retrouve à plusieurs reprises dans cette enquête.

Le document qui suit est décomposé en trois parties :

La première partie essaye de cerner la représentation commune de la pauvreté, la « connaissance ordinaire » qu'en ont les différentes nationalités concernées par cette étude. On cherchera en particulier à repérer si les européens s'entendent un minimum sur ce qui caractérise la pauvreté, mais aussi sur l'action publique à mettre en place pour aider à la lutte contre la pauvreté, ou encore sur la solidarité que chacun développe pour porter assistance aux plus démunis.

La deuxième partie s'attache à repérer où les européens font commencer la pauvreté, à partir de quel seuil de revenu ils considèrent qu'un ménage est pauvre. On verra que cette « définition » de la pauvreté est fluctuante en fonction de la situation économique individuelle. On cherchera d'ailleurs à mieux définir cette situation, qui tient compte de critères « objectifs », tel que le revenu par unité de consommation, mais aussi d'autres plus subjectifs, tels que la position sur l'échelle sociale ou le sentiment de restriction.

Enfin, la dernière partie s'intéresse au regard porté par chaque nationalité sur les autres pays étudiés, et sur la place accordée à son propre pays comparativement à la situation des pays voisins. On analysera en effet non plus comment les européens perçoivent la pauvreté dans leur pays, mais comment ils hiérarchisent les différents pays. Cette partie confirmera l'importance, pour la construction des perceptions, de la situation économique individuelle, mais aussi des opinions sur ce que doit être l'intervention publique.

MÉTHODOLOGIE DE L'ENQUÊTE

Les données présentées dans ce document proviennent essentiellement d'une enquête réalisée spécifiquement pour la conduite de cette recherche.

Les questionnaires ont été posés par téléphone, en novembre 1999, auprès de :

- 528 Français,
- 502 Allemands,
- 494 Britanniques (Angleterre, Pays de Galles et Ecosse, non compris l'Irlande du Nord),
- 505 Italiens,

âgés de 18 ans et plus.

Les échantillons sont représentatifs de la population de chaque pays en termes de sexe, d'âge, de taille d'agglomération et de région. Le questionnaire, dans sa version française, est présenté en annexe 1.

D'autres données, utilisées en complément, sont issues des travaux d'Eurostat.

PREMIÈRE PARTIE :

LE « SENS COMMUN » DE LA PAUVRETÉ EN EUROPE

I LA CONNAISSANCE ORDINAIRE DE LA PAUVRETÉ

La notion de pauvreté est sans doute parmi celles qu'il est le plus difficile de définir objectivement. La première raison qui permet de comprendre cette difficulté réside sans doute dans ce qu'on pourrait appeler ici la « tyrannie des valeurs du sens commun » sur l'objet. Cette remarque tient compte de l'observation faite par R. Ogien, il y a plus d'une quinzaine d'années maintenant, selon laquelle les sociologies substantialistes de la pauvreté ne pourraient conduire qu'à des « approches sentimentales »⁴. Il serait difficile, autrement dit, de se défaire des valeurs que sous-tend cette notion dans le langage et la pratique sociale ordinaires, si bien que toute sociologie de la pauvreté resterait malgré tout une sociologie « engagée ». Il n'est pas certain que cela conduise nécessairement à un appauvrissement de la connaissance sur le sujet, mais il est vrai que cela ne contribue pas non plus très immédiatement à un meilleur éclairage conceptuel de la question, la pauvreté étant souvent admise *de facto* comme une « chose » évidente, comme allant « naturellement » de soi. La seconde raison qui rend compte du problème que constitue une définition univoque de la pauvreté, tient dans la polysémie de la notion... ou plus exactement la pluralité de la « chose » ainsi désignée. Phénomène économique ou bien problème social global (comme dans le cas de l'approche « multidimensionnelle » de la pauvreté), les causes et les effets de la pauvreté apparaissent multiples⁵, et définissent chaque fois les contours d'un objet (s'il en est !) polymorphe, plastique, susceptible de varier considérablement d'un groupe social à l'autre et, au sein d'un même groupe, d'un temps social à l'autre.

Pour difficile que puisse donc apparaître un effort d'objectivation univoque de la notion de pauvreté, elle n'en constitue pas moins ce que, d'après Michel Messu, on nommera une « fiction efficace ». Cette expression désigne le fait que la pauvreté peut finalement apparaître comme une catégorie socialement construite parfaitement opérationnelle sur le plan du

⁴ Ruwen Ogien : *Théories ordinaires de la pauvreté*, Paris, PUF, 1983. Une critique du sens commun de cette notion est par ailleurs proposée par Michel Messu dans : « La pauvreté. A propos d'une fiction efficace », in *La construction sociale de la pauvreté*, Cahier de recherche du CRÉDOC n° 138, novembre 1999.

⁵ « Réversibles » peut-on d'ailleurs ajouter en ce sens que ce qui est cause pour certains peut être effet pour d'autres.

fonctionnement social. Dans le sens commun, elle est la base sur laquelle chacun règle son comportement à l'endroit de celui, ou de ceux, que sur un plan pratique et éminemment circonstancié on admettra comme « pauvre »... même si, encore une fois, l'explicitation des règles qui fondent cette approche n'épuisera jamais l'échange et la conversation ordinaire dans les lieux publics ou l'intimité des foyers. Mais plus largement, sa reprise et son amplification par un système d'ingénierie sociale relativement puissant, ici et maintenant en Europe, indique bien qu'elle justifie également un mode d'intervention plus institutionnalisé et formel, c'est-à-dire : une politique. En d'autres termes, comme le soulignent Emile Durkheim et Michel Maffesoli : en attendant que la science (sociale, en l'occurrence) apporte des réponses et des certitudes, « il faut bien vivre »... Et l'acteur social ordinaire doit bien, pour combler les « défaillances épistémologiques » auxquelles donne encore lieu la définition de la pauvreté, « bricoler » à partir d'éléments divers empruntés à la religion, à un fond d'éthique, ou bien à la tradition, pour ajuster son comportement à des situations qu'il ne peut plus éviter de rencontrer au cours de sa réflexion quotidienne, c'est au moins vrai dans les villes.

La « connaissance ordinaire » de la pauvreté, pour reprendre le mot de Michel Maffesoli ⁶, et l'action que chacun entreprend, individuellement ou collectivement, à l'égard des personnes considérées comme pauvres entretiennent ici une relation très étroite. Mais au-delà du sens commun, on est bien en droit, comme l'indique Michel Messu ⁷, de s'interroger aussi sur le rapport qu'entretiennent, sur le même plan, la connaissance scientifique de la pauvreté et l'intervention sociale institutionnalisée. C'est cependant sous l'angle du sens commun qu'il nous importe d'explorer dans un premier temps la perception de la pauvreté. La question qu'il s'agit plus précisément d'aborder est celle de l'existence, ou non, d'un sens commun européen, c'est-à-dire un consensus minimal, sur ce qu'il convient d'établir comme la pauvreté à cette échelle, et qui détermine la manière dont chacun admet la possibilité d'une intervention à son endroit.

⁶ Michel Maffesoli : *La connaissance ordinaire*, Paris, Méridiens-Klincksieck, 1987.

⁷ Michel Messu : « La pauvreté. A propos d'une fiction efficace », in *La construction sociale de la pauvreté*, *op. cit.*

II LE « PAUVRE » EN EUROPE

En tant qu'elle est une « fiction efficace », la pauvreté apparaît comme un « type » socialement déterminé : c'est-à-dire une catégorie construite par l'expérience collective à partir de laquelle chacun appréhende la réalité. Pour rendre compte de toutes les implications de cette notion de « type » il faudrait sans doute détailler des éléments de la théorie sociologique de la compréhension proposée par Wilhelm Dilthey, Max Weber, voire Alfred Schutz, par exemple ⁸. On se propose simplement de souligner qu'il s'agit là d'une « forme » déterminée à partir de valeurs partagées qui fonde la possibilité d'une pré-compréhension de la réalité. C'est exactement dans ce sens que Georg Simmel emploie l'expression du « pauvre » (*der Arme*) ⁹ : il s'agit bien, dans son esprit, d'un « type idéal », d'un homoncule abstrait dirait Alfred Schutz, fabriqué à partir d'un matériau extrêmement divers : préjugés, expériences personnelles, éléments de connaissance objective, etc. Il s'agit d'une représentation (*Vorstellung*) remplie de valeurs et d'affects (*Erfüllung*). Cette forme est bien délimitée par des contours institutionnalisés (un « profil »... ou plusieurs) contenant un certain nombre de prédicats : qualités, valeurs, etc.

II.1 Les représentations associées à la pauvreté en France

Pour illustrer cette définition et introduire l'examen des résultats de cette enquête menée en Europe, on peut tout d'abord détailler quelques données extraites des réponses recueillies à une question ouverte simple : « *si je vous dis 'pauvreté', à quoi pensez-vous ?* ». Cette question n'a été posée qu'en France en raison des traitements auxquels elle pouvait donner lieu. L'analyse lexicométrique appliquée à des corpus en langue étrangère, en effet, pose encore bien des problèmes méthodologiques et techniques qui ne sont pas résolus. Les réponses enregistrées à cette question font en tout cas bien apparaître cet exercice de catégorisation et, surtout, de valorisation.

⁸ Cette notion est développée dans un autre essai : Pierre Le Quéau : « l'expérience de l'insertion », in *La construction sociale de la pauvreté*, Cahier de recherche du CRÉDOC n° 138, novembre 1999.

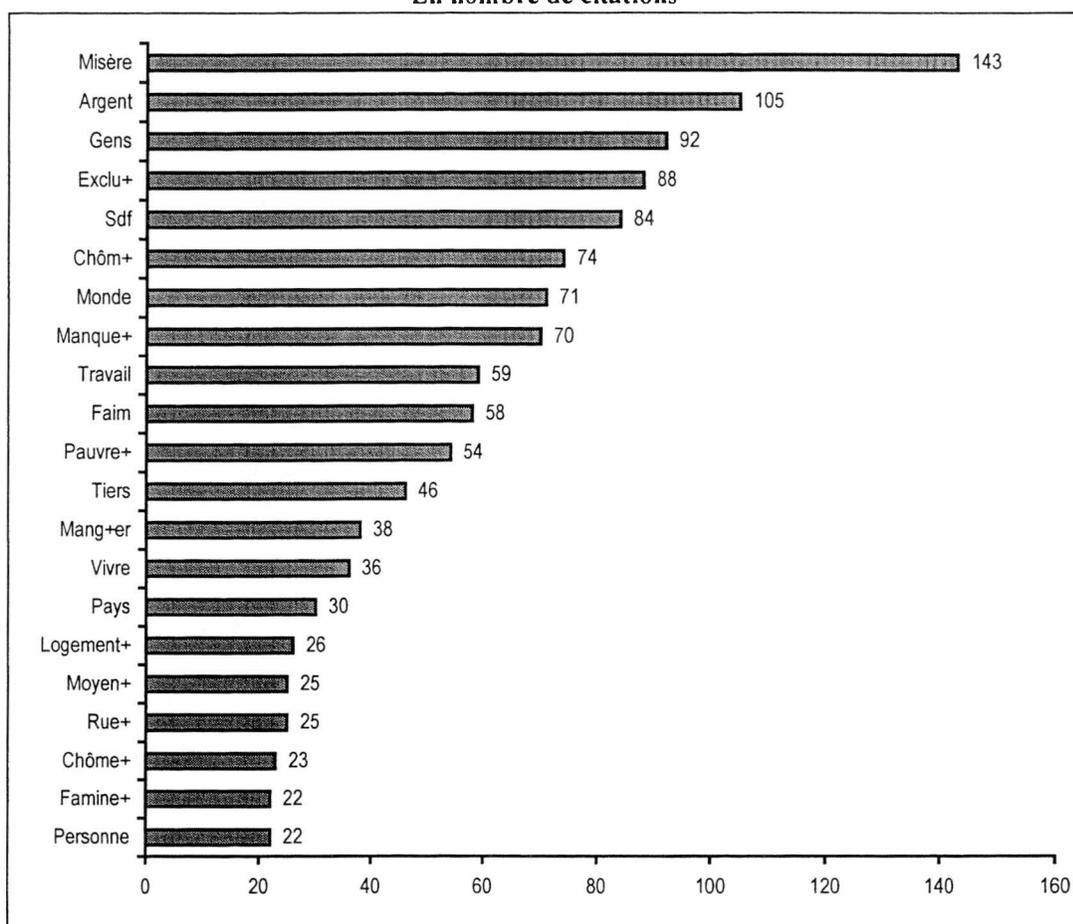
⁹ Georg Simmel : *Le pauvre*, Paris, PUF, 1997.

a) Deux grands registres d'expression

Si l'on considère en effet les formes lexicales les plus fréquentes relevées parmi les réponses, celle qui apparaît le plus souvent (143 fois) est « misère ». On pourrait penser que le terme ne figure ici qu'au titre d'écholalie, comme une simple redondance du dernier mot de la question posée. En réalité, il introduit déjà un certain déplacement de sens et contient un certain nombre de connotations que suggère moins évidemment la notion de « pauvreté ». Selon le *Petit Robert*, la pauvreté consisterait en l'état de celui « *qui manque du nécessaire ou n'a que le strict nécessaire ; qui n'a pas suffisamment d'argent, de moyens, pour subvenir à ses besoins* ». La misère, en revanche, désignerait davantage « *un sort digne de pitié* ». La « pauvreté » tend donc à évoquer la « chose » elle-même, tandis que la « misère » rend mieux compte de la relation que l'on peut entretenir à son égard et du sentiment qu'elle inspire. L'opposition des deux termes n'est cependant pas aussi radicale, et la « pauvreté » peut également connaître, dans le dictionnaire, d'autres acceptions plus connotées comme celles que contient par exemple l'adjectif quand il figure en épithète d'un substantif quelconque : « *le pauvre malheureux* », « *le pauvre bougre* »... Dans ce contexte, « pauvre » renvoie bien à quelque chose qui inspire de la pitié et une personne que l'on plaint. Parmi les réponses enregistrées à cette question ouverte, on retrouve cependant bien ces deux registres d'expression ; non exclusifs l'un de l'autre :

- Un registre plus dénotatif qui contient un certain nombre d'expressions presque descriptives de ce à quoi renvoie, en effet, pour la personne interrogée, la notion de pauvreté sur le mode du constat (*c'est un manque de...*).
- Un registre d'évocations davantage connotées, c'est-à-dire que la personne interrogée évoque plus explicitement les jugements qu'elle exprime ou les sentiments qu'elle éprouve face à l'objet. On pourrait dire que ce registre est plus « subjectif » mais il est clair que ces jugements et impressions sont largement partagées dans le sens commun.

Graphique 1:
Les mots les plus fréquents (cités au moins 20 fois)
En nombre de citations



Source : CRÉDOC, 1999

Ce graphique ne représente que les 21 formes lexicales apparaissant au moins 20 fois. Elles sont réduites à leur forme simplifiée, c'est-à-dire que sont comptés comme une seule forme lexicale tous les termes possédant la même racine mais déclinés par différents suffixes : « exclu », « exclus », « exclure », « exclusion » relèvent ainsi de la même forme « exclu + ». Le signe (+) indique donc que la forme peut connaître plusieurs déclinaisons.

- **Le registre dénotatif.** Ce premier ensemble de réponses contient deux grands types de réponses selon qu'elles décrivent une situation de « manque », ou selon qu'elle renvoie à une catégorie de public : un « type » social, comme on l'a défini plus haut.
 - *Le manque* : le terme « manque » figure d'emblée parmi ceux qui reviennent le plus fréquemment parmi les réponses (70 occurrences). On pourrait également y ajouter un certain nombre d'autres mots outils (comme « pas » qui apparaît 235 fois ou « sans » qui revient 66 fois) ou expressions (« qui n'ont pas » revient pas 60 fois) qui relèveraient presque du même champ sémantique. C'est là un lieu commun que de définir la pauvreté ou bien la misère « en creux », en soulignant un écart négatif par rapport à une moyenne... abstraite ou non. C'est par ailleurs l'expression d'une logique

assez « moderne » comme le soulignaient à la fois Georges Canguilhem et Michel Foucault, qui soutient une logique d'intervention orthogénique, ou de « correction » dans tous les sens du terme, qu'ils ont abondamment commentée, l'un et l'autre ¹⁰.

L'ensemble de ces expressions indiquant un défaut ou un manque se décline selon différents substantifs qui sont autant de domaines dans lesquels ils se manifestent : les ressources, le logement, la nourriture, etc.

Formes lexicales	nb de citations	Formes lexicales	nb de citations
<i>Pas (de, d'...)</i>	235	<i>Argent</i>	105
		<i>Travail</i>	59
<i>Manque (de, d'...)</i>	70	<i>Logement</i>	26
		<i>Emploi</i>	17
		<i>Nourriture</i>	12
<i>Sans</i>	66	<i>Ressource</i>	9
		<i>Revenu</i>	9
		<i>Toit</i>	8
		<i>Domicile</i>	8

➤ *Les catégorisations* : dans le même ordre d'idée, quoique s'approchant davantage d'une valorisation de l'expression étant entendu que les formules dont il est question ne sont pas toutes également « neutres », sont recueillis un certain nombre de termes ou notions traduisant une tentative de « typifier » la perception de la pauvreté ou de dire « qui » est le pauvre.

Certaines de ces catégories appartiennent, au moins initialement, au vocabulaire administratif et restent équivoques sur le plan de la valorisation, même si l'on sait que ces termes n'y échappent pas complètement. « SDF » (84 citations), « RMistes » (5 citations) et autres « retraités » (13 citations) que l'on retrouve ici, sont en effet des termes *a priori* neutres et rendent compte d'un statut, mais leur reprise par le sens commun ne s'est pas faite sans les charger de connotations diverses : misérabilistes, péjoratives, voire stigmatisantes. Lors d'une étude réalisée sur les nouveaux entrants au RMI, des questions ouvertes avaient permis de faire apparaître le poids que représentait le stigmate dans l'expérience que certains faisaient du dispositif ¹¹.

On peut se demander si le mot « chômeur » (23 occurrences) ne serait pas également à classer dans ce type de registre. Son usage est désormais tel dans le sens commun que son origine administrative, si elle était avérée, n'a plus aucun rapport avec le sens qu'il a pris actuellement. Le terme d'« exclus » (cité 88 fois) ne renvoie certes pas

¹⁰ Michel Foucault : *Surveiller et punir*, Paris, Gallimard, 1974 ; Georges Canguilhem : *Le normal et le pathologique*, Paris PUF, 1964.

¹¹ Isa Aldeghi : *Etude complémentaire sur les nouveaux entrants au RMI*, Collection des rapports du CRÉDOC, n° 196, octobre 1998.

immédiatement à une catégorisation administrative ou légale, même si la loi dite de « lutte contre les exclusions » sanctionne bien une sorte de reconnaissance officielle du terme. Il a été proposé, dans les années 70, par René Lenoir ¹², et a ensuite fait l'objet d'abondants commentaires dans la littérature sociologique et même la presse grand public, avant de s'imposer finalement dans le sens commun... Puisque c'est ce dont témoigne la fréquence relativement importante avec laquelle apparaît donc ce terme.

D'autres expressions renvoient davantage à une catégorisation socio-démographique comme les « enfants » (13 citations), les « jeunes » (7 citations), les « familles » (6 citations) qui seraient particulièrement touchés par la pauvreté. Enfin quelques mots désignent d'autres groupes de marginaux traditionnellement associés à la pauvreté : « clochards » (cité 8 fois) et « mendiants » (5 fois).

- ***Le registre des expressions valorisées***

Ces formes lexicales apparaissent sensiblement plus distanciées par rapport à l'objet « pauvreté » lui-même. Elles abordent la pauvreté sous l'angle de ses conséquences, ou bien traduisent une réaction subjective face à elle... voire un jugement moral qui tient le plus souvent au « scandale » qu'elle représente pour un certain nombre de personnes dans le contexte de notre société.

➤ *Les conséquences* : deux grands registres de conséquences peuvent être constitués à partir de ce type de réponses. Les premières apparaissent un peu plus objectives en ce sens qu'elles décrivent les effets du manque mais elles sont souvent empreintes d'une certaine compassion. Il s'agit, autrement dit, de ce qu'on nommait autrefois le « cortège » des maux de la misère. La pauvreté, dans ce cadre, renvoie ainsi à la « faim » (58 occurrences). L'expression « mourir de faim » apparaît d'ailleurs comme telle 4 fois. Mais dans le même champ sémantique, on trouve également « famine » (22 occurrences) ; « manger » (« ne pas... » : 38 citations... Ou « bouffer » : 3 citations) ; « nourriture » (« manque de... » : 12) ; « aliments » (6 occurrences) ; voire « malnutrition » (5 occurrences). On verra plus loin, mais c'est déjà apparent ici au travers de quelques notions à tout le moins, que la pauvreté évoque pour certains le « tiers-monde » (45 occurrences) ou la situation de certains « pays sous-développés » (9 citations)... Particulièrement en « Afrique » (16 citations).

Il peut aussi bien s'agir, dans ce même registre, des conséquences liées au fait de se retrouver dans la « rue » (25 citations), en particulier sous l'angle sanitaire. Le « froid » (11 citations), outre les problèmes alimentaires et d'hygiène qui y sont liés, peut en effet être associé à la « maladie » (18 citations), au manque de « soins » (5 citations), ou à la (mauvaise) « santé » (4 citations). La « galère » est une expression qui revient cinq fois

¹² René Lenoir : *Les exclus, un Français sur dix*, Paris, Le Seuil, 1974. Une critique de cette notion est proposée par Michel Messu dans « De l'exclusion ou du mauvais usage de la métaphore. A propos d'un concept-horizon », in *La construction sociale de la pauvreté*, op. cit.

dans l'ensemble du corpus, et résume bien ce genre de vie difficile marqué, dans l'esprit du public interrogé, par une certaine « déchéance » (6 occurrences) physique ou psychologique.

Le dernier des maux qui est ainsi évoqué est celui de la « solitude » (17 citations), de « l'abandon » ou de « l'isolement » (3 citations chacun) auquel conduit une certaine acception de l'exclusion sociale : en tant que rupture et privation des relations sociales. La pauvreté est alors une situation qui peut en effet conduire à la « détresse » (8 citations) ou au « désespoir » (3). Certaines expressions relevées traduisent même un raccourci de certaines personnes interrogées pour qui la pauvreté évoque directement le « malheur » ou la « tristesse » (18 occurrences chacun). Il s'agit là finalement de la dimension « morale » (9 occurrences) de ce qui a été décrit auparavant comme une « déchéance » ou une « misère ».

- *La réaction* : la compassion est une réaction qui transparaît de la plupart des évocations détaillées jusqu'à présent. Elle est même parfois assez proche d'une certaine forme de pitié. Mais il fallait peut être souligner d'autres réactions plus explicites formulées par certaines personnes et qui traduisent une certaine révolte. Le maître-mot en la matière pourrait être celui d'« injustice » dont on dénombre 14 occurrences dans l'ensemble du corpus. Mais d'autres termes traduisent le même sentiment, en ce sens que la pauvreté apparaît « inadmissible » (6 occurrences) ou « anormale » (3 citations... Mais l'expression « pas normal » revient également 9 fois).

Cette première lecture des résultats obtenus à la question ouverte posée en France est effectuée sur une base sémantique, en fonction de la proximité de sens de certains termes ou notions. Cette approche est largement justifiée dans la mesure où, non seulement, elle permet une première « exploration » du corpus, mais aussi parce que le contexte du recueil d'une réponse par téléphone ne se prête pas toujours à un enregistrement « mot à mot » d'une réponse, surtout quand celle-ci est développée dans une phrase un peu longue. Certes, la consigne est donnée aux enquêteurs de noter aussi fidèlement que possible la réponse de la personne interrogée, de même que celle-ci doit en principe tenir en deux ou trois mots. Mais il est difficile d'interdire à certains de s'exprimer davantage, ce qui peut alors rendre éventuellement problématique l'enregistrement formel de l'intégralité de leur réponse. L'enquêteur, dans un tel cas de figure, note les principaux termes qui organisent la réponse sans toujours rendre compte de la « syntaxe » précise. On peut ainsi traiter comme « équivalentes » des expressions proches par leur sens, même si elles diffèrent quant à leur forme, étant entendu que la différence entre « anormal » et « pas normal » est ténue, sur le fond, et peut aussi bien être due aux réponses des personnes interrogées qu'à la manière dont l'enquêteur les a transcrites.

Le logiciel ALCESTE qui a été utilisé pour l'exploitation de ces données propose par ailleurs une autre fonction qui permet de réaliser une classification des formes lexicales enregistrées à partir de leur fréquence d'apparition et de leur association entre elles. Cette typologie du discours, est établie sur une base formelle à partir de spécificités lexicales qui dénotent des univers lexicaux hétérogènes entre eux. Elle présente l'intérêt majeur de pouvoir donner un aperçu quantitatif des différents thèmes évoqués, en même temps qu'elle permet de retourner au texte, c'est-à-dire aux réponses développées par les personnes interrogées.

b) Typologie des discours sur la pauvreté

Cinq grandes classes de termes, ou univers lexicaux, peuvent de cette manière être identifiées, qui recourent au moins en partie les registres qu'on a décrits plus haut :

⇒ **Première classe** (143 réponses) : « *la pauvreté en creux* ». Il s'agit bien ici de l'ensemble des termes ou expressions qui traduisent le manque ou le défaut de quelque chose : un emploi, un toit, de la nourriture, etc. Étant entendu que la dimension « monétaire » de la pauvreté occupe ici une place prépondérante. L'association emploi-ressource constitue souvent la « clé de voûte » de ce système de perception de la pauvreté, et la matrice à partir de laquelle se déclinent les autres difficultés. Mais il est aussi question des petits emplois, mal payés, et des petits revenus. Parmi les mots qui contribuent le plus significativement à la définition de cette classe, on trouve : « argent », « manque », « nourriture », « logement », « travail », « nourrir », « pas », etc.

On peut les lire dans des réponses formulées comme celles qui suivent :

- « *Pas de travail, pas d'argent, pas de nourriture* ».
- « *Pas d'argent, pas d'abri, pas de travail... Pas de foyer, pas de logement* ».
- « *Manque d'argent... C'est la clé de tout... Si vous n'avez pas d'argent, vous ne pouvez pas vous nourrir comme vous voulez ou décentement vous loger* ».
- « *Pas de toit, pas de quoi manger... Ne pas pouvoir joindre les deux bouts. Ne pas avoir assez d'argent pour assurer le quotidien. Chez les personnes âgées qui partagent une boîte de « ronron » avec leur chat* ».
- « *Petits revenus. Exclusion. Ne pas pouvoir vivre normalement. Problème de logement. Mal être* ».
- « *Exclusions. Difficultés financières. Difficultés pour l'habillement, les fournitures scolaires, payer le loyer. Pauvreté culturelle* ».

⇒ **Seconde classe** (91 réponses) : « *les conséquences physiques et morales de la misère* ». Cette classe recoupe en grande partie ce registre des évocations rappelant le « cortège des maux de la misère ». Les mots les plus caractéristiques de ce type de discours sont

« faim », « misère », « détresse », « solitude », « moral », « emploi », « déchéance », « mourir », etc.

- « *Froid, faim, délabrement* ».
- « *La faim, déchéance morale, usure des vêtements et des résistances physiques et émotionnelles* ».
- « *Misère, faim, manque de soin, déchéance, mépris des autres, indifférence* ».
- « *Misère, sans logement, sans possibilité de soins de première catégorie, faim, pauvreté intellectuelle dans le sens de ne pas avoir la possibilité de se distraire, de rencontrer des gens. Détresse* ».
- « *Solitude, indignité, faim, exclusion, misère* ».
- « *Misère morale, déchéance* ».

⇒ **Troisième classe** (83 réponses) : « *le tiers et le quart-monde* ». Cette classe est spécifiée par l'usage remarquable, en termes statistiques tout d'abord, du mot « monde » qui se décline aussi bien avec « tiers » que « quart ». L'approche lexicométrique, en raison même de ce qui pourrait être considéré comme un de ses inconvénients ¹³ met ici en lumière un glissement de sens intéressant, qui permet d'associer la misère telle qu'elle est perçue dans les pays moins développés sur le plan économique que le nôtre à partir de l'expression proposée par Alfred Sauvy dans les années cinquante, d'une part, et cette frange la plus pauvre de la population française désignée par l'expression rendue célèbre dans les années quatre-vingt par le Père Wrezinski, d'autre part. Il n'est d'ailleurs pas très évident que, dans l'esprit de certaines personnes interrogées au moins, la confusion entre les deux termes ne soit pas réelle, ce qui est très intéressant dans le cadre de cet examen de la représentation de la pauvreté :

- « *Chômage, SDF, tiers-monde* ».
- « *Tiers-monde, quart-monde, misère, famine, inégalités sociales* »
- « *Tiers-monde, bidonville, dette des pays pauvres, médecins sans frontière* ».
- « *Les misérables, de Victor Hugo, le tiers-monde* ».
- « *Les gens que je croise dans la rue qui sont sur le trottoir en train de faire la manche. Le tiers-monde* ».
- « *Le tiers-monde, les SDF dans les rues de Paris, les clochards* ».

⇒ **Quatrième classe** (45 réponses) : « *les exclus* ». C'est ce terme qui désigne la spécificité de cette classe de réponses, bien davantage d'ailleurs que le substantif qui désigne le phénomène de l'« exclusion ». Mais c'est aussi dans ce type de discours qu'on relève le plus de termes contemporains tels que « RMI » voire « SDF ».

¹³ Certains reprochent à la lexicométrie d'être « aveugle » et de faire peu de cas du sens du discours produit par les personnes interrogées.

- « *RMI, chômage, SDF, exclus aux yeux de tout le monde. Être triste, ne pas avoir le moral* ».
- « *Chômage, SDF* »
- « *Exclusion, misère, mendicité, SDF, analphabétisme, pauvreté d'esprit* ».

⇒ **Cinquième classe** (35 réponses) : « *la révolte* ». On trouve en effet ici un certain nombre d'évocations moins relatives à l'objet pauvreté, lui-même, qu'aux réactions qu'il suscite. Les termes qui marquent la spécificité de ce discours renvoient aux différentes valorisations dont il a été question plus haut à propos de l'injustice. Certains prennent également à partie les responsables (le gouvernement, au sens très large du terme) tandis que d'autres dénoncent le manque de solidarité général.

- « *Inadmissible, archaïque, moyenâgeux, dommage, injuste, anormal à l'heure actuelle. Je trouve anormal que la pauvreté soit encore d'actualité, c'est une situation qui ne devrait plus exister* ».
- « *C'est malheureux. J'aimerais bien pouvoir aider. Je trouve inadmissible qu'en l'an 2 000, la pauvreté existe encore* ».
- « *La pauvreté, ce sont les retraités avec de petites retraites. Le gouvernement devrait se remuer* ».
- « *Elle augmente, c'est inacceptable, il faut faire quelque chose* ».
- « *C'est bien malheureux, c'est inadmissible* ».

Le bilan de cet examen succinct du contenu de la représentation de la pauvreté permet de souligner le consensus idéologique global qui transparaît des réponses recueillies à la question ouverte. C'est-à-dire que si les angles à partir desquels la pauvreté est envisagée spontanément sont multiples, les jugements auxquels elle donne lieu sont moins divers. Le terme « moral », associé à « déchéance » ou bien « misère », ne renvoie explicitement qu'à une des conséquences de la pauvreté, et n'est jamais évoqué comme une cause. La pauvreté, dans la mesure où elle conduit à des difficultés en matière d'alimentation, de santé, d'isolement social, entraîne un certain abandon « moral » alors synonyme, encore que les réponses enregistrées mériteraient sans doute d'être précisées par des entretiens individuels approfondis, de désespoir, de détresse, etc. On est donc assez loin d'une autre conception de la pauvreté et de la misère, pourtant répandue jusqu'au début de notre siècle (héritée de cette « éthique protestante » dont parle le sociologue Max Weber ?), où elle apparaît davantage comme une conséquence d'un manque de moralité. Ceux qui sont pauvres, en quelque sorte, paieraient ainsi leur manque d'une certaine volonté, de courage, etc. Quand il ne s'agirait pas plus simplement d'un atavisme plus profondément enraciné comme on peut parfois le lire chez certains écrivains de la fin du XIX^e siècle, comme Maupassant, par exemple.

Ce genre de jugement ne se retrouve pratiquement pas dans les réponses recueillies à la question ouverte que nous avons posée à un échantillon de 500 Français. Tout au plus peut-on lire une de ces remarques qui laisse transparaitre que, malgré tout, cette opinion n'a pas totalement disparu : « *La pauvreté, il y en a une qui est provoquée par la décision des gens qui ne pensent pas à leur avenir... Qui dépensent. Ils ne font aucun effort* ». On peut faire l'hypothèse, comme on va en juger plus loin, que ce type de jugement moralisant, s'il reste encore bien présent dans l'esprit de certaines personnes, ne se prononce pas ouvertement à un enquêteur anonyme.

II.2 Les représentations de la pauvreté en Europe

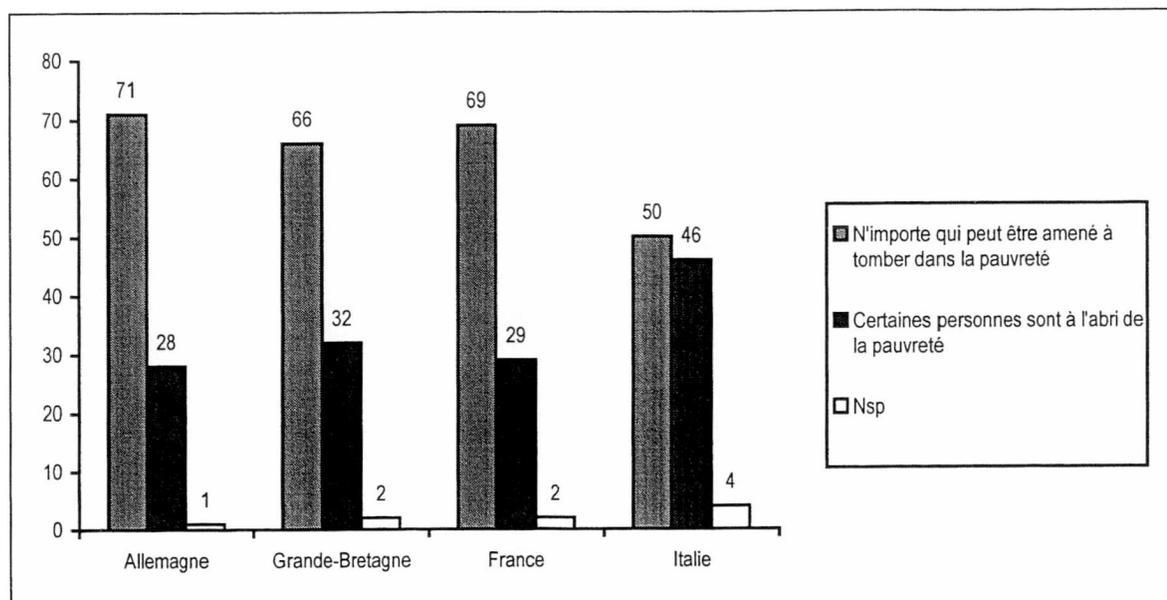
L'opinion la plus communément partagée en Europe sur la pauvreté est bien qu'elle est un phénomène qui s'est beaucoup accru au cours des dix dernières années¹⁴, et qu'elle consiste désormais en une fatalité qui peut toucher tout le monde... Ou peu s'en faut. C'est sans doute là une des autres raisons qui expliquent une certaine relativisation des jugements moraux qui pourraient être sévèrement portés sur ceux qu'elle atteint.

a) Les visages de la pauvreté

D'un pays à l'autre où l'enquête a été réalisée, c'est toujours une assez franche majorité des personnes interrogées qui pense que « *n'importe qui peut être amené à tomber dans la pauvreté* » : 71% des Allemands, 69% des Français, 66% des Britanniques... Et 50% des Italiens. Ces derniers se démarquent assez sensiblement des autres Européens dans la mesure où ils sont également plus nombreux que les autres à affirmer qu'il y a des catégories de population qui sont « *à l'abri de la pauvreté* ».

¹⁴ La perception de l'évolution quantitative de la pauvreté est développée plus loin : Cf. *supra* « L'évolution de la pauvreté », page 64.

Graphique 2 :
Perception des victimes de la pauvreté



Source : CRÉDOC, 1999

Si la part de ceux qui pensent qu'il y a des catégories préservées de la pauvreté varie entre les différents pays, ce sont à chaque fois les mêmes qui sont désignées. Les « *personnes riches* », évoquées de cette manière imprécise, ou bien caractérisées d'une autre manière (« *les professions supérieures* », « *ceux qui ont un patrimoine* », « *ceux qui sont issus d'une famille aisée* »...), puisque cette question était également « ouverte », sont toujours celles qui sont alors mises en avant. Il semble donc que les Italiens soient plus nombreux que les autres, à penser qu'une certaine richesse protège du risque de s'appauvrir.

Dans ce pays, la catégorie socioprofessionnelle du chef de famille joue un rôle important dans l'adoption de cette opinion. C'est tout particulièrement vrai dans les catégories intermédiaires où plus d'une personne sur deux souligne en effet que « certains sont à l'abri de la pauvreté ». La différence de perception, en revanche, entre les catégories les plus élevées et les moins élevées semble sur cette question moins importante.

Tableau 1 :
Perception des inégalités par PCS en Italie

	Catégorie A (*)		Catégorie B		Catégorie C	
	Ensemble	Italie	Ensemble	Italie	Ensemble	Italie
N'importe qui peut tomber...	65	53	62	43	70	59
Certains sont à l'abri	32	43	36	55	28	37
Nsp	3	4	2	2	2	4
Total	100	100	100	100	100	100

Source : CRÉDOC, 1999

(*) Pour permettre la comparaison entre les catégories socioprofessionnelles, nous avons reconstruit les PCS sur le modèle des Britanniques : la catégorie A correspond aux responsables ; la catégorie B aux professions intermédiaires et aux employés ; la catégorie C, aux ouvriers. Cf. annexe 1 p.111.

Dans les autres pays, la différence d'opinion parmi les catégories socioprofessionnelles n'apparaît pas très significative. Toutefois, c'est bien aussi parmi les catégories intermédiaires qu'en Angleterre le pourcentage de ceux qui pensent que certaines personnes sont à l'abri de la pauvreté est le plus élevé : 36% des catégories B, dans ce pays, sont de cet avis, comme 24% des catégories A et 25% des catégories C.

On ne saurait manquer de lier cette perception à la situation socio-économique dans ces deux pays où les inégalités entre les plus riches et les plus pauvres sont en effet les plus grandes¹⁵. Il n'est donc pas étonnant de constater que ce sont ceux qui occupent une situation intermédiaire dans l'échelle sociale qui, à la fois, ont une vision plus juste de la situation économique des populations les plus aisées... Et qui peuvent nourrir le plus vif ressentiment à l'égard de cette barrière sociale invisible qui se dresse entre eux et les catégories supérieures. Cette explication, pour séduisante qu'elle soit, n'est cependant vraie qu'en partie dans la mesure où la perception des inégalités, en particulier au Royaume Uni et en Italie, n'est pas non plus un reflet très fidèle de l'évolution effective de la différence entre les salaires les plus élevés et les moins élevés.

A contrario, ce sont toujours les « chômeurs » qui sont désignés comme la catégorie de personnes dont on peut penser qu'elles sont plus exposées au risque de devenir pauvre : 44% des Français, 43% des Allemands, 41% des Britanniques et 28% des Italiens les citent en premier spontanément¹⁶. Le couple emploi-ressources apparaît ici, et sur l'ensemble des pays européens, comme très largement déterminant de la possibilité que chacun a de devenir

¹⁵ Cf. annexe 3 p. 115 .

¹⁶ La différence de pourcentage entre les Italiens et les autres tient au fait que, pour des raisons techniques, l'Institut italien a limité le nombre de réponses spontanées. La question étant encore une fois « ouverte », c'est-à-dire ne proposant aucune possibilité de réponses pré-codées, les personnes interrogées pouvaient en effet théoriquement formuler plusieurs réponses.

pauvre. C'est par ailleurs clairement en ce qui concerne ces personnes qui n'ont pas d'emploi que la situation semble, dans l'esprit du public interrogé, s'être le plus sensiblement dégradée au cours des dix dernières années du point de vue de leur niveau de vie, c'est ce qu'indique le tableau suivant.

Sur l'ensemble des pays, c'est donc cette catégorie dont le niveau de vie se serait le plus dégradé, et c'est également vrai en Allemagne et en Italie. En Grande-Bretagne, la situation socio-économique des agriculteurs et des seniors a manifestement davantage frappé la conscience collective. Tandis qu'en France, la précarité des conditions de l'établissement des jeunes dans la vie active cristallise l'inquiétude du plus grand nombre.

Tableau 2 :
Perception de l'évolution du niveau de vie, selon différentes catégories de population – en %

	Total	Allemagne	Grande-Bretagne	France	Italie
<i>Réponses : « S'est détérioré »</i>					
Les chômeurs	63	68	55	58	73
Les agriculteurs	55	60	72	54	36
Les personnes âgées de plus de 60 ans	46	40	57	37	52
Les familles nombreuses	44	51	34	32	61
Les familles monoparentales	43	52	41	35	43
Les jeunes de moins de 30 ans	43	35	20	63	50
Les cadres supérieurs	6	5	2	9	7

Source : CREDOC, 1999

Rappel de la question : « Je vais vous citer différentes catégories de population. Pouvez-vous me dire si, selon vous, chacune d'elles a vu son niveau de vie s'améliorer, rester stable ou bien se détériorer au cours des dix dernières années ? »

Ce qu'indique en outre ce tableau, c'est que sur l'ensemble des pays, rares sont les catégories, parmi celles qui ont été citées, qui n'ont pas connu une dégradation de leur niveau de vie... A l'exception des cadres supérieurs. Si le champ de la perception de la pauvreté est donc largement structuré par la problématique de l'emploi (par défaut), il apparaît encore une fois qu'il n'y a pas un « type » de pauvre bien défini : son visage est pluriel (il peut être celui de tout le monde : jeune ou vieux, en famille ou bien seul...), et varie d'un pays à l'autre. La situation des jeunes qui préoccupe tant les Français et, quoique dans une moindre mesure, les Italiens, inquiète ainsi comparativement beaucoup moins les Allemands et, surtout, les Britanniques. Ces données n'entretiennent, de plus, aucun rapport évident avec le taux de chômage des jeunes puisque, par ordre décroissant, il est le plus important en Italie (33,5%),

puis diminue en France (28,9%), en Grande-Bretagne (15,5%), et en Allemagne (9,6%)¹⁷. Ce dont il est question ici, est donc une perception globale qui se nourrit de bien des façons... Parmi lesquelles les chiffres officiels ne comptent certes pas le plus. Pour le cas de la France, à tout le moins, on peut faire l'hypothèse que le traitement médiatique du chômage des jeunes, mais aussi certains des choix politiques qui ont été faits au cours des dernières années (les deux n'étant pas tout à fait indépendants, d'ailleurs...), ont pesé plus lourd sur les représentations de cette problématique.

Le problème que représente cependant dans les différents pays la situation des agriculteurs, d'une part, et celle des personnes les plus âgées (et donc des retraités, au moins en partie), d'autre part, élargit le cadre de la perception de la pauvreté qui déborde donc de la stricte problématique du chômage et de la précarité de l'emploi.

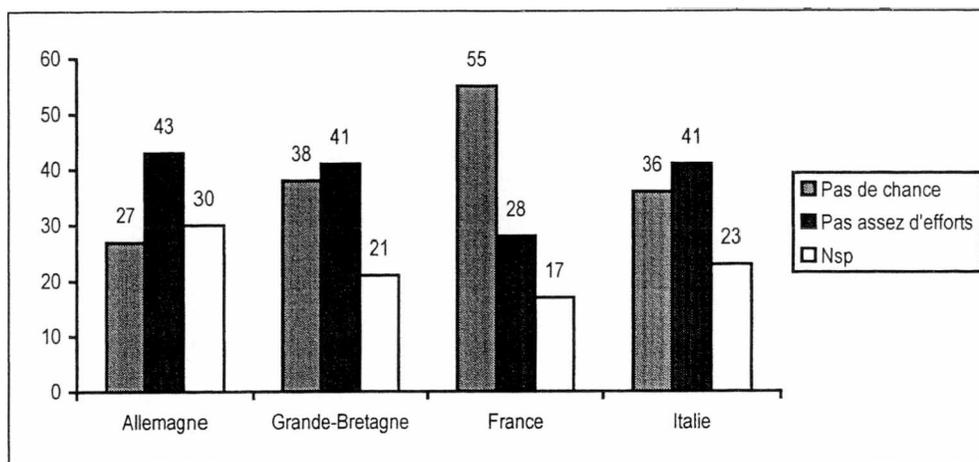
b) La faute à pas de chance ?

La question de la responsabilité personnelle dans la situation de pauvreté pourrait être perçue comme une vraie source de clivage entre les pays européens, et fait apparaître la position de la France comme tout à fait particulière. Alors que les Français répugnent manifestement à croire qu'une personne devient pauvre parce qu'elle l'accepte, d'une certaine manière, les Britanniques, les Allemands et les Italiens admettent plus souvent que si quelqu'un devient pauvre, c'est aussi « *parce qu'il ne fait pas assez d'efforts pour s'en sortir* ». Il n'est cependant pas certain que cette déclaration ait une incidence très claire sur l'aide qu'il faut éventuellement leur apporter.

C'est donc plus d'un Français sur deux (55%) qui déclare que c'est « *le manque de chance* » qui explique le mieux la raison pour laquelle certaines vivent dans la pauvreté, alors que cette opinion n'est partagée que par un peu plus du quart des Allemands (26%), plus du tiers des Britanniques (38%) et des Italiens (36%). Dans ces trois autres pays, une majorité relative de personnes estime davantage que c'est parce qu'« *elles n'ont pas fait assez d'efforts pour s'en sortir* » : 43% des Allemands, 41% des Britanniques et des Italiens... Tandis que cette opinion n'est défendue que par 28% des Français.

¹⁷ Données Eurostat, 1996.

Graphique 3 :
Les raisons de la pauvreté



Source : CRÉDOC, 1999

Rappel de la question : « Entre les deux raisons suivantes, quelle est celle qui, selon vous, explique le mieux que certaines personnes vivent dans la pauvreté ? »

La question, toutefois, ne va pas de soi ou embarrasse car, hormis en France, où il reste somme toute modeste (17%), le taux de non réponse est assez élevé : 30% en Allemagne, 21% en Grande-Bretagne, et 23% en Italie. Il faut sans doute y voir le refus de choisir entre ces deux explications possibles. Ce qui expliquerait le fait que certaines personnes vivent dans la pauvreté, autrement dit, tiendrait à la fois, pour ceux qui ont choisi de ne pas répondre, au manque de chance et à un manque d'efforts pour s'en sortir.

Dans tous les pays concernés par l'enquête, l'âge apparaît comme un facteur assez déterminant de cette opinion. Mais alors qu'en Allemagne, en Grande-Bretagne et en Italie, il semble que plus on avance en âge, plus on est enclin à penser que c'est par manque de chance que l'on peut être amené à vivre dans la pauvreté, les réponses en France obéissent à un principe de structuration diamétralement opposé. En Italie, si 36% des personnes interrogées partagent cette opinion selon laquelle la pauvreté s'impose à vivre par manque de chance, ce sont 25% des moins de 25 ans et 47% des plus de 65 ans qui expriment cette opinion. En Allemagne, la situation est moins nette dans la mesure où les moins de 25 ans sont 33% à incriminer le manque de chance, alors que leurs aînés immédiats (25-34 ans) ne sont plus que 16% à penser de même. Ensuite, la part de ceux qui partagent cet avis augmente cependant régulièrement jusqu'à atteindre son paroxysme dans la tranche d'âge des plus de 65 ans qui sont également près d'un sur deux à penser que c'est bien par manque de chance que l'on peut devenir pauvre.

En France, donc, le phénomène est inversé : ce sont les plus âgés qui sont les plus nombreux à invoquer un principe de responsabilité personnelle. 64% des jeunes de moins de 25 ans

estiment que c'est par manque de chance qu'on peut être amené à vivre dans la pauvreté, comme 50% seulement des plus de 65 ans ; et 27% des mêmes jeunes pensent au contraire que c'est par un certain manque de volonté de s'en sortir, comme 33% des retraités les plus âgés. L'âge conduit donc à « relativiser » la perception de la pauvreté sur le plan de la responsabilité individuelle dans tous les pays européens, sauf en France. De cette manière, il apparaît incidemment que les différences d'opinion entre les Européens, quand elles existent comme ici, sont plus importantes parmi les plus jeunes, que parmi leurs aînés.

Cette opinion ne varie pas de façon significative entre les différentes catégories socioprofessionnelles sur l'ensemble des pays européens. Les seuls écarts significatifs observés se signalent en France, d'une part, et en Grande-Bretagne, d'autre part... Et indiquent des prises de position complètement contradictoires. Le principe d'une responsabilité personnelle est invoqué de façon tout à fait remarquable par les personnes appartenant aux catégories les moins élevées en Angleterre (catégorie C)... En tout cas bien davantage par rapport à ce que déclarent les personnes appartenant aux catégories supérieures qui sont une majorité à invoquer la malchance. En France, donc, la situation est diamétralement opposée : ce sont les catégories subalternes (C) qui déclarent plus que les autres que seule la malchance explique le fait de vivre la pauvreté.

Tableau 3 :
Perception des causes de la pauvreté par PCS
en France et en Grande-Bretagne

	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C	
	France	GB	France	GB	France	GB
N'a pas eu de chance	44	55	53	39	59	30
N'a pas fait assez d'efforts	35	30	31	40	25	47
Ne sait pas	21	15	16	21	16	23
Total	100	100	100	100	100	100

Source : CREDOC, 1999

Même si un principe de responsabilité personnelle est donc invoqué dans certains pays, et en particulier par certaines catégories sociales, ce jugement n'entraîne pas de conséquences très claires et univoques du point de vue de l'aide qu'il faut ou non apporter aux personnes qui vivent une situation de pauvreté, c'est ce que nous allons voir ensuite. On peut alors faire l'hypothèse que cette notion de responsabilité personnelle renvoie à deux perceptions différentes de la pauvreté. Dans certains cas, elle est bien associée à une de ses causes et cette

conception rejoint cette expression que nous avons relevée en France dans une réponse à la question ouverte : « *La pauvreté, il y en a une qui est provoquée par la décision des gens qui ne pensent pas à leur avenir.... Ils ne font aucun effort* ». Mais dans d'autres cas, elle pourrait presque être assimilée à une de ses conséquences. L'examen du contenu des réponses obtenues à la question ouverte posée en France faisait ainsi apparaître l'évocation d'une certaine « misère morale », faite tout à la fois de détresse et d'un certain abandon, qui est occasionné par l'accumulation persistante des difficultés auxquelles se trouvent confrontées les personnes vivant une situation de pauvreté.

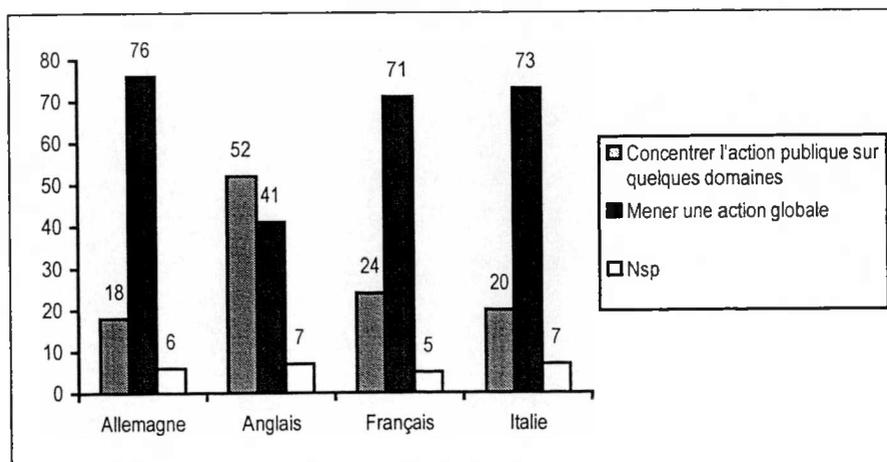
III LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

La représentation de la pauvreté est indissociable de l'action que l'on envisage à son égard, c'est valable aussi bien sur le plan macro-social, que sur le plan individuel ou des groupes sociaux. C'est-à-dire que la manière dont une collectivité organise son discours et sa représentation d'une chose, traduit toujours une intention, de quelque façon que ce soit, à son endroit. En l'occurrence, si le plus grand nombre des Européens interrogés s'accorde pour reconnaître qu'il n'y a pas de public particulièrement visé par la pauvreté - à ceci près que les plus nantis, en effet, peuvent davantage y échapper que les autres -, une même majorité conçoit qu'il faut aider les personnes en situation de pauvreté en leur accordant une aide financière directe. On va revenir dans le détail sur cette conclusion de l'enquête puisque malgré tout, une certaine approche de la pauvreté (celle qui est liée à une responsabilité individuelle) a là un effet relativisant sur ce constat global. Mais il faut d'emblée indiquer que cette attente d'une politique globale s'adresse en premier lieu aux pouvoirs publics qui monopolisent bien, dans l'esprit du public, le pouvoir de médiation de la solidarité.

III.1 Une aide globale et financière

L'action qu'envisagent les Européens pour lutter contre la pauvreté se présente tout d'abord comme assez globale, en ce sens qu'il s'agit bien de lutter sur plusieurs fronts en même temps. Ce sont presque les trois quarts des résidents de chaque pays qui, à chaque fois, expriment cette attente... Mis à part les Britanniques.

Graphique 4 :
L'attente d'une action globale



Source : CRÉDOC, 1999

Rappel : « Pour lutter contre la pauvreté, que vaut-il mieux faire, à votre avis ? »

La position particulière des Britanniques tient vraisemblablement à un problème de formulation, plus qu'à une différence de fond car, quand on leur demande de préciser ce ou ces domaines dans lesquels une intervention spécifique est souhaitée par eux, on obtient une assez grande dispersion des réponses. Les demandes qu'ils formulent cependant en matière d'aide dans les domaines du logement et de l'éducation apparaissent tout à fait remarquables par rapport à ce qui est déclaré dans les autres pays. Cependant, il est également clair que l'emploi, encore une fois, est ici désigné comme la pierre angulaire des problèmes générant la pauvreté partout en Europe.

Tableau 4 :
Domaines d'attente en matière de lutte contre la pauvreté

	Allemagne Base : 18% de l'échantillon	G-B. Base : 52% de l'échantillon	France Base : 24% de l'échantillon	Italie Base : 20% de l'échantillon
L'emploi	57	39	57	51
Le logement	7	39	34	10
L'augmentation des niveaux de vie	13	4	6	6
La santé	18	14	13	21
L'alimentation	-	6	12	3
L'aide aux familles	25	6	9	12
L'aide vers les plus défavorisés	15	4	17	4
L'éducation	21	24	12	5
L'aide vers d'autres publics particuliers	19	6	4	4
Autres	9	9	14	11

Source : CRÉDOC, 1999

Rappel de la question : « Dans quels domaines en priorité ? » (Question ouverte).

Une forme d'aide qui recueille manifestement l'assentiment du plus grand nombre, est celle qui tient dans le versement d'un revenu minimum pour tous : 63% des Allemands, 87% des Britanniques, 77% des Français et 55% des Italiens se montrent « très ou assez » favorables à cette mesure. Une telle allocation minimale étant désormais à peu près toujours mise en place dans ces quatre pays, quoique sous des formes extrêmement différentes, il est vrai ¹⁸, l'opinion que le public exprime ici ne dépend donc pas de son existence mais bien encore une fois de sa représentation de la pauvreté dont on a vu plus haut de quelle manière elle était perçue comme une absence d'emploi et, conséquemment, des ressources.

Tableau 5 :
Opinion sur le revenu minimum

	Allemagne	G-B.	France	Italie
Très favorable	27	63	31	11
Assez favorable	36	24	46	44
<i>Sous total</i>	63	87	77	55
Peu favorable	20	5	14	18
Pas favorable du tout	13	6	7	22
<i>Sous total</i>	33	11	21	40
Nsp	4	2	2	5
Total	100	100	100	100

Source : CREDOC, 1999

Cet accord pour un revenu minimal pour tous dépend donc du pays mais également beaucoup de la catégorie socioprofessionnelle du chef de famille. D'une manière générale, sur l'ensemble des pays et dans chacun d'entre eux, les personnes appartenant à un ménage plutôt aisé (chef de famille catégorie A) s'y déclarent beaucoup moins favorables que celles qui appartiennent à un ménage moins aisé (chef de famille catégorie C). Cependant, les ouvriers italiens ne se montrent jamais plus favorables à ce revenu minimum que les cadres supérieurs allemands, britanniques ou français...

¹⁸ En Grande-Bretagne, l'*Income-based jobseeker's allowance* est donné à condition d'être disponible à l'emploi, d'en rechercher un et d'être prêt à accepter tout emploi « convenable ou approprié ». Il fait l'objet d'un examen toutes les quinze semaines. Cette condition est en principe appliquée dans la plupart des pays européens, sauf en France. Ce dispositif est géré de façon locale en Italie. *Rapport de la Commission au Conseil, au Parlement Européen, au Conseil économique et social, et au Comité des régions, sur la recommandation 92/441/CEE du 24 juin 1992 portant sur les critères communs relatifs à des ressources et prestations suffisantes dans les systèmes de protection sociale.*

Tableau 6 :
Opinion sur le revenu minimum, selon les pays, selon la PCS du chef de famille

	Ensemble			Allemagne			Gde-Bretagne			France			Italie		
	A	B	C	A	B	C	A	B	C	A	B	C	A	B	C
Très ou assez favorable	60	75	75	58	64	65	82	88	87	67	82	78	49	52	58
Peu ou pas du tout favorable	37	23	24	38	33	31	16	10	12	30	15	20	47	42	37

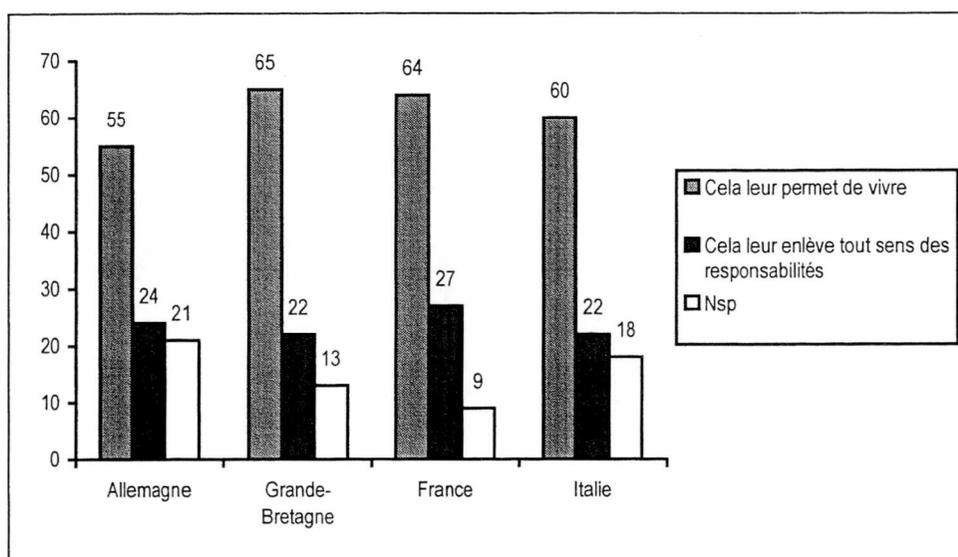
Source : CREDOC, 1999

Les demandeurs d'emploi, tout particulièrement, se montrent assez logiquement, et d'assez loin, les plus favorables à cette mesure : sur l'ensemble des pays, ils sont 85% à soutenir cette proposition, et 81% en Allemagne, 90% en Grande-Bretagne, 95% en France, 72% en Italie. Les Italiens, encore une fois, se montrent assez sensiblement en retrait par rapport aux autres.

Il y a incontestablement un effet de « morale » qui joue à plein dans l'opinion exprimée sur le revenu minimum dans la mesure où, à chaque fois, une partie non négligeable de ceux qui ont invoqué une certaine « responsabilité » personnelle pour expliquer la pauvreté, individuellement, se montre nettement moins favorable au revenu minimum que l'ensemble de la population. En France, un tiers de ceux qui ont invoqué la responsabilité personnelle (le manque d'efforts pour s'en sortir) s'y déclarent peu ou pas favorables du tout, comme 43% des Allemands 17% des Britanniques et 40% des Italiens partageant la même sensibilité.

En fait, il y a bien, sur l'ensemble des pays, en moyenne un quart de la population interrogée qui pense que l'aide de la collectivité pose un problème. Cette proportion varie en fait entre un cinquième (en Italie) et un peu plus du quart (en France).

**Graphique 5 :
Opinion sur l'impact de l'aide**



Source : CRÉDOC, 1999

Rappel de la question : « A votre avis, le fait que la collectivité aide les personnes qui ont des revenus insuffisants... ? »

Ces données varient également selon la PCS du chef de famille dans le sens qui a été indiqué plus haut (à savoir que les ouvriers sont moins enclins que les autres à penser que l'aide « déresponsabilise » les personnes pauvres) mais la situation de la Grande-Bretagne montre une spécificité remarquable, au moins sur le plan statistique.

En ce qui concerne les ouvriers britanniques (catégorie C) tout d'abord, il convient de noter qu'ils sont 29% à déclarer que l'aide de la collectivité « ôte le sens des responsabilités » aux personnes pauvres. Les cadres supérieurs et les professions intermédiaires, dans ce pays, sont respectivement 11% et 21% à partager cette opinion. Mais, plus étonnant encore, les demandeurs d'emploi sont 24% à penser de même... Il y a sans doute là un problème lié à l'interprétation de la notion de « responsabilité », mais qui touche aussi aux conséquences que chacun en tire du point de vue des attentes en matière d'action puisque les ouvriers et les demandeurs d'emploi de Grande-Bretagne sont par ailleurs très favorables au revenu minimum... A moins encore qu'ils pensent qu'il s'agit là d'une aide tellement indispensable, qu'elle vaut bien qu'on fasse l'économie de cette considération sur la responsabilité individuelle.

C'est ce qu'on peut en effet penser au vu du résultat que produit le croisement des deux questions précédentes. En Angleterre, toute catégorie sociale confondue, ceux qui pensent que l'aide de la collectivité enlève, à celui qui en bénéficie le sens des responsabilités (22% de l'ensemble), ne sont que 14% à se déclarer peu ou pas du tout favorable au revenu minimum

(alors que sur l'ensemble de la population, la proportion de ceux qui partagent cet avis est de 11%). La différence est donc relativement faible et n'est significative qu'en ce qui concerne les opinions extrêmes (« pas du tout » : 10% auprès de cette population précise, au lieu de 6% sur l'ensemble de l'échantillon britannique).

Tableau 7 :
Opinion sur le revenu minimum, selon l'opinion sur l'impact de l'aide

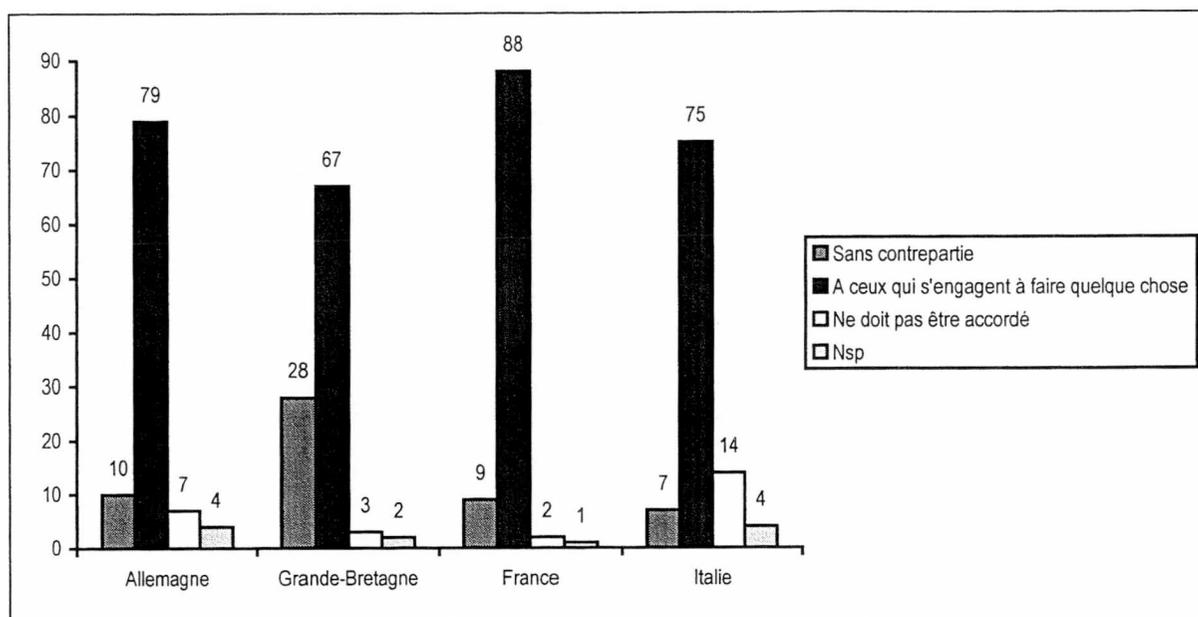
<i>% Défavorable au revenu minimum</i>	Allemagne	Grande-Bretagne	France	Italie
Ensemble	34	11	21	40
Pensent que l'aide déresponsabilise	37	14	33	45

Source : CREDOC, 1999

En réalité, le fait de penser que l'aide de la collectivité prive celui qui en bénéficie d'un certain sens des responsabilités ne joue un rôle marquant sur l'appréciation portée sur le revenu minimum qu'en France... Où le RMI fonctionne sans qu'il y ait obligation de « disponibilité d'emploi ». Il n'y a donc pas toujours une relation directe entre l'aide qu'on juge indispensable, et ce qu'on en conçoit éventuellement comme effet pervers.

Pourtant, si le versement d'une allocation était conditionné à une contrepartie quelconque, traduisant les efforts que font ceux qui en bénéficient pour améliorer leur situation, cela augmenterait la proportion de ceux qui y seraient alors favorables. C'est surtout vrai en ce qui concerne les Français et les Italiens... Même si ces derniers restent malgré tout les plus hostiles au revenu minimum, même à cette condition. Les premiers étaient en effet 77% à se dire favorables au revenu minimum, comme 55% des seconds ; tandis qu'ils sont ici 88% à préférer cette option s'il est gagé sur une contrepartie, tout comme 75% des Italiens. L'opinion des Allemands, en revanche, ne change pas de manière significative. Les Britanniques restent, quant à eux, très clairement en faveur d'une allocation versée sans la moindre contrepartie.

**Graphique 6 :
Opinion sur un revenu minimum conditionné par une contrepartie**



Source : CRÉDOC, 1999

Rappel de la question : « Parmi les opinions suivantes, laquelle se rapproche le plus de la vôtre : Ce revenu minimum doit être accordé sans contrepartie ? Ce RM ne doit être accordé qu'à ceux qui s'engagent à faire quelque chose pour améliorer leur situation ? Ce RM ne doit pas être accordé ? »

III.2 La légitimité de l'État

Bien sûr la pauvreté est une cause qui justifie largement que tout le monde, c'est à dire tous les corps sociaux organisés dans un pays, participent au combat contre elle. Mais c'est à l'Etat - aux pouvoirs publics - de faire face en tout premier lieu. C'est cette demande qui est faite en premier dans tous les pays dans lesquels l'enquête a été conduite mais c'est particulièrement le cas en Grande-Bretagne et en Italie.

Tableau 8 :
les intervenants dans la lutte contre la pauvreté

	Ens.	Allemagne	G-B.	France	Italie
<i>Réponse : « beaucoup »</i>	%	%	%	%	%
Les pouvoirs publics	77	56	86	77	92
Les employeurs	62	48	56	65	80
Tous les citoyens	59	43	-	61	74
Les pauvres eux-mêmes	59	49	62	60	63
Les associations caritatives	57	35	41	72	77
Les syndicats	56	46	49	55	75
Les églises	51	48	33	47	75

Source : CREDOC, 1999

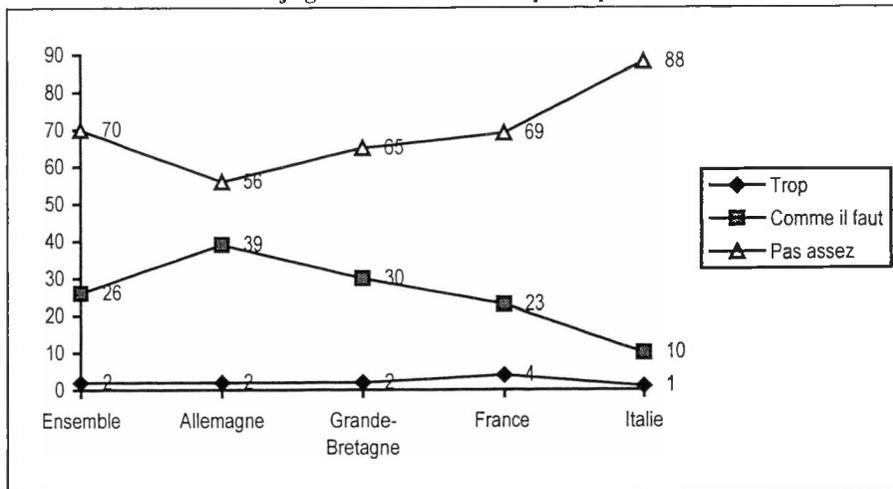
Rappel de la question : « devrai(en)-il(s) (ou elles) s'impliquer davantage dans la lutte contre la pauvreté ? »

Les employeurs, c'est assez intéressant de le noter, sont les seconds partenaires souhaités d'une lutte contre la pauvreté... On a donc, parmi les principales attentes, non seulement les pouvoirs publics, qui sont perçus comme les mieux placés pour « réparer » la pauvreté, dont on a vu qu'elle était associée au chômage, mais aussi les employeurs eux-mêmes qu'on imagine volontiers jouer un plus grand rôle dans la prévention. Ils sont en tout cas bien davantage plébiscités que les associations caritatives qui ne recueillent de manière vraiment très massive les suffrages que des Français et des Italiens. Bien souvent, les employeurs sont même davantage cités que les syndicats : il n'y a qu'en Allemagne qu'ils recueillent, les uns et les autres un même pourcentage. Enfin, on attend une plus grande implication des Églises surtout en Italie.

Ces attentes en matière d'intervention sont conformes à la critique que les personnes adressent par ailleurs aux pouvoirs publics puisque c'est en Italie qu'on pense le plus que l'État n'en fait pour l'instant pas assez. Cela correspond en outre à une donnée de fait dans la mesure où, en effet, les dépenses de protection sociale en Italie sont les plus faibles, en part du PIB, parmi les quatre pays européens¹⁹. On peut incidemment juger sévère l'appréciation portée par les Français sur l'intervention de leur État puisque c'est bien dans ce pays que l'effort public, en termes de dépenses de protection sociale, est le plus important. Or 69% des Français interrogés estiment qu'il n'en fait pas encore assez.

¹⁹ Données Eurostat 1996 : par ordre décroissant, les dépenses de protection sociale représentent : 30,8% du PIB ce ; 30,5% en Allemagne ; 27,7 en Grande-Bretagne ; et 24,8% en Italie.

**Graphique 7 :
jugement sur l'action publique**

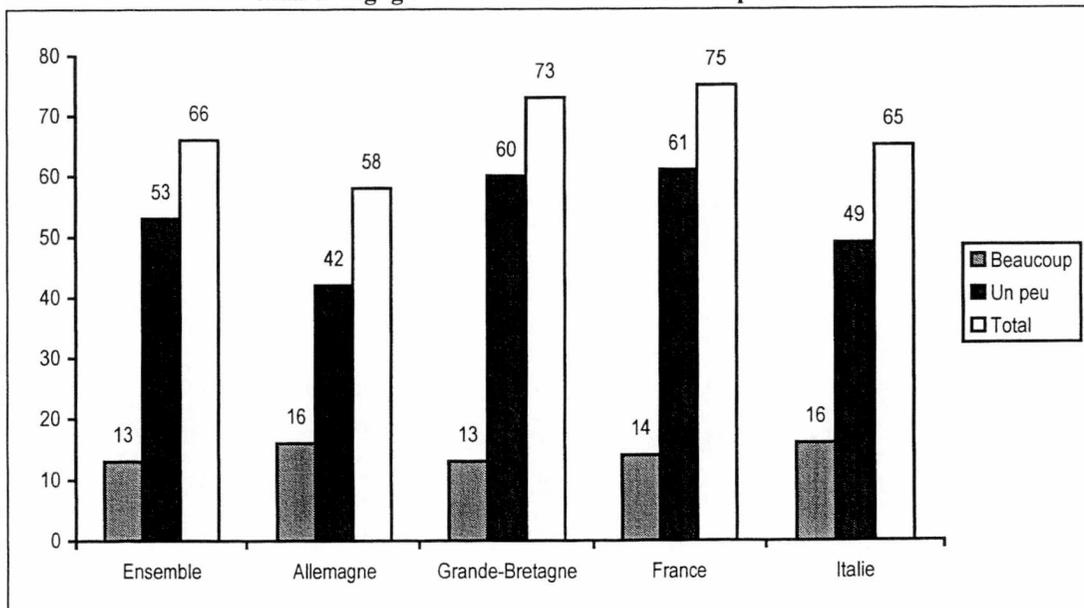


Source : CRÉDOC, 1999

Rappel de la question : Pour lutter contre la pauvreté, estimez-vous que les pouvoirs publics dans votre pays : ...en font trop, font ce qu'ils doivent, n'en font pas assez ?

Sur l'ensemble des pays européens, près de 60% des personnes interrogées déclaraient en outre que l'ensemble des citoyens devaient participer à la lutte contre la pauvreté. Or il semble, d'après les données déclaratives de cette enquête, qu'une part importante des personnes interrogées dans chaque pays prend déjà part à la lutte contre la pauvreté : 66% dans l'ensemble des quatre pays, 58% en Allemagne, 73% en Grande-Bretagne, 75% en France et 65% en Italie.

**Graphique 8 :
taux d'engagement dans la lutte contre la pauvreté**



Source : CRÉDOC, 1999

Rappel de la question : « Vous-même, pensez-vous agir au quotidien dans la lutte contre la pauvreté ? »

Ce taux de participation varie peu selon les différentes catégories de personnes interrogées. On note cependant que les retraités les plus âgés sont sensiblement et significativement plus nombreux que les autres à s'impliquer dans la lutte contre la pauvreté : 20% des plus de 65 ans, parmi les quatre pays européens pensent agir « beaucoup » au quotidien contre la pauvreté (au lieu de 13% sur l'ensemble de l'échantillon) : 25% en France et 19% en Allemagne. En Grande-Bretagne, c'est dans la tranche d'âge supérieure (55-64 ans) que le taux d'engagement est à son comble (21%)... Comme en Italie, par ailleurs (22%).

Le type d'action diffère également d'un pays à l'autre. A ce titre, la France est le pays où les personnes disant qu'elles agissent « beaucoup » contre la pauvreté au quotidien, ont les modes d'intervention les plus divers. C'est également le pays où l'on privilégie le plus le don direct, sans la médiation d'une association caritative. Les Allemands qui agissent plus contre la pauvreté, en revanche, préfèrent manifestement donner davantage de dons en nature.

Tableau 9 :
types d'engagement contre la pauvreté

	Ensemble	Allemagne	Grande-Bretagne	France	Italie
En versant des dons à des associations	40	36	61	34	29
En donnant de l'argent à des personnes pauvres	17	10	8	29	20
En donnant du temps dans le cadre d'une activité bénévole	14	13	13	14	16
En donnant une autre aide (vêtements fournitures...)	12	23	6	15	3
Dans le cadre de votre travail	3	-	3	5	3
Autres	14	18	9	3	29

Source : CREDOC, 1999

Il existe finalement bien un certain sens de la pauvreté en Europe : il tient en une représentation sur laquelle un large consensus semble se dégager, qui en fait une fatalité susceptible de toucher tout le monde. La crise d'adaptation que traversent les sociétés européennes face aux nouveaux « rapports de production », a en quelque sorte « normalisé » la vision que le plus grand nombre a de la pauvreté. Elle a aussi largement contribué à « démoraliser » sa perception : la pauvreté est avant tout une affaire de malchance, même si en effet on peut être responsable d'avoir à un moment « baissé les bras ». Une minorité d'Européens, peu variable en proportion en réalité d'un pays à l'autre, continue de penser que

cette situation ne mérite pas une intervention de la collectivité. La très grande majorité, en revanche estime qu'il faut apporter une aide aux personnes vivant la pauvreté, et une aide globale, qui plus est : qui soit susceptible de combler les différents manques auxquels elle conduit inévitablement. La plupart s'accorde également sur l'intérêt que représente un revenu minimal mais il est aussi vrai que le fait qu'il soit assorti d'une contrepartie facilite largement son acceptation, en particulier dans les pays où il fait en principe l'objet d'une certaine méfiance, comme en Italie. En tout cas, quel qu'en soit la forme, c'est à l'État qu'il revient de dispenser cette aide : c'est en ce sens qu'on a dit qu'il monopolisait la médiation de la solidarité. Son intervention est d'autant plus souhaitée, d'ailleurs, que sa légitimité a été fortement contestée au cours des vingt dernières années... Le cas de la Grande Bretagne est à cet égard tout à fait remarquable.

PARTIE II :

L'ÉVOLUTION DE LA PAUVRETÉ

Dans un premier temps, on s'attache dans cette partie à décrire la situation économique et sociale des personnes interrogées au travers de différents indicateurs. Il s'agit de mieux connaître la perception des personnes interrogées sur leur propre niveau de vie, partant de l'hypothèse que cela influence la représentation globale qu'elles peuvent avoir de la pauvreté.

Dans un deuxième temps, on s'attache à décrire la représentation que se font les habitants de chacun des quatre pays considérés de la pauvreté et de son évolution passée et à venir, dans leur pays et en Europe.

I LA SITUATION ÉCONOMIQUE APPRÉHENDÉE PAR PLUSIEURS INDICATEURS COMPLÉMENTAIRES

Face à un phénomène comme la pauvreté, à la fois familier et pourtant dont les contours sont mal définis, il semble que la situation économique personnelle influe fortement sur la perception globale que l'on peut avoir du problème, aussi bien d'un point de vue qualitatif (qui sont les personnes en situation de pauvreté ?), que quantitatif (combien de personnes sont dans ces situations ?).

C'est pourquoi il nous a semblé important de construire une série d'indicateurs permettant d'appréhender la situation économique de chacun à partir de critères que l'on pourrait qualifier d'objectifs²⁰, tels que le niveau de vie ou la capacité d'épargne, et d'autres plus subjectifs, tels que le sentiment de s'imposer ou non des restrictions, ou encore la façon dont chacun se positionne sur l'échelle sociale.

On étudie ensuite les liens qui existent entre ces différents indicateurs. S'ils sont fortement corrélés, ils ne sont pas pour autant complètement équivalents, et permettent d'appréhender différentes facettes du vécu de la situation économique.

²⁰ Sous réserve qu'il s'agit d'une enquête s'appuyant sur des données déclaratives. En particulier, les revenus annoncés n'ont pas été contrôlés.

I.1 Premier indicateur : la position par rapport au seuil de pauvreté

a) Le principe du seuil de pauvreté

Dans les enquêtes, la pauvreté est souvent appréhendée par le manque d'argent. Cette définition, quoiqu'un peu réductrice, présente l'intérêt de se prêter à une traduction statistique simple de la notion de pauvreté²¹. De plus, elle rejoint la vision du sens commun de la pauvreté. On fixe alors un seuil de pauvreté ; les personnes dont les revenus sont en dessous de ce seuil sont considérées comme pauvres.

Il existe plusieurs modes de calcul du seuil de pauvreté. Dans les comparaisons internationales, on privilégie les seuils de pauvreté obtenus à partir de la distribution nationale des revenus. On mesure alors une pauvreté relative : les pauvres sont ceux qui ont un niveau de vie inférieur à celui des personnes qui les entourent. Le seuil de pauvreté obtenu ainsi correspond à un seuil statistique arbitraire, et non à un montant traduisant la somme minimale nécessaire à une vie décente (celle qui permet d'acquérir un panier de biens et de services regroupant le minimum vital).

Cependant, les variantes autour de cette définition du seuil de pauvreté sont nombreuses. Les seuils calculés dans les différents travaux publiés au niveau national ou international varient entre 40% et 60% du revenu médian ou du revenu moyen.

b) La valeur du seuil de pauvreté

A partir d'un échantillon représentatif de l'ensemble de la population, pour lequel on mesure précisément le niveau de vie de chaque ménage, on peut chiffrer le montant du seuil et quantifier la part de la population en dessous du seuil de pauvreté. Au niveau européen, un tel échantillon existe avec le Panel Communautaire des Ménages (PCM). C'est une enquête annuelle, dont la première vague a eu lieu en 1994, dans les douze états membres intégrés à l'Union Européenne à l'époque. Le PCM est basé sur un questionnaire et une méthodologie de recueil de l'information harmonisés, permettant ainsi de nombreuses analyses comparatives associant tous les pays de l'Union.

Cette enquête permet de calculer dans chaque pays un seuil de pauvreté en 1993 (chaque vague mesure en effet les ressources de l'année précédente). Les exploitations des vagues

²¹ Pour plus de détail sur les différentes approches de la pauvreté dans les travaux statistiques, se reporter à l'annexe 1.

postérieures à 1994 ne sont pas encore disponibles. *Le seuil utilisé ici est égal à 50% du revenu moyen du pays. C'est ce mode de calcul qui est repris dans notre étude.*

Tableau 10
Montant des seuils de pauvreté en 1993
(50% du revenu moyen du pays)

	Monnaie nationale	Parité des pouvoirs d'achat (PPA) ²²
Allemagne	1 248 DM	562
Royaume-Uni	378 LS	541
France	3 716 FF	516
Italie	667 600 Lires	411
Europe des 12	-	489

Source : Eurostat, PCM 1994

D'après les comparaisons des seuils en PPA, une unité qui permet de convertir les monnaies nationales en unités monétaires à pouvoir d'achat identique, l'Allemagne est le pays où le seuil de pauvreté est le plus élevé, suivi du Royaume-Uni, de la France et loin derrière de l'Italie²³. Ce pays est d'ailleurs le seul des quatre étudiés ici à avoir un seuil de pauvreté plus bas que le seuil européen. En d'autres termes, à pouvoir d'achat équivalent, un ménage considéré comme pauvre en Italie le serait dans tous les autres pays ; à l'inverse, les ménages pauvres allemands proches du seuil ne seraient pas pauvres dans les autres pays, s'ils y vivaient avec les mêmes ressources.

c) Estimation de la part de ménages en dessous du seuil de pauvreté

Si les montants des seuils de pauvreté sont différents, la part des ménages qui ne possèdent pas ce minimum est aussi variable d'un pays à l'autre.

C'est l'Allemagne où la part de population en dessous du seuil de pauvreté est la plus faible. Pourtant, on a vu plus haut que c'est dans ce pays que le seuil est le plus élevé.

²² Les PPA assurent la conversion des monnaies nationales en unité monétaires à pouvoir d'achat identique dans tous les pays, en vue de permettre les comparaisons.

²³ Ces estimations sont établies à partir d'enquêtes auprès de « ménages ordinaires », qui ne prennent pas en compte les personnes vivant en communauté ou sans domicile fixe. La proportion de pauvres annoncée est donc un peu sous-estimée. Ces populations ne font pas augmenter beaucoup les chiffres précédents, mais sont importantes à prendre en compte car elles renvoient à des situations de pauvreté très différentes, en particulier parce qu'elles sont associées à de grandes difficultés dans le domaine du logement.

Tableau 11
Part de population en dessous du seuil de pauvreté

	Part de la population en dessous du seuil	
	PCM	Enquête CRÉDOC
Allemagne	13%	14%
Royaume-Uni	23%	14%
France	16%	13%
Italie	18%	14%
Europe des 12	17%	-

Source : Eurostat, PCM 1994, CRÉDOC, enquête sociale, 1999

Les taux de pauvreté obtenus en France et en Italie sont semblables et très proches du taux européen. C'est le Royaume-Uni qui est le plus mal loti. Il faut préciser que la situation du Royaume-Uni est assez particulière : la part de population en dessous du seuil est importante, mais ces ménages sont nombreux à être très proches du seuil. En d'autres termes, l'Angleterre compte beaucoup de pauvres, mais peu de très pauvres²⁴.

Les taux de pauvreté issus de l'enquête CRÉDOC sont en général en dessous du taux calculé à partir du PCM, sauf pour l'Allemagne où il est équivalent. Cependant, il est normal que les taux de pauvreté obtenus par cette enquête, réalisée par téléphone, soient inférieurs à ceux obtenus par le PCM, mené en face-à-face : les personnes les plus en difficultés sont très difficiles à interroger par téléphone.

d) La mesure du niveau de vie

Dans l'enquête CRÉDOC, les revenus sont appréhendés par deux questions :

- Une estimation du montant mensuel des revenus (après cotisation et avant impôt²⁵) donnée en clair,
- L'appartenance à une tranche de revenus.

²⁴ Cf. synthèses revenus et patrimoine.

²⁵ Sauf en Allemagne, où les impôts sont prélevés à la source.

Les revenus inconnus

En France et en Angleterre, respectivement 15% et 13% des personnes interrogées n'ont pas répondu aux questions sur les revenus²⁶. Ce taux est beaucoup plus important en Italie, où près du quart des personnes interrogées n'ont pas répondu, et surtout en Allemagne, où la proportion atteint près du tiers²⁷. Ces personnes n'ont pas donné le montant de leurs revenus, soit parce qu'elles ont déclaré ne pas le savoir, soit parce qu'elles ont refusé de le divulguer. Il faut donc garder à l'esprit que les indicateurs construits à partir de ces questions sont loin de concerner l'ensemble des personnes interrogées.

Quelque soit leur pays d'origine, les non-répondants aux questions sur les ressources ont quelques particularités. Ainsi, les familles monoparentales sont un peu plus nombreuses à ne pas avoir donné le montant de leurs ressources (elles représentent en moyenne sur les quatre pays 17% des ressources inconnues, pour 12% de l'ensemble des personnes interrogées), ainsi que les moins de 25 ans (16% contre 13%) ou encore les femmes (58% contre 54%).

De plus, les personnes s'estimant plutôt bien placées sur l'échelle sociale sont sur-représentées parmi les non-répondants : en effet, les gens aisés et les personnes appartenant à la catégorie supérieure représentent 36% des ressources inconnues, alors qu'elles constituent 31% de l'ensemble. Les personnes qui ne se placent pas sur l'échelle sociale sont elles aussi plus nombreuses parmi les non-répondants (8% au lieu de 4%).

Les ménages n'ayant pas connu le chômage au cours des cinq années passées, ainsi que ceux dont le chef de famille appartient à la catégorie A sont aussi plus représentés (77% parmi les non-répondants aux revenus contre 72% sur l'ensemble de l'échantillon pour le premier critère, 31% contre 25% pour le deuxième). Enfin, les personnes qui pensent dépenser moins qu'ils ne gagnent sont plus nombreuses (43% contre 40%).

On peut donc légitimement penser que le revenu moyen des personnes qui n'ont pas donné d'informations sur leurs ressources est probablement un peu plus élevé que pour les autres personnes interrogées, même si les non-répondants n'appartiennent pas tous à des catégories aisées.

²⁶ Pour ce qui concerne la France, ce taux est semblable à celui obtenu habituellement lors d'enquêtes par téléphone.

²⁷ Certaines personnes n'ont pas su annoncer un montant en clair, mais ont pu annoncer un revenu en tranche. On a imputé la valeur moyenne de l'intervalle correspondant, de manière à pouvoir calculer un revenu par uc approximatif.

Du revenu au niveau de vie

De manière à permettre une comparaison des ressources quelque soit le type de ménage, les revenus ont été rapportés à un nombre d'unités de consommation, qui tient compte de la taille des ménages.

Le calcul du niveau de vie

Le revenu considéré dans cette enquête est le revenu monétaire après cotisations sociales et avant impôt (sauf dans le cas de l'Allemagne, où les impôts sont prélevés à la source). Ce revenu tient compte des revenus d'activité (salaires ou revenus des indépendants), des revenus du patrimoine (revenus du capital, revenus locatifs) et des transferts sociaux, y compris tous les types de retraite.

Avec la même somme d'argent chaque mois, un ménage de deux personnes n'a pas le même niveau de vie qu'un ménage de cinq personnes. Les échelles d'équivalence visent à ajuster le revenu en fonction de la taille et de la composition du ménage. Elles affectent à chaque membre du ménage un poids inférieur ou égal, pour tenir compte des économies d'échelle réalisées en vivant à plusieurs. En effet, pour avoir le même niveau de vie qu'une personne seule, une famille de trois personnes n'a pas besoin d'avoir des ressources trois fois supérieures. La somme des poids affectés à chaque membre du ménage correspond au nombre d'unités de consommation.

L'échelle utilisée dans cette enquête s'inspire de celle dite de l'OCDE : elle affecte un poids de 1 pour le premier adulte, de 0,5 pour chaque adulte supplémentaire du ménage et de 0,3 pour chaque enfant de moins de 16 ans.

Par exemple, un couple ayant deux enfants de moins de 16 ans a un nombre d'unités de consommation égal à 2,1, ce qui signifie qu'ils doivent avoir des ressources 2,1 supérieures à une personne seule pour avoir un niveau de vie équivalent.

Dans chaque pays, le niveau de vie a ensuite été ventilé en tranches. Les montants des tranches ont été déterminés selon la position par rapport au seuil de pauvreté, et par rapport aux quartiles²⁸ (notés par la suite R- - pour le quartile regroupant les 25% de personnes ayant les revenus par u.c. les plus faibles, R- , R+ et R++ pour les 25% de personnes ayant les revenus par u.c. les plus élevés). Ainsi, si les montants associés à chaque tranche sont différents d'un pays à l'autre, la logique de construction est la même, ce qui permet les comparaisons.

²⁸ On classe les individus par ordre croissant des revenus par u.c., et on divise en quatre groupes de taille égale les individus ainsi classés.

e) La mesure des inégalités

On utilise habituellement deux indicateurs pour mesurer les inégalités des revenus :

- Le rapport interdécile (rapport du décile de revenu du haut, regroupant les 10% de la population ayant les revenus les plus élevés, et du décile de revenu du bas, regroupant les 10% de la population ayant les revenus les plus faibles),
- le coefficient de Gini (mesure la surface comprise entre la courbe de répartition et la première bissectrice : plus la distribution est inégalement répartie, plus la courbe s'éloigne de la première bissectrice).

Plus ces indicateurs sont élevés, plus les disparités dans la répartition des revenus sont fortes. Parmi les quatre pays considérés, d'après les données issues du PCM, on peut distinguer deux groupes, la France et l'Allemagne²⁹ d'une part, où les inégalités sont modérées, et l'Italie et le Royaume-Uni, où elles sont plus accentuées et conformes à la moyenne européenne.

Les coefficients recalculés avec les données de l'enquête CRÉDOC conservent ce classement, même si les valeurs obtenues sur l'Italie et surtout sur le Royaume-Uni sont plus élevées que celles issues du Panel Communautaire des Ménages.

Tableau 12
Indicateurs sur la répartition des revenus

	Rapport interdécile	
	PCM	Enquête CRÉDOC
Allemagne	3,9	3,9
Royaume-Uni	4,5	9
France	3,7	4
Italie	4,4	5,9
Europe des 12	4,5	-

Source : Eurostat, PCM 1994, Enquête CRÉDOC, 1999

²⁹ On rappelle qu'en Allemagne, les impôts sont prélevés à la source, ce qui atténue les inégalités par rapport aux autres pays où les ressources ont été données avant impôt.

I.2 Les autres indicateurs

En plus du niveau de vie, d'autres indicateurs témoignent de la situation économique des personnes interrogées. En particulier, la capacité d'épargne et le fait de s'imposer ou non des restrictions, ou encore la position sur l'échelle sociale.

a) La capacité d'épargne

Ce sont les Allemands qui sont les plus nombreux à affirmer dépenser moins qu'ils ne gagnent : près de la moitié sont dans ce cas. Environ la moitié des Français et des Italiens ont estimé avoir un budget équilibré. Enfin, les Britanniques sont les plus nombreux à annoncer dépenser plus qu'ils ne gagnent.

Tableau 13
La capacité d'épargne

	Allemagne	Royaume- Uni	France	Italie
Sur une année, vous dépensez				
Plus que vous ne gagnez	12%	20%	14%	15%
Autant que vous ne gagnez	38%	37%	50%	45%
Moins que vous ne gagnez	47%	41%	34%	37%
NSP	3%	2%	2%	3%

Source : CREDOC, 1999

b) Les restrictions sur le budget

Ce sont les Allemands et les Britanniques qui s'imposent le moins souvent de restrictions : dans ces deux pays, près de la moitié des personnes interrogées ont déclaré ne pas s'en imposer, pour seulement 39% en France et près de deux fois moins en Italie (28%).

Le poste budgétaire le plus souvent concerné par les restrictions est celui des loisirs et des vacances (au moins 85%), sauf pour les Britanniques, où ce poste n'arrive qu'en deuxième position. Les Britanniques citent le plus souvent l'habillement, deuxième partout ailleurs. Le Royaume-Uni se singularise encore par la suite, car si les autres pays évoquent en troisième les restrictions qui concernent la voiture, les Anglais citent quant à eux l'alimentation. La voiture ne vient qu'en cinquième position, derrière encore le logement. En Grande-Bretagne,

les restrictions concernent moins de personnes, mais portent donc plus souvent sur des postes de première nécessité.

Dans tous les pays, les personnes qui ont répondu s'imposer beaucoup de restrictions sur l'alimentation ou les soins médicaux ont été isolées comme la catégorie de population qui s'impose les restrictions les plus fortes. Cette catégorie est particulièrement nombreuse en Italie et au Royaume-Uni, essentiellement en raison d'une part plus importante de personnes qui affirment s'imposer des restrictions en ce qui concerne l'alimentation. Elle est deux fois moins importante en France et en Allemagne. Globalement, c'est donc l'Allemagne le pays où cet indicateur est le plus satisfaisant, et l'Italie où il est le plus défavorable. La France et la Grande-Bretagne sont dans des situations intermédiaires, différentes l'une de l'autre : les Britanniques sont à la fois plus nombreux à ne pas s'imposer de restrictions mais, quand ils le font, à s'imposer des restrictions vitales. Les Français s'imposent quant à eux pour une large majorité des restrictions qui n'affectent pas les postes vitaux.

Tableau 14
Les restrictions – en %

	Allemagne		Royaume-Uni		France		Italie	
Est-ce que vous êtes obligé de vous imposer des restrictions sur certains postes de votre budget ?								
Pas de restrictions	46		45		39		28	
Restrictions non vitales	46		42		56		57	
Restrictions vitales	8		13		6		15	
Parmi ceux qui ont déclaré s'imposer des restrictions, vous êtes-vous imposé des restrictions sur ...								
	Beaucoup	<i>Au moins un peu</i>	Beaucoup	<i>Au moins un peu</i>	Beaucoup	<i>Au moins un peu</i>	Beaucoup	<i>Au moins un peu</i>
Vacances et loisirs	43	88	39	77	45	85	56	85
L'habillement	25	83	32	86	24	80	38	80
La voiture	33	70	17	45	24	63	32	58
L'alimentation	9	51	19	66	6	45	18	46
Le logement	17	47	24	58	12	46	-	-
Les soins médicaux	9	27	7	28	4	19	9	27
Dépenses pour enfants	5	29	8	25	7	39	8	24

Source : CRÉDOC, 1999

c) La position sur l'échelle sociale

Enfin, le dernier indicateur repris dans cette enquête est issu du positionnement de chaque personne interrogée sur une échelle sociale en quatre niveaux (aisés, classes moyennes supérieures, classes moyennes inférieures, défavorisés).

Les Allemands et les Britanniques sont les plus nombreux à ne pas avoir répondu à cette question : respectivement 7% et 6% sont dans ce cas. Cependant, le taux de non réponse est nettement moins important que celui obtenu sur les questions portant sur les ressources (qui associent les refus et les NSP). C'est une question qui leur semble à la fois plus facile et moins indiscreète, malgré son caractère plus subjectif.

Tableau 15
Position sur l'échelle sociale

	Allemagne	Royaume-Uni	France	Italie
Les gens aisés	2%	2%	3%	8%
La classe moyenne supérieure	33%	18%	33%	29%
La classe moyenne inférieure	56%	67%	59%	55%
Les défavorisés	7%	13%	5%	8%
Total	100%	100%	100%	100%

Source : CRÉDOC, 1999

En Italie et au Royaume Uni, les deux modalités extrêmes sont particulièrement fréquentes (leur total représente respectivement 15% et 16% contre 8% et 9% en France et en Allemagne). Il est vrai que ce sont les deux pays où les inégalités sont les plus marquées. Leurs habitants sont donc plus nombreux à se reconnaître dans une échelle incluant quatre items.

La part de personnes se classant dans les deux modalités supérieures de l'échelle sociale est à peu près semblable en Allemagne, en France et en Italie (entre 35 et 37%). Le Royaume-Uni est atypique : les deux tiers des personnes interrogées estiment appartenir à la classe moyenne inférieure (alors que la proportion varie entre 55% et 59% dans les trois autres pays), et seulement une personne interrogée sur cinq estime faire partie des deux échelons supérieurs de l'échelle.

I.3 Les liens entre ces indicateurs

a) Une forte corrélation entre le niveau de vie et les autres indicateurs

Dans tous les cas, le niveau moyen des revenus diminue avec le degré de gravité de l'indicateur : les personnes qui disent dépenser plus qu'elles ne gagnent ont en moyenne un revenu inférieur à celles qui économisent. Il en est de même sur la restriction du budget, ou encore sur la position sur l'échelle sociale.

Tableau 16
Revenu moyen selon les indicateurs de la situation économique

	Allemagne	Royaume- Uni	France	Italie
Sur une année, vous dépensez				
Plus que vous ne gagnez	1 827 DM	1 361 P	6 591 FF	13,1 L
Autant que vous ne gagnez	1 887 DM	1 352 P	7 282 FF	16,1 L
Moins que vous ne gagnez	2 812 DM	2 442 P	9 400 FF	27,4 L
Est-ce que vous êtes obligés de vous imposer des restrictions sur certains postes de votre budget ?				
Restrictions vitales	1 578 DM	702 P	4 608 FF	11,3 L
Restrictions non vitales	2 071 DM	1546 P	7 038 FF	18,1 L
Pas de restrictions	2 699 DM	2307 P	9 768 FF	28,7 L
A laquelle des catégories suivantes avez-vous l'impression d'appartenir ?				
Les défavorisés	1 251 DM	1 030 P	3 849 FF	31,1 L
La classe moyenne supérieure	2 188 DM	1 837 P	6 602 FF	24,1 L
La classe moyenne supérieure	2 770 DM	2 295 P	10 345 FF	17,5 L
Les gens aisés	2 975 DM	1 839 P	14 520 FF	9,22 L

Source : CRÉDOC, 1999

Cependant, ces indicateurs n'ont pas tous le même pouvoir discriminant : ainsi, on constate peu d'écarts entre le revenu moyen des personnes dépensant plus qu'elles ne gagnent et celles ayant un budget juste équilibré. Les deux premiers items de cet indicateur ne sont pas associés à des niveaux de vie différents, mais plus à une mentalité de gestion budgétaire. Par contre, celles affirmant dépenser moins qu'elles ne gagnent ont un revenu moyen significativement supérieur aux deux autres catégories de population. De même, l'échelle sociale isole des groupes dont les revenus ont une plus grande dispersion que les restrictions.

De plus, dans tous les cas, la variance augmente en même temps que la moyenne, c'est à dire que la dispersion des revenus des personnes concernées est plus prononcée pour les items favorables des indicateurs que pour les items défavorables.

b) Cinq catégories hiérarchisant le vécu de la situation économique

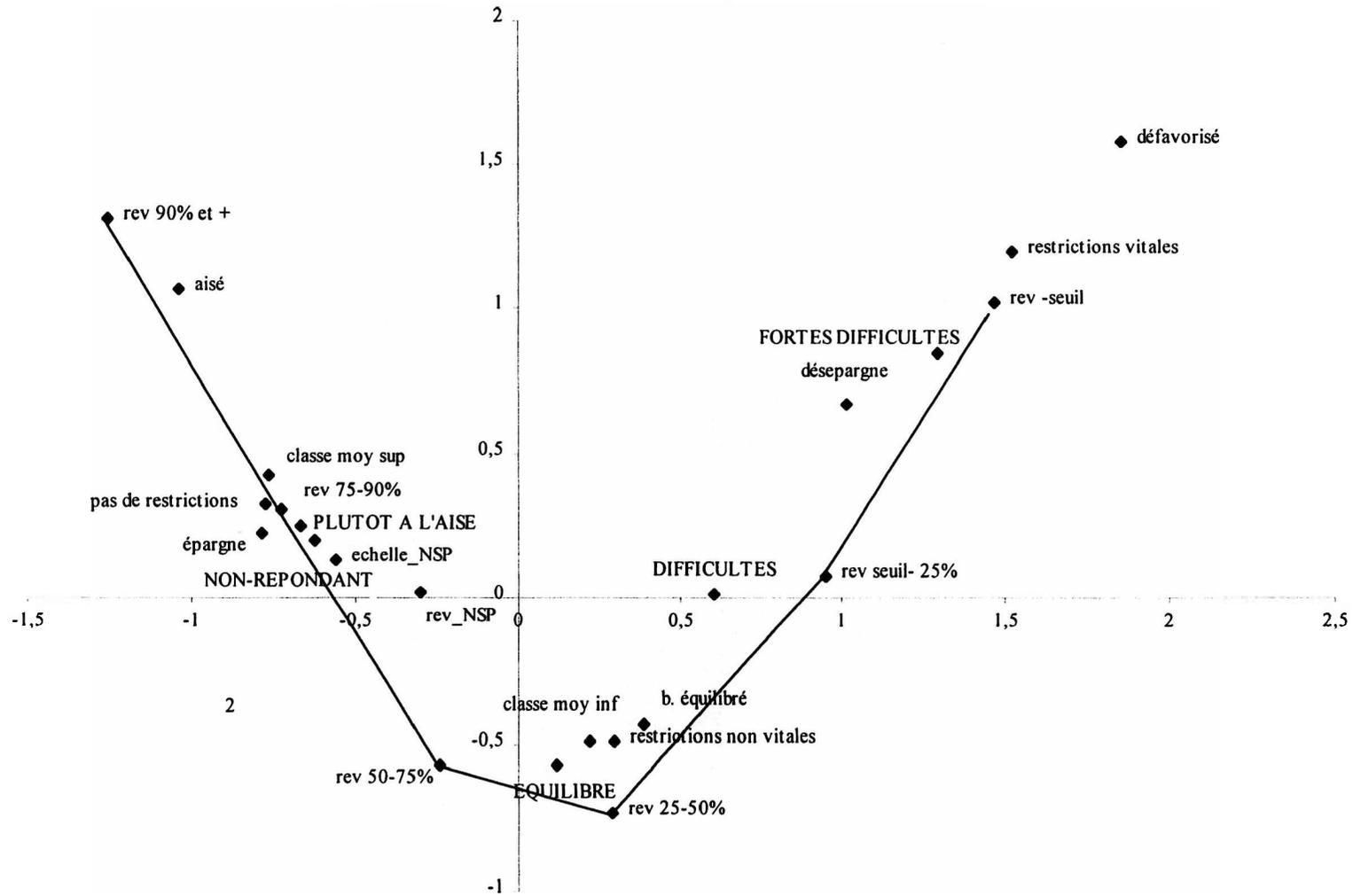
Afin de mieux repérer l'ensemble des liens qui unissent tous ces indicateurs, une analyse en correspondances multiples a été réalisée³⁰. Cette analyse porte sur l'ensemble des personnes interrogées, tous pays confondus. Son principe est basé sur la construction d'axes qui résument la structure du nuage de points formé par l'ensemble des observations.

Le premier axe oppose les personnes concernées par les modalités les plus mauvaises des quatre indicateurs considérés (s'imposent des restrictions vitales, ont des revenus en-dessous du seuil de pauvreté, dépensent plus qu'ils ne gagnent et considèrent appartenir à la catégorie des défavorisés) à celles qui ont choisi au contraire les modalités les plus favorables.

Le deuxième axe oppose plutôt les modalités extrêmes des indicateurs (bonnes comme mauvaises) aux modalités plus intermédiaires.

³⁰ Ce type particulier d'analyse factorielle permet de comparer simultanément plusieurs variables qualitatives.

Graphique 9
Les liens entre les indicateurs décrivant la situation économique



Source : CRÉDOC, 1999

A la suite de cette analyse, on a isolé cinq groupes d'individus, selon la similitude de leurs réponses aux questions intégrées en variable active de l'analyse (les barycentres de ces groupes ont été projetés sur le graphique précédent). Ces groupes peuvent être hiérarchisés selon l'aisance de la situation économique ressentie : de ceux pour lesquels tous les indicateurs sont au vert, à ceux pour lesquels ils sont tous au rouge, en passant par deux situations intermédiaires. Le montant des revenus est fortement discriminant.

Ces groupes permettent de faire apparaître que si les indicateurs choisis sont très liés, ils ne sont pas complètement équivalents : en particulier la position sur l'échelle sociale, mais aussi le sentiment de s'imposer ou non des restrictions n'évoluent pas complètement en cohérence avec le niveau de vie.

Ces groupes ont des caractéristiques communes d'un pays à l'autre, mais ne représentent pas un poids identique. Ainsi, le groupe le plus en difficulté est plus important en Italie et au Royaume-Uni. Le groupe le plus à l'aise est surtout important en Allemagne et en France.

Tableau 17
Les différentes perceptions de la situation économique personnelle

	Allemagne	Royaume-Uni	France	Italie
Plutôt à l'aise	29%	32%	30%	22%
Non-répondant	20%	9%	9%	15%
Budget équilibré	29%	26%	38%	34%
Difficultés	13%	19%	17%	17%
Fortes difficultés	9%	14%	6%	12%
Total	100%	100%	100%	100%

Source : CRÉDOC, 1999

Plutôt à l'aise

Les revenus des personnes de ce groupe sont pour la plupart supérieurs à la médiane, et même majoritairement à 75%. Les deux tiers d'entre elles mettent de l'argent de côté, et autant ne s'imposent pas de restrictions sur leur budget. Près des deux tiers estiment qu'elles appartiennent à la classe moyenne supérieure.

La moitié de ce groupe a vu son niveau de vie augmenter au cours des dix dernières années. Ces ménages sont plus souvent sans enfant (les personnes ayant des enfants à charge ne représentent que 36% de cette classe, contre 43%). Ils comportent en majorité un actif occupé,

appartenant aux catégories A et B, et la plupart n'ont pas connu le chômage au cours des cinq ans écoulés. Ils sont en moyenne plus jeunes que l'ensemble des personnes interrogées (moins de personnes âgées de 65 ans et plus, et plus de 25-34 ans).

Non-répondant

Cette classe se caractérise surtout par le fort taux de non-réponse aux divers indicateurs sur la situation économique, soit par refus de répondre, soit par difficulté à se situer. Les personnes classées ici ont au moins une non-réponse (le plus souvent aux revenus, mais aussi à l'échelle sociale ou encore à la capacité d'épargne), voire plusieurs. Lorsqu'ils sont remplis, les indicateurs laissent plutôt entrevoir une situation légèrement plus favorable que la moyenne : les trois quarts ne s'imposent pas de restrictions, contre 40% en moyenne, 70% mettent de l'argent de côté contre 40% en moyenne et 54% s'associent à la classe moyenne supérieure ou aux gens aisés, contre 31%. C'est pourquoi ce groupe peut quand même se positionner par rapport aux autres, comme un groupe proche du premier dans une échelle décrivant la situation économique globale.

Cependant, ce groupe se distingue peu par ses caractéristiques socio-démographiques. Les catégories C sont peu nombreuses (12% contre 22% sur l'ensemble de l'échantillon), alors que les catégories A sont plus représentées (37% contre 25%). Ces personnes ont moins connu le chômage (16% contre 28%)

Budget équilibré

Les revenus de ce groupe sont surtout répartis dans les deux quartiles centraux (60% ont des revenus compris entre 25 et 75%).

Ils s'imposent pour la plupart des restrictions, mais qui ne concernent ni l'alimentation ni les soins médicaux. Ils ont d'ailleurs un budget plutôt équilibré (75%, contre 43% en moyenne, dépensent autant qu'ils gagnent). Ils se sont pour la plupart classés parmi les moyens inférieurs.

Les familles sont plus nombreuses dans ce groupe (36% contre 31% en moyenne).

En difficultés

Une majorité des personnes de ce groupe dépense chaque mois plus qu'elle ne gagne. Pourtant, ces personnes affirment toutes s'imposer des restrictions, mais qui en général ne concernent ni l'alimentation, ni les soins médicaux. Toutefois, 20% des ménages de ce groupe

s'imposent des restrictions plus sévères. Une majorité ont des revenus inférieurs à la médiane, et même le tiers est en dessous du seuil de pauvreté. Cependant, il reste un tiers de personnes qui ont des ressources supérieures à la médiane. Les personnes de ce groupe considèrent essentiellement appartenir à la classe moyenne supérieure.

Les catégories C, les chômeurs et les inactifs (à l'exception des retraités) sont plus représentés dans ce groupe, ainsi que les personnes bénéficiant d'un logement social. Les familles et les personnes seules sont aussi plus fréquentes qu'en moyenne.

En grandes difficultés

Les trois quarts de ce groupe ont des revenus inférieurs au premier quartile, et près de la moitié sont au-dessous du seuil de pauvreté. Peu de personnes ont déclaré mettre de l'argent de côté et plus du tiers dépensent plus qu'elles ne gagnent. Les deux tiers s'imposent des restrictions vitales.

Les deux tiers s'estiment défavorisées, le reste se classant plutôt parmi les moyens inférieurs.

La moitié de ce groupe estime avoir vu son niveau de vie baisser en 10 ans. Les caractéristiques socio-démographiques sont celles du groupe précédent. Sa seule particularité : les 55 ans et plus sont aussi plus nombreux.

II LA PERCEPTION DE LA PAUVRETÉ

Dans cette partie, on analyse dans un premier temps la perception qu'ont les personnes interrogées de la pauvreté, aussi bien en terme qualitatif (comment caractériser la pauvreté ?) que quantitatif (combien de personnes sont en situation de pauvreté ?) dans le pays et en Europe. On s'intéresse ensuite à la représentation que se font les ménages européens de l'évolution du phénomène.

II.1 Le seuil de pauvreté subjectif plus élevé que le seuil relatif

On a utilisé dans la partie précédente un seuil de pauvreté, dit relatif, calculé à partir de la distribution nationale des revenus. Une autre manière de calculer un seuil de pauvreté consiste à demander aux ménages eux-mêmes d'estimer le montant qu'il leur semble nécessaire pour vivre. Contrairement au seuil de pauvreté précédent, qui était arbitraire, le montant obtenu ainsi correspond à un véritable minimum, qui peut par exemple être comparé aux minima sociaux.

Des travaux précédents ont prouvé que la formulation de la question posée aux personnes interviewées est d'importance³¹. Elle amène à des seuils plus ou moins élevés selon qu'elle renvoie à une définition plus ou moins stricte de la pauvreté. Dans cette enquête, la question utilisée est la suivante : « *selon vous, qu'elle est le montant minimum dont un ménage doit absolument disposer pour pouvoir simplement subvenir à ses besoins ?* » Bien sûr, le montant dépend de la structure du ménage. C'est pourquoi les personnes interrogées devaient se prononcer pour :

- un ménage équivalent au leur (on rapporte alors la somme annoncée au nombre d'unités de consommation du ménage auquel appartient la personne interrogée),
- un ménage type constitué d'un couple et deux enfants de moins de 12 ans (on rapporte alors la somme annoncée à 2,1 unités de consommation).

A ces deux questions, ce sont les Britanniques qui sont les plus nombreux à ne pas avoir répondu (13% pour le premier seuil, et 22% pour le deuxième). Dans les autres pays, les taux sont moindres (inférieurs à 8%), et sont équivalents pour les deux questions.

On a donc pu définir de nouveaux seuils de pauvreté, qu'on qualifiera par la suite de subjectifs pour les distinguer des seuils de pauvreté précédents.

Pour les deux situations de référence, et dans les quatre pays, les seuils obtenus ainsi sont supérieurs au seuil de pauvreté calculé à partir de la distribution nationale de revenus (le montant est entre 20% et 170% supérieur selon les seuils et les pays). C'est d'ailleurs habituellement le cas lorsque l'on compare les résultats obtenus par ces deux méthodes.

Tableau 18
Les seuils de pauvreté subjectifs

Seuil de pauvreté ...	Allemagne	Royaume- Uni	France	Italie
Estimé pour un ménage type (S1)	2 707 DM	692 P	6 282 FF	1 800 000 L
Estimé pour un ménage semblable à celui de la personne interrogée (S2)	1 487 DM	545 P	5 380 FF	1 400 000 L
Seuil de pauvreté (R)	1 248 DM	378 P	3 716 FF	668 000 L
Ratio (S1/R) en %	+117	+83	+69	+169
Ratio (S2/R) en %	+19	+44	+45	+110

Source : CRÉDOC, 1999

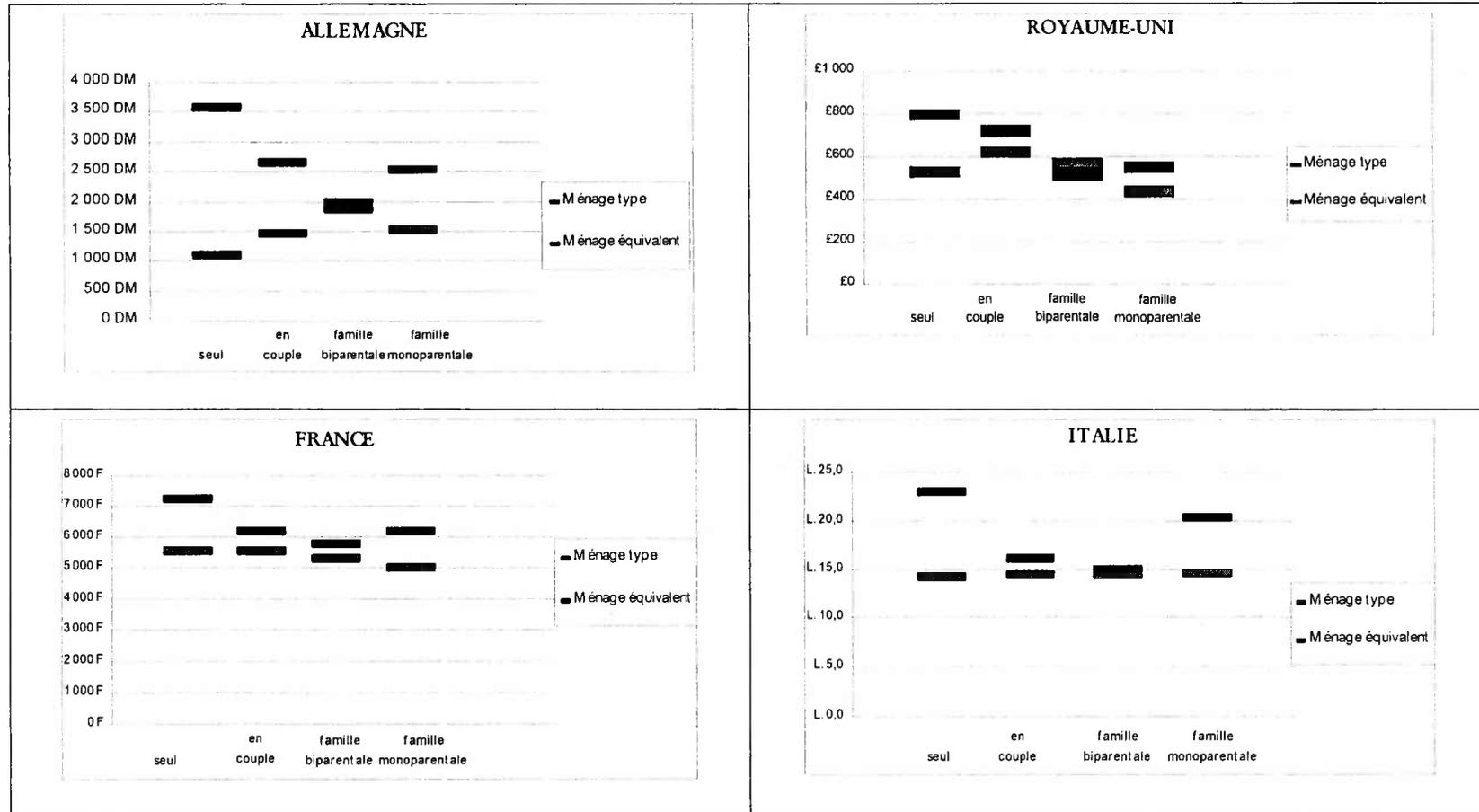
³¹ Cf travaux de F. Gardes sur le sujet.

a) Le ménage type : une référence trop lointaine pour les personnes seules

Le seuil obtenu à partir de l'estimation sur un ménage type est toujours plus élevé que celui estimé sur un ménage d'une structure équivalente à la personne interrogée. C'est en Grande-Bretagne que la différence est la plus nette (dans ce pays, la première estimation est égale à près du double de la seconde. Ailleurs, l'estimation sur le ménage type est de 20 à 25% supérieure). Ces écarts témoignent de la difficulté à estimer le minimum vital nécessaire à un ménage d'une structure différente de la sienne.

D'ailleurs, les personnes seules ont, dans tous les pays, fait une estimation concernant le ménage type très nettement supérieure. C'est aussi pour eux que la différence entre les deux estimations subjectives (ménage type et ménage équivalent) est la plus marquée. L'écart est aussi assez élevé pour les familles monoparentales. Par contre, les deux estimations fournies par les familles biparentales, les types de ménage les plus proches de la situation type, sont toujours très proches, quel que soit le pays.

Graphique 10
Estimation seuils de pauvreté subjectifs par type de ménage



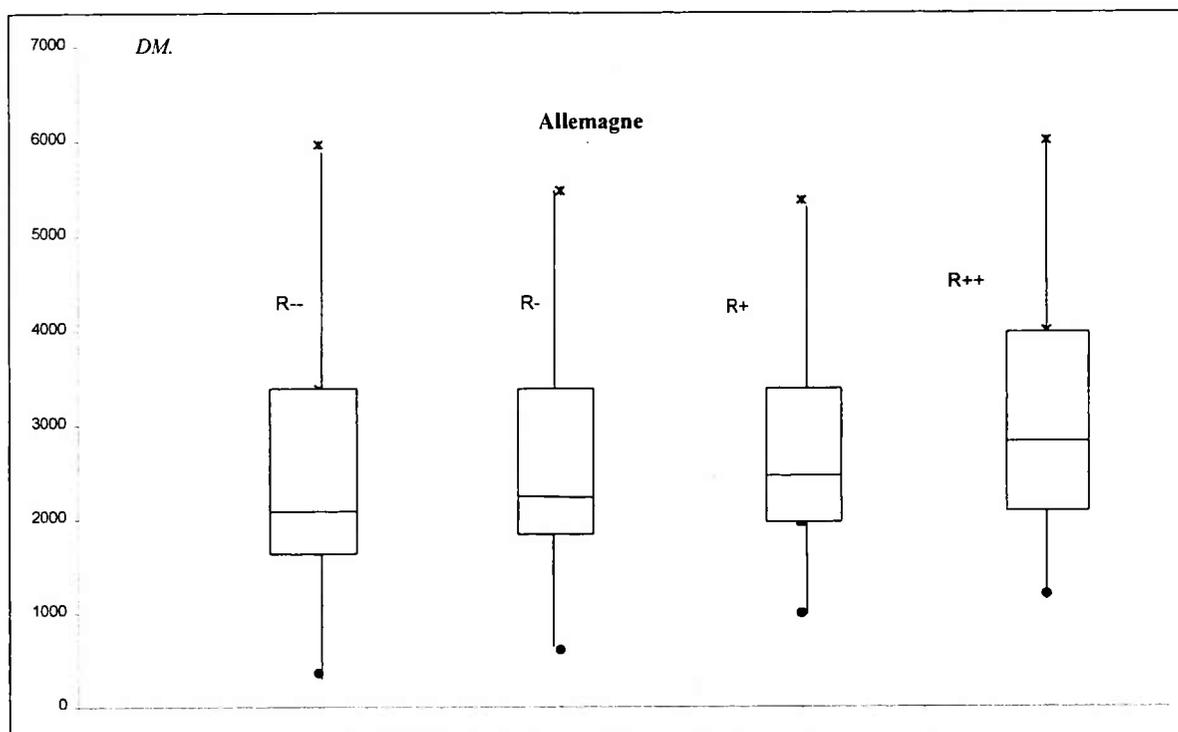
Source : CRÉDOC, 1999

b) Le seuil de pauvreté subjectif augmente avec le niveau de vie

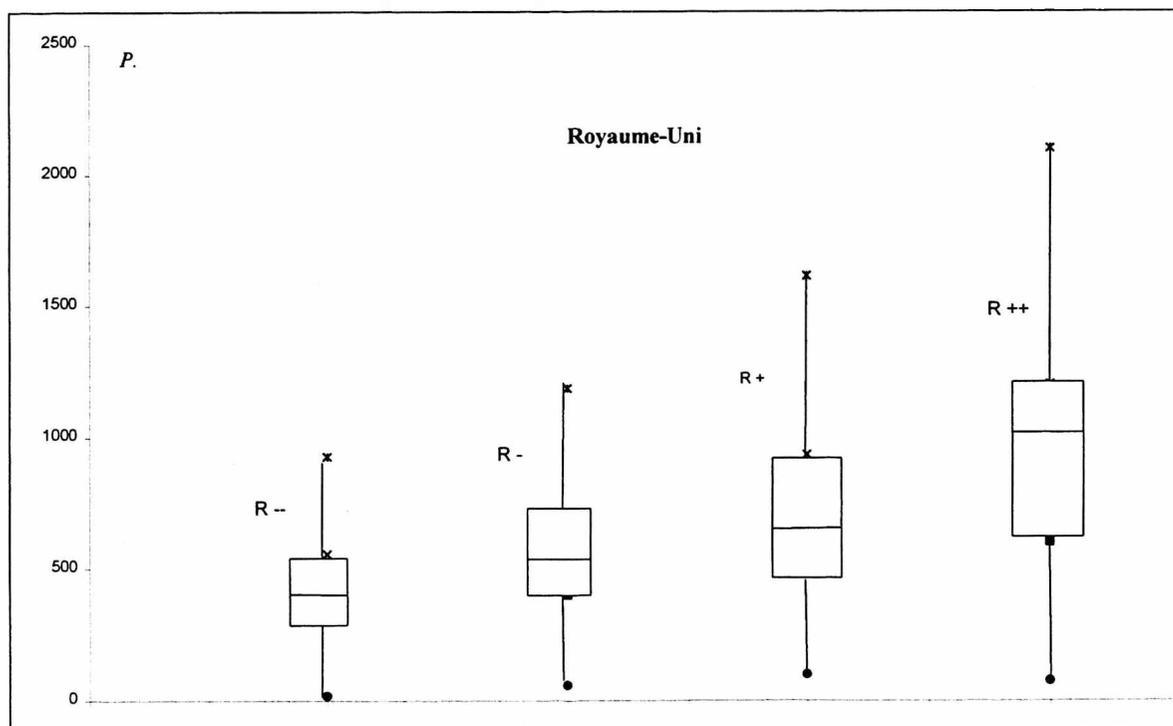
Dans les quatre pays étudiés, les montants estimés varient avec le propre niveau de vie des personnes interrogées. Cependant, d'un pays à l'autre, les variations sont plus ou moins marquées (cf. graphiques suivants).

Ainsi, les box plots symbolisant la dispersion des réponses obtenues sur chaque quartile sont assez semblables d'une tranche de revenu à l'autre en Allemagne, alors qu'ailleurs, elles s'agrandissent et se décalent vers le haut au fur et à mesure que les revenus augmentent, signe que les estimations sont plus dispersées et en moyenne plus élevées (cf. graphique suivant).

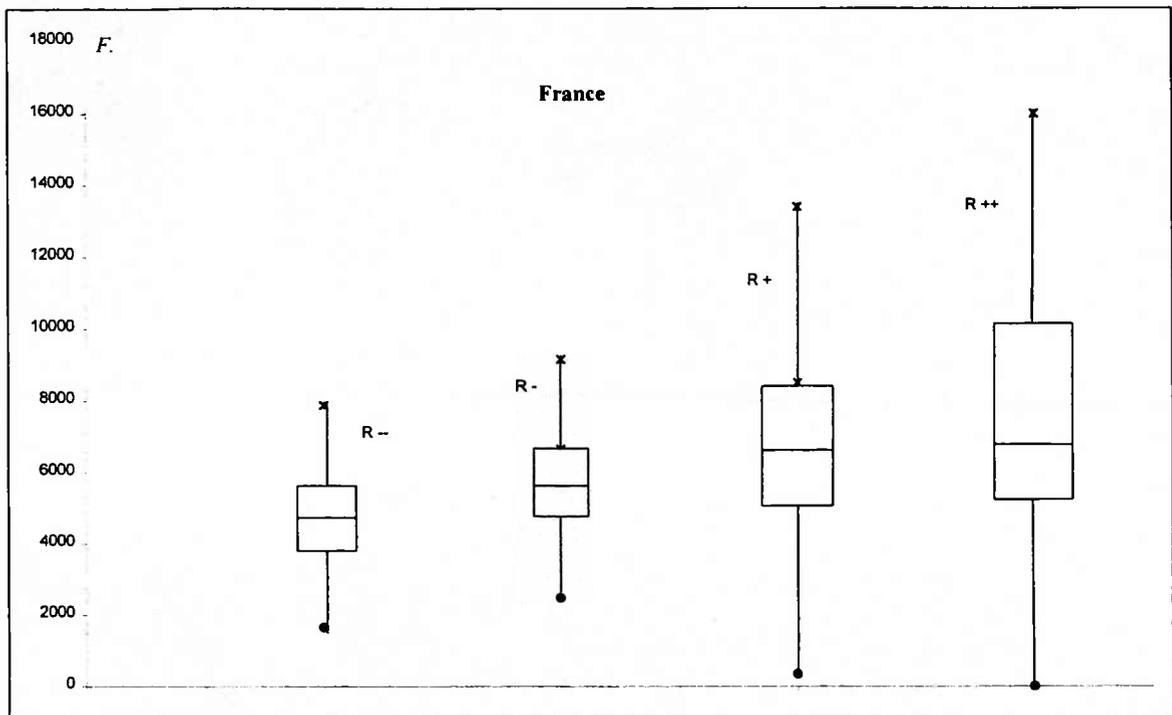
Graphique 11
Dispersion des estimations de seuil de pauvreté selon le niveau de vie, par pays



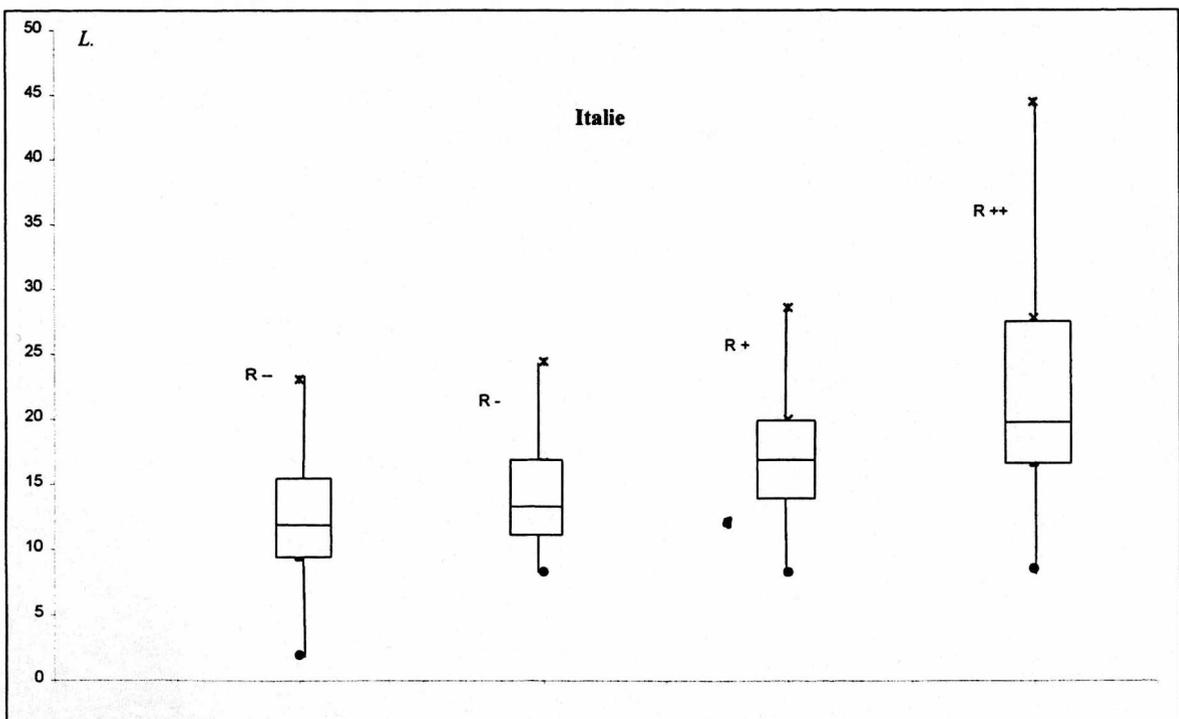
Source : CRÉDOC, 1999



Source : CRÉDOC, 1999



Source : CRÉDOC, 1999



Source : CRÉDOC, 1999

II.2 La quantification de la pauvreté

Une fois que les personnes interrogées ont indiqué le montant minimal qu'elles estiment nécessaire pour vivre, on leur a demandé de donner approximativement la part de personnes pauvres dans le pays. Elles se prononcent bien entendu par rapport à leur propre définition de la pauvreté.

La part de personnes qui n'a pas répondu à cette question est assez élevée, sauf en Allemagne (4% de non réponse, pour entre 17% et 23% dans les trois autres pays). Les personnes interrogées ont donc eu plus de mal à quantifier la pauvreté qu'à la caractériser par un montant minimum de ressources.

Tableau 19
Taux de pauvreté moyen

	Allemagne	Royaume-Uni	France	Italie
Taux de pauvreté moyen	32%	35%	34%	43%
Taux de pauvreté moyen (sans les déciles extrêmes)	32%	33%	33%	44%
Valeur du premier décile	12%	10%	10%	20%
Valeur du dernier décile	60%	65%	60%	70%

Source : CRÉDOC, 1999

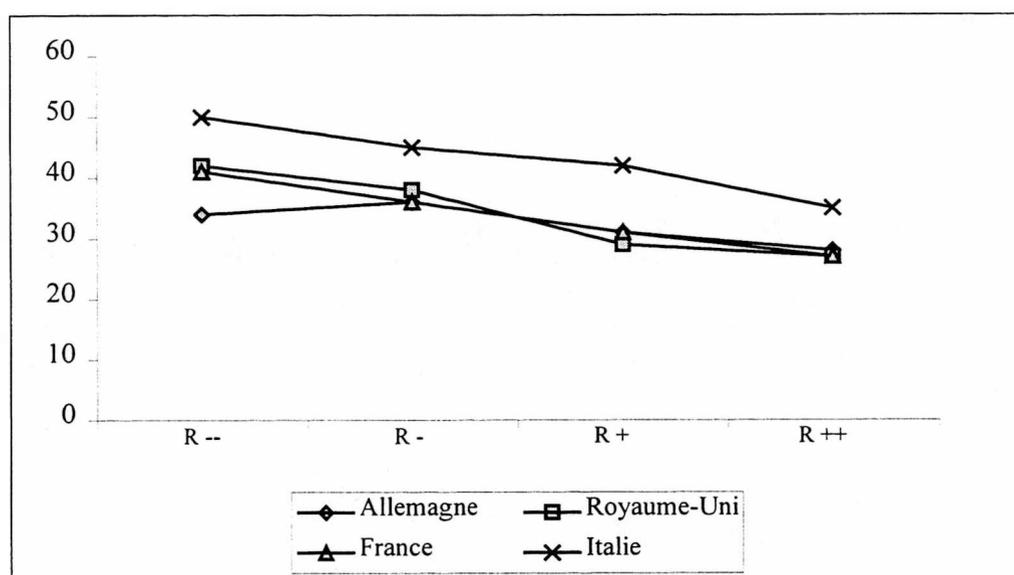
Les taux de pauvreté moyens estimés par les personnes interrogées sont particulièrement élevés, ce qui est cohérent avec le fait que les seuils de pauvreté subjectifs sont eux-mêmes élevés. En France, en Allemagne et au Royaume-Uni, la moyenne des estimations est d'environ un tiers, et atteint même 43% en Italie. Rappelons que les taux de pauvreté estimés à partir du seuil relatif à 50% de revenu moyen correspondent plutôt à des fourchettes comprises entre 13 et 25% de personnes pauvres selon les pays. C'est en Italie que la différence entre la part annoncée par les personnes interrogées et la part estimée par Eurostat est la plus grande (+25 points, contre +18% en Allemagne et en France, et +8 points en Angleterre), mais c'est aussi dans ce pays que les seuils subjectifs étaient les plus éloignés du seuil relatif.

Dans tous les pays, la perception de l'importance de la pauvreté diminue au fur et à mesure que la situation personnelle s'améliore. Lorsqu'on éprouve soi-même des difficultés, on a alors tendance à généraliser la pauvreté. Ce résultat n'est d'ailleurs pas en cohérence avec le

fait que les personnes ayant un niveau de vie élevé évoquent un seuil minimal pour vivre plus élevé, en dessous duquel il y a logiquement plus de personnes.

Une exception : l'Allemagne, où les écarts d'un quartile de niveau de vie à l'autre sont faibles, et où les deux quartiles les plus faibles sont à des niveaux équivalents. On rappelle que pour le seuil de pauvreté, les écarts étaient déjà plus resserrés en Allemagne que dans les trois autres pays.

Graphique 12
Taux de pauvreté selon le niveau de vie individuel



Source : CRÉDOC, 1999

Guide de lecture : R -- : quartile regroupant les 25% ayant les ressources les plus faibles.

R ++ : quartile regroupant les 25% ayant les ressources les plus élevées.

II.3 L'évolution de la pauvreté

a) Le sentiment d'une hausse de la pauvreté domine partout ...

Dans tous les pays, le sentiment majoritaire est que la pauvreté dans le pays a augmenté au cours des 10 dernières années. Les Français sont les plus pessimistes, puisque plus de 80% d'entre eux sont de cet avis, viennent ensuite les Allemands, qui sont un peu moins nombreux à penser que la pauvreté a augmenté, mais qui sont aussi peu nombreux que les Français à penser qu'elle a diminué (5%). Les Britanniques sont les plus optimistes, suivis de près par les Italiens, qui sont à peine plus de 60% à estimer que la pauvreté a augmenté dans leur pays, et 17% à penser qu'elle a diminué.

Tableau 20
Au cours des dix dernières années , la pauvreté ...

	Allemagne		Royaume-Uni		France		Italie	
	Pays	Europe	Pays	Europe	Pays	Europe	Pays	Europe
A augmenté	75%	77%	60%	53%	81%	83%	66%	65%
Est restée stable	20%	18%	23%	28%	14%	11%	17%	18%
A diminué	5%	5%	17%	19%	5%	6%	17%	17%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Source : CREDOC, 1999

Ce sentiment d'une dégradation de la situation est partagé par toute la population. Cependant, certaines catégories l'ont encore plus perçu. Les critères qui influent significativement sur la perception de l'augmentation de la pauvreté sont à peu près les mêmes d'un pays à l'autre. Les classes d'âges intermédiaires ont davantage que les autres le sentiment que la pauvreté a augmenté en dix ans (les 45-54 ans en Allemagne, en Grande-Bretagne, en Italie et les 55-64 ans en France). C'est aussi le cas des personnes qui sont plus directement concernées par la pauvreté, soit parce qu'elles connaissent des personnes dans ces situations (en Allemagne et surtout en France), soit parce qu'elles rencontrent elles-mêmes des difficultés économiques (les personnes qui considèrent s'imposer des restrictions, vitales ou non, en Allemagne, en Angleterre ou en France, les personnes qui ont connu le chômage au cours des cinq années passées en Angleterre, les personnes qui dépensent plus qu'elles ne gagnent en France ou encore les personnes qui se considèrent plutôt en bas de l'échelle sociale en Allemagne, en Italie ou en France).

Le niveau de vie en tant que tel, ainsi que les catégories socio-professionnelles, n'ont que peu d'influence. Ce sont donc plutôt les indicateurs subjectifs du niveau de vie qui interfèrent sur la perception de l'évolution de la pauvreté.

b) Une augmentation de la pauvreté qui va de pair avec le sentiment d'un accroissement des inégalités

Le sentiment général est par ailleurs celui d'une augmentation des inégalités dans le pays, dans des proportions semblables à celles obtenues sur la question sur la pauvreté. D'ailleurs, les réponses à l'une et l'autre de ces questions sont souvent les mêmes, surtout en Allemagne et en France. Le taux de recoupement des réponses y est respectivement de 81% et de 77%, mais seulement 61% en Angleterre et 59% en Italie.

En Italie, les réponses obtenues sur la question des inégalités sont plutôt plus favorables que celles obtenues sur la pauvreté, alors que la situation est inverse en Angleterre. Ainsi, le quart des anglais interrogés a perçu une stagnation, voir une baisse de la pauvreté, et pourtant a le sentiment que les inégalités ont augmenté. En Italie, cette proportion n'est que de 14%. A l'inverse, 20% des Italiens ont perçu une augmentation de la pauvreté et une baisse des inégalités, contre seulement 14% des anglais.

Tableau 21
Au cours des 10 dernières années, les inégalités ...

	Allemagne		Royaume-Uni		France		Italie	
	Pays	Europe	Pays	Europe	Pays	Europe	Pays	Europe
Ont augmenté	83%	80%	76%	60%	80%	79%	61%	58%
Sont restées stables	15%	18%	17%	29%	16%	16%	28%	31%
Ont diminué	2%	2%	7%	11%	2%	5%	11%	11%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Source : CRÉDOC, 1999

D'ailleurs, selon Eurostat, il existe en Europe un lien entre taux de pauvreté du pays et niveau des inégalités : plus le premier est élevé, et plus les inégalités sont fortes³². Le sentiment des Européens est conforme à cette tendance. Seuls deux pays font exception à cette règle : le Royaume-Uni et l'Irlande, où malgré un niveau de revenu assez élevé, les inégalités restent importantes.

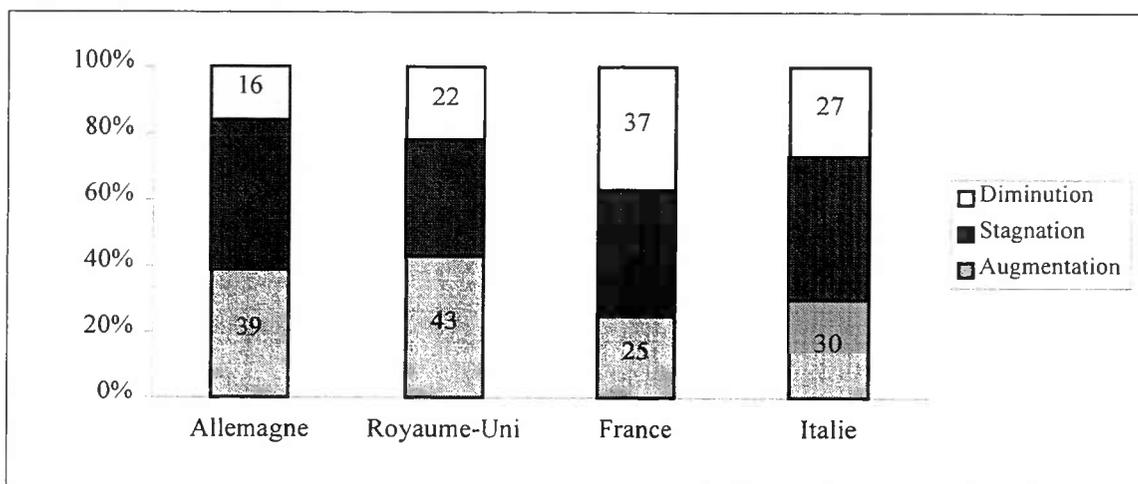
c) Une perception très liée à l'évolution individuelle

La perception de l'évolution globale de la pauvreté en dix ans est aussi fortement influencée par l'évolution ressentie du niveau de vie sur la même période (alors que l'on a vu précédemment que le niveau de vie en lui-même avait une influence faible).

³² Portrait social de l'Europe, 1998, Eurostat.

Un sentiment très partagé sur l'évolution du niveau de vie

Graphique 13
Perception de l'évolution passée du niveau de vie individuel



Source : CRÉDOC, 1999

Le Royaume-Uni, pays le moins pessimiste quant à l'évolution de la pauvreté, est aussi celui où les personnes interrogées sont les plus nombreuses à trouver que leur situation s'est améliorée. Les Français, qui étaient les plus pessimistes, sont aussi ceux qui ont été les plus nombreux à mettre en avant une dégradation de leur propre niveau de vie. Cependant, le lien n'est pas automatique, puisque les Italiens, ayant une attitude semblable aux anglais sur la situation de la pauvreté dans le pays, ont un sentiment moins favorable en ce qui concerne leur situation individuelle.

Une évolution favorable du niveau de vie concerne plus souvent des personnes ayant par ailleurs de bons indicateurs, mais le lien n'est pas complètement automatique. Ainsi, les personnes appartenant au dernier quartile ne représentent que 28% (même si la part moyenne est de 20%), et le premier quartile représente 13% (contre 19% en moyenne). De même, seulement 31% des personnes dont le niveau de vie a baissé appartiennent au premier quartile, et 14% sont dans le quartile le plus haut.

Une dégradation individuelle associée à une dégradation générale

Il semble que les personnes ayant elles-mêmes une perception négative de l'évolution de leur propre situation ont davantage le sentiment que la dégradation est générale, quelle que soit par ailleurs leur position sur l'échelle sociale.

Ce lien existe dans les quatre pays, même si c'est en Italie qu'il est le plus net (les Italiens qui pensent que leur niveau de vie a diminué sont 30% de plus que ceux qui l'ont vu augmenter à trouver que la pauvreté a augmenté dans ce pays) et en France qu'il est le plus atténué (tout de même 12% d'écart).

Tableau 22
Lien entre l'évolution globale de la pauvreté et l'évolution de son propre niveau de vie

	Votre niveau de vie		
	A augmenté	Est resté stable	A diminué
Allemagne	68%	77%	89%
Angleterre	53%	61%	72%
France	75%	79%	87%
Italie	56%	60%	85%
Inégalités			
Allemagne	81%	81%	91%
Angleterre	72%	74%	85%
France	84%	73%	84%
Italie	55%	53%	77%

Source : CREDOC, 1999

Guide de lecture : En Allemagne, 68% des personnes qui ont affirmé que leur niveau de vie a augmenté ont le sentiment que la pauvreté a augmenté dans leur pays. Cette proportion atteint 77% pour ceux qui estiment que leur niveau de vie est resté stable, et même 89% pour ceux qui pensent qu'il a diminué.

De même, l'opinion relative à l'évolution générale des inégalités est liée à la perception de l'évolution du niveau de vie individuel, mais le lien n'est pas aussi fort que précédemment.

Les personnes ayant ressenti une dégradation de la situation sont plus nombreuses en moyenne à estimer que les inégalités dans le pays se sont accrues. C'est encore une fois en Italie que les différences de perception sont les plus marquées.

Cependant, on ne constate pas d'écart significatif des réponses entre ceux qui affirment que le niveau de vie a stagné et ceux qui pensent qu'il a augmenté. Une exception, la France, où ceux qui pensent que leur niveau de vie a augmenté sont aussi plus nombreux à considérer que les inégalités ont augmenté.

d) Entre la perception et réalité : un décalage

La comparaison des perceptions recueillies dans cette enquête et des statistiques d'Eurostat amènent à des constatations surprenantes.

En France, en Angleterre et en Italie, la part de ménages pauvres a peu évolué entre 1988 et 1993. En France, elle est passée de 14% à 16% (selon l'Insee, le taux a même stagné sur la période 1984-1994, avec une hausse de 1984 à 1989, puis une baisse sur la deuxième partie de la période). En Allemagne, elle est passée de 11 à 13%, sachant que dans l'intervalle, l'Allemagne s'est réunifiée.

Cependant, les indicateurs sont parfois contradictoires. Ainsi, en France, le nombre de bénéficiaires des minima sociaux a augmenté de 12,5% de 1990 à 1997, même si depuis 1995, la tendance est plutôt à la stabilité. Par ailleurs, le discours politique s'est emparé du thème de l'exclusion sociale, qui a été souvent mis en avant depuis l'instauration du RMI en 1988 par le gouvernement Rocard et qui a été beaucoup repris par la presse. Il faut y ajouter la question de la montée du chômage, au cœur des préoccupations jusqu'en 1998. Cela a probablement alimenté le sentiment général d'une hausse de la pauvreté en France.

L'Italie a même connu une baisse du taux de pauvreté qui est passé de 21% à 18%. Si les Italiens sont effectivement les européens interrogés qui sont les moins nombreux à avoir perçu une hausse de la pauvreté dans leur pays, ils sont une minorité à avoir effectivement repéré la baisse (17%).

Seule la Grande-Bretagne a vu son taux de pauvreté s'accroître significativement (il atteint en 1993 23%, contre 15% en 1988). Pourtant, c'est le pays où la population a le moins souvent ressenti une hausse de la pauvreté.

Bien sûr, le taux de pauvreté n'est pas le seul indicateur de l'évolution de ce phénomène dans le pays. On peut en particulier repérer l'écart qui sépare la population au seuil de pauvreté, de manière à matérialiser la gravité de la situation. Cependant, l'absence de corrélation entre l'évolution de ce taux et la perception de la population est significative de la subjectivité de l'opinion sur ce sujet. Elle est forgée par de nombreux autres paramètres : sa manière de se

représenter la pauvreté, le vécu de sa propre situation, la prise de conscience de l'importance de cette question, le relais assuré par le monde politique et par les médias...

e) L'évolution de la pauvreté en Europe : une extrapolation de la perception sur le pays ?

Lorsqu'il s'agit de donner leur avis sur l'Europe, les taux de non-réponse sont beaucoup plus élevés que lorsqu'il s'agit de se prononcer sur leur propre pays : 30% des Britanniques, 24% des Italiens, 10% des Français, mais seulement 5% des Allemands ne sont pas en mesure de se prononcer sur l'évolution de la pauvreté en Europe.

Lorsqu'elles ont répondu aux deux questions, ce sont le plus souvent les mêmes personnes qui ont repéré les mêmes évolutions dans le pays et en Europe (en France, 85% ont donné une réponse semblable aux deux questions, 81% en Italie, 78% en Allemagne). Seuls les Anglais ont une opinion plus divergente. Le taux de recoupement n'est que de 64%. Ils ont le sentiment que la situation européenne est plus favorable encore que la situation anglaise (53% seulement des anglais ont perçu une augmentation de la pauvreté en Europe, contre 60% pour leur pays).

On peut faire le même constat sur la similitude des réponses sur l'évolution des inégalités en France et en Europe.

II.4 L'évolution de la pauvreté dans un proche avenir : une évolution plus favorable que par le passé

Les Italiens ont davantage de difficultés que les autres Européens à projeter leur pays dans l'avenir : 15% d'entre eux (contre au maximum 7% dans les autres pays) n'ont pas été en mesure de se prononcer sur l'évolution de la pauvreté en Italie dans les cinq ans qui viennent (alors qu'ils avaient été nombreux à donner leur avis sur la période passée).

Quand ils se sont hasardés à fournir une réponse, les Italiens sont avec les Allemands les plus nombreux à penser que la pauvreté va augmenter (au moins 58% pensent ainsi). Cependant, les Allemands sont très peu à penser que la pauvreté va diminuer, alors que les Italiens sont près du quart à avoir cette opinion.

Ce sont les Britanniques, qui étaient déjà ceux qui pensaient que la pauvreté avait le moins augmenté au cours des 10 ans passés, qui sont les plus optimistes pour l'avenir.

Tableau 23
Évolution de la pauvreté dans les cinq prochaines années

Dans les cinq prochaines années, la pauvreté va ...	Allemagne		Royaume-Uni		France		Italie	
	Pays	Europe	Pays	Europe	Pays	Europe	Pays	Europe
Plutôt augmenter	60%	62%	43%	37%	55%	53%	58%	54%
Rester stable	33%	30%	31%	36%	25%	29%	19%	25%
Diminuer	7%	8%	26%	27%	20%	18%	23%	21%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Source : CRÉDOC, 1999

Les personnes qui pensent que la pauvreté va augmenter ont des caractéristiques assez semblables à celles qui ont répondu que la pauvreté s'était accrue au cours des dix dernières années. Ainsi les personnes plus directement susceptibles d'être concernées par la pauvreté sont plus nombreuses à penser que la pauvreté va encore augmenter. Cependant, d'un pays à l'autre, ce ne sont pas toujours exactement les mêmes publics qui ont avancé une future hausse de la pauvreté.

C'est le cas des personnes interrogées dans des ménages pour lesquels le chef de famille est de catégorie C (en France, en Italie et en Grande-Bretagne), des personnes qui ont des revenus inférieurs au premier quartile en France, à la médiane en Italie, des personnes qui s'imposent des restrictions (en Allemagne, en Italie), ou encore des personnes qui connaissent beaucoup de personnes pauvres dans leur entourage (en France, en Allemagne, en Italie).

Dans tous les pays, les classes moyennes supérieures sont plus nombreuses à pronostiquer une baisse de la pauvreté.

Il existe certaines différences aussi en fonction des caractéristiques socio-démographiques, mais qui ne sont pas les mêmes d'un pays à l'autre. Ainsi, en France, les 35-44 ans sont plus nombreux à se prononcer pour une future hausse de la pauvreté, en Allemagne et en Italie, ce sont plutôt les 55-65 ans et en Angleterre les retraités.

Encore plus que pour le passé, la perception pour l'Europe s'aligne sur la perception du pays pour les personnes qui ont pu se prononcer (en Angleterre et en Italie, le taux de non-réponse frôle le tiers des personnes interrogées). Le taux de recoupement entre les deux réponses est de 90% en Italie, 86% en France, 81% en Allemagne et 72% en Angleterre.

La tendance annoncée pour l'avenir est souvent un prolongement de la perception sur les dix ans écoulés. Mais pas seulement. En effet, pour les personnes ayant répondu à ces deux questions, à peine plus de la moitié environ ont répondu la même chose pour l'avenir que pour le passé (62% en Allemagne, 52% en Grande-Bretagne, 55% en France et 57% en Italie). Ceux qui n'envisagent pas la même tendance penchent plutôt vers une amélioration (en général d'une hausse à une stagnation ou une baisse de la pauvreté).

Comme pour la perception du passé, l'évolution future de la pauvreté dans le pays varie en fonction de l'évolution attendue de la propre situation des personnes interrogées. Une amélioration de la situation personnelle, quelle que soit la situation sur l'échelle sociale, amène à envisager une amélioration de la situation globale.

C'est encore une fois en Italie que la perception individuelle a le plus d'influence sur la vision globale de l'avenir (32 points d'écart sur la part de personnes pronostiquant une hausse de la pauvreté entre les personnes qui envisagent une hausse de leur niveau de vie et celles qui planifient une baisse).

Tableau 24
Opinion des européens concernant l'évolution de leur niveau de vie

	Votre niveau de vie		
	Va augmenter	Va rester stable	Va diminuer
Allemagne	50%	58%	74%
Angleterre	36%	41%	47%
France	41%	50%	64%
Italie	40%	55%	72%

Source : CRÉDOC, 1999

PARTIE III :

LES CONDITIONS SOCIALES DANS LES DIFFÉRENTS PAYS D'EUROPE SELON LES EUROPÉENS

Si la partie précédente nous a permis de comprendre comment les européens des quatre pays concernés par l'étude percevaient leur propre situation sociale et celle de leur pays, cette troisième partie s'intéresse plus spécifiquement au regard que portent les personnes interrogées sur les autres pays en premier lieu, et sur la position de leur propre pays au sein de l'Europe en second lieu.

Le premier chapitre de cette partie détaille, pays par pays, l'image que les européens ont des autres pays en ce qui concerne la prévalence de la pauvreté et des inégalités, l'action de l'État et les conditions de vie pour les plus démunis. Il montrera, d'autre part, l'importance que les personnes interrogées attachent d'abord à leur propre pays. Le deuxième chapitre est constitué d'une analyse typologique qui permettra de mieux comprendre la formation des opinions selon la condition sociale objective et subjective, et selon les représentations de la pauvreté telles qu'elles ont été étudiées en première partie.

I LA HIÉRARCHIE DES PAYS SELON LES CONDITIONS SOCIALES

Par le terme de « conditions sociales » nous désignons ici à la fois la prévalence de la pauvreté et des inégalités, et l'intensité de l'intervention de l'État ainsi que les conditions de vie des plus démunis. Afin de déterminer de quelle façon les européens interrogés perçoivent ces « conditions sociales » dans les différents pays concernés par notre étude, nous leur avons demandé un classement de ces quatre pays pour chacune des dimensions citées précédemment.

La perception que les Européens ont des différents pays est alors proche de conditions de vie objectives telles qu'elles peuvent être déterminées par les différentes mesures de la pauvreté, des inégalités ou des dépenses de l'État. L'Allemagne en particulier, est le pays en général le plus fréquemment désigné comme le moins concerné par la pauvreté, mais aussi comme celui dans lequel l'intervention de l'État est la plus importante et finalement, les conditions de vie pour les plus démunis les moins difficiles. La Grande-Bretagne et l'Italie sont fréquemment perçues comme les pays proposant les conditions sociales les plus défavorables, leur place respective variant selon les questions.

I.1 L'Allemagne est perçue comme le pays où la pauvreté est la moins répandue

Quelque soit la nationalité des personnes interrogées, l'Allemagne est le plus fréquemment cité comme le pays dans lequel la pauvreté est la moins répandue. A l'opposé, l'Italie donne le plus souvent l'image du pays le plus concerné, sauf pour les Britanniques qui citent la Grande-Bretagne. Les opinions concernant la présence d'inégalités sont moins contrastées. En particulier, le tiers des personnes interrogées ne se prononcent pas. Celles qui ont une opinion citent souvent la Grande-Bretagne, sauf les Italiens qui mentionnent le plus fréquemment leur pays.

Ainsi, interrogés sur le pays dans lequel la pauvreté est la moins répandue, c'est l'Allemagne que les européens sont les plus nombreux à citer. C'est en particulier le cas des Allemands (58% estiment que leur pays est le plus favorisé à cet égard), des Français (pour 56%) et dans une moindre mesure des Britanniques (pour 45%) et des Italiens (pour 38%).

Les personnes interrogées sont particulièrement nombreuses à considérer que l'Italie est le pays dans lequel la pauvreté est la plus répandue : 58% des Italiens partagent cette opinion, de même que 42% des Allemands et le tiers des Français. Les Britanniques sont moins nombreux à désigner l'Italie (28% seulement sont dans ce cas), en particulier parce que plus du tiers d'entre eux estiment que c'est leur propre pays le plus concerné par la pauvreté.

Tableau 25
Prévalence de la pauvreté dans les différents pays concernés selon les européens interrogés

"Voici quatre pays européens : France, Grande-Bretagne, Italie, Allemagne. Selon, vous, dans lequel :

La pauvreté est-elle la moins répandue ?

La pauvreté est-elle la plus répandue ? "

	%				%			
	France	Grande-Bretagne	Italie	Allemagne	France	Grande-Bretagne	Italie	Allemagne
France	13-	19+	16	14	22+	3-	4-	4-
Grande-Bretagne	13	8-	17+	10-	25	39+	8-	30+
Italie	6	9+	3-	3-	35-	28-	58+	42
Allemagne	56+	45-	37-	58+	6-	12+	9	8
Ne sait pas	12-	19	27+	15-	13-	18	22+	16
Total	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : CRÉDOC, 1999

Les opinions concernant le pays dans lequel les inégalités sont les moins marquées sont moins tranchées. Dans chacun des pays, le nombre de personnes n'ayant pas su répondre à la question est plus important et les personnes ayant répondu ont des avis plus partagés, en particulier parce que chaque pays a tendance à citer sa propre nation. C'est notamment le cas des Français et des Britanniques.

Un peu plus du quart des Français citent ainsi la France, le quart mentionnant la Grande-Bretagne et 10% seulement les autres pays. Pour les autres pays européens, la France n'apparaît que peu comme une nation inégalitaire. Les Allemands sont un peu plus nombreux que les Français à considérer que la Grande-Bretagne est le pays dans lequel les inégalités sont les plus importantes. Ils sont également particulièrement nombreux à juger ainsi leur propre pays. Le tiers des Italiens ne se prononcent pas. Lorsqu'ils répondent à la question, ils citent en général l'Italie (pour le quart d'entre eux) ou la Grande-Bretagne (pour le 18%). Enfin, les Britanniques sont particulièrement nombreux à estimer que la Grande-Bretagne est le pays le plus touché par les inégalités : presque la moitié d'entre eux partagent cette opinion.

Lorsqu'on ne tient pas compte de la tendance manifestée par chaque pays à citer d'abord sa propre nation comme la plus concernée par les inégalités, il apparaît donc que la Grande-Bretagne est fréquemment perçue comme la nation dans laquelle les inégalités sont les plus importantes.

Tableau 26
Perception des inégalités dans les différents pays concernés, selon les européens interrogés

"Selon vous, dans lequel de ces quatre pays les inégalités entre les ménages pauvres et les ménages aisés sont-elles les plus fortes ? "
 %

	France	Grande-Bretagne	Italie	Allemagne
France	30+	4-	6-	5-
Grande-Bretagne	26-	46+	18-	30
Italie	10-	14-	25+	21+
Allemagne	10-	12-	12-	25+
Ne sait pas	24-	24	39+	20-
Total	100	100	100	100

Source : CRÉDOC, 1999

Finalement, quelle que soit la nationalité des personnes interrogées, l'Allemagne est perçue comme étant le pays le moins concerné par la pauvreté, l'Italie comme le plus concerné (sauf pour les Britanniques qui citent de préférence leur propre pays). Un tel consensus ne se

dégage pas lorsqu'il s'agit de désigner le pays le moins touché par les inégalités. Cependant, les Allemands, les Britanniques et les Italiens sont très peu nombreux à mentionner la France, et tous les pays citent fréquemment la Grande-Bretagne.

La perception que les Européens ont de la prévalence de la pauvreté semble alors déterminée plus par le niveau de vie moyen que par le nombre de ménages en dessous du seuil de pauvreté. Ainsi, c'est en Allemagne que le niveau de vie moyen est le plus élevé, c'est en Italie qu'il est le plus faible, la Grande-Bretagne et la France justifiant de niveaux de vie comparables, quoique légèrement à l'avantage des seconds.³³ C'est par contre en grande Bretagne que la proportion de ménages en dessous du seuil de pauvreté est la plus importante (20% de ménages concernés), puis en Italie (19%), en Allemagne (18%) et enfin en France (16%).

1.2 ... et dans lequel les conditions de vie sont les moins difficiles pour les plus démunis

a) Intervention de l'État et difficultés des conditions de vie : l'Allemagne s'oppose à la Grande-Bretagne et surtout à l'Italie

Pour tous les pays concernés par l'enquête, sauf en France, c'est en Allemagne que les pouvoirs publics sont supposés intervenir le plus contre la pauvreté, c'est également là que les conditions de vie sont perçues comme étant les moins difficiles pour les plus démunis. En revanche, les avis sont partagés en ce qui concerne la place de la Grande-Bretagne et de l'Italie : un nombre équivalent de personnes, représentant dans chaque pays entre le quart et près de la moitié des personnes interrogées, estiment que ce sont dans ces pays que les pouvoirs publics interviennent le moins et que les conditions de vie sont les plus difficiles pour les plus démunis. Si les Français partagent cette opinion, ils sont par contre particulièrement nombreux à estimer que c'est dans leur pays et non en Allemagne que les pouvoirs publics interviennent le plus dans la lutte contre la pauvreté, et que les conditions de vie sont les moins difficiles pour les plus démunis.

Ainsi, près de la moitié des Français estiment que la France est le pays dans lequel les pouvoirs publics interviennent le plus, un sur cinq seulement citant l'Allemagne. Dans les autres pays, environ 15% des personnes interrogées accordent une telle place à la France, mais près du quart ont cité l'Allemagne, cette dernière proportion atteignant 41% parmi les Allemands. Quelque soit le pays, la Grande-Bretagne, et surtout l'Italie, sont très peu citées.

³³ Selon les données d'Eurostat, 1995 : le niveau de vie moyen en SPA est de 14 272 en Allemagne, 13 798 en France, 13 578 en Grande-Bretagne, 10 526 en Italie.

En revanche, l'Italie est le pays le plus fréquemment mentionné comme celui dans lequel les pouvoirs publics interviennent le moins (par le quart des Britanniques, environ le tiers des Italiens et des Allemands), sauf en France, où c'est la Grande-Bretagne qui a le plus fréquemment une telle image (le quart des Français citent l'Italie, le tiers la Grande-Bretagne).

De nombreuses personnes interrogées ne se sont pas prononcées sur ces questions : elles représentent entre le quart des personnes interrogées (en France) et légèrement moins de la moitié en Grande-Bretagne et en Italie.

Tableau 27
Intervention des pouvoirs publics dans les différents pays concernés selon les européens interrogés

"Voici quatre pays européens : France, Grande-Bretagne, Italie, Allemagne. Selon, vous, dans lequel :

Les pouvoirs publics interviennent le plus dans la lutte contre la pauvreté ?

Les pouvoirs publics interviennent le moins dans la lutte contre la pauvreté ? "

	%				%			
	France	Grande-Bretagne	Italie	Allemagne	France	Grande-Bretagne	Italie	Allemagne
France	46+	13-	17-	12-	10+	7	4-	6
Grande-Bretagne	8-	15+	13+	8-	34+	22	8-	21
Italie	3	2	3	3	25-	22-	37+	31
Allemagne	20-	26	24-	41+	6	6	8+	7
Ne sait pas	24-	44+	43+	37	26-	44+	43+	35
Total	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : CREDOC, 1999

Les opinions sur les pays dans lesquels les conditions de vie sont respectivement les plus et les moins difficiles pour les personnes les plus démunies rejoignent celles sur l'intervention des pouvoirs publics. Là encore, les Français sont spécialement nombreux à considérer que la France est le pays dans lequel les conditions de vie sont les moins difficiles : le tiers des Français sont dans ce cas, pour moins de 20% des personnes interrogées dans les autres pays. Dans ces derniers, c'est l'Allemagne qui est le plus souvent citée (par le quart des personnes interrogées en Italie, le tiers des Britanniques et la moitié des Allemands). Les Français restent également nombreux à citer l'Allemagne, le quart étant dans ce cas. La Grande-Bretagne apparaît par contre comme le pays dans lequel les conditions de vie sont les plus difficiles, pour le tiers des Britanniques, le tiers des Allemands, le tiers également des Français. Seuls 8% des Italiens partagent cette opinion, notamment parce que pour près de la moitié d'entre eux, c'est l'Italie qui est le pays le plus concerné. Pour les autres pays, l'Italie est également fréquemment citée (par environ 20% des personnes interrogées en France et en Grande-Bretagne, 30% de celles interrogées en Allemagne).

Tableau 28
Conditions de vie des plus démunis dans les différents pays concernés selon les européens interrogés

"Voici quatre pays européens : France, Grande-Bretagne, Italie, Allemagne. Selon, vous, dans lequel :

Les conditions de vie sont les plus difficiles pour les plus démunis ?

Les conditions de vie sont les moins difficiles pour les plus démunis ? "

	%				%			
	France	Grande-Bretagne	Italie	Allemagne	France	Grande-Bretagne	Italie	Allemagne
France	14+	5-	5-	5-	31+	18	19	13-
Grande-Bretagne	33+	33+	8-	32+	7	9	14+	4-
Italie	22-	20-	44+	30	16+	11	10	9-
Allemagne	11	13	13+	7-	25-	34	22-	49+
Ne sait pas	21-	30+	30+	25	21-	29	34+	25
Total	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : CREDOC, 1999

Le jugement sur le classement des pays européens est assez proche de celui obtenu par les dépenses de l'État : c'est en effet en France et en Allemagne qu'elles sont les plus importantes en proportion du PIB, en Italie qu'elles sont les plus faibles.

b) Les motivations du classement : l'intervention des pouvoirs publics, inégalités et taux de chômage.

Les critères explicités par les personnes interrogées pour justifier le classement des pays selon les conditions de vie pour les plus démunis sont principalement de deux ordres : il s'agit d'une part, de critères non directement liés à la situation économique du pays ou des personnes, mais aux moyens mis en œuvre pour améliorer les conditions de vie (intervention de l'État, aides à l'accès au logement, aux soins) ; d'autre part, de critères liés à la situation économique. On retrouve de plus l'importance du lien établi entre pauvreté et emploi.

Dans tous les pays, la justification la plus fréquemment donnée au classement des pays selon les conditions de vie des plus démunis tient à l'intensité de l'intervention de l'État : en particulier, la moitié des Allemands cite une telle raison au classement du pays dans lequel les conditions de vie sont les plus difficiles, les deux tiers pour déterminer le pays dans lequel les conditions de vie sont les moins difficiles. Le tiers des Français sont dans ce cas, de même que le quart des Italiens. Les Britanniques sont moins nombreux à donner cette justification, mais elle reste la plus fréquemment évoquée. Pour de nombreuses personnes dans tous les pays, celui dans lequel les conditions de vie sont les plus difficiles est celui dans lequel « *les pouvoirs publics n'en font pas assez* », « *c'est marche ou crève* », « *il n'y a pas de sécurité sociale* », « *il y a moins d'acquis sociaux* », ... Celui dans lequel les conditions de vie sont les moins difficile est celui où « *l'État participe à l'aide envers les plus démunis* », « *nous*

sommes un peu plus socialistes », « *il y a des aides pour le chômage, le RMI, les filles-mères, la sécurité sociale, ..* ». Certaines personnes interrogées, mais elles restent peu nombreuses, citent de plus la faiblesse des soins médicaux ou le manque de logements.

Les autres raisons citées ne rassemblent pas un tel consensus. Les personnes interrogées restent cependant nombreuses, en particulier en Allemagne, à se référer au taux de chômage et à l'État de développement du pays (« *les Allemands sont plus avancés sur le plan économique* », ou au contraire « *c'est un pays qui n'est pas encore industrialisé* »). Les Allemands et les Français font également référence aux inégalités (« *il y a plus de différences entre les pauvres et les riches* »).

Tableau 29
Conditions de vie difficiles : les raisons invoquées selon les pays
"Pourquoi est-ce le pays dans lequel les conditions de vie sont les plus difficiles ? "

	France n=417*	Grande-Bretagne n=348*	Italie n=354*	Allemagne n=374*
Faible intervention de l'État	38	14	27	46
Présence de fortes inégalités	8	16	8	27
Taux de chômage important	13	12	18	31
Pays peu développé économiquement, peu riche	8	11	3	20
Forte immigration	2	4	5	3
Climat défavorable	6	6	1	1
Problèmes liés à la réunification allemande	4	9	7	1
Faiblesse des soins médicaux	4	1	1	4
Manque de logements	1	8	0	1
Faiblesse des revenus individuels	9	8	4	10
D'après les médias, l'opinion publique	4	6	0	9
Manque de solidarité au sein du pays	6	4	6	9
Ne sait pas / autres réponses	11	12	24	10
Total	114**	111**	104**	172**

"Pourquoi est-ce le pays dans lequel les conditions de vie sont les moins difficiles ? "

	France n=417*	Grande-Bretagne n=352*	Italie n=334*	Allemagne n=372*
Forte intervention de l'État	38	21	28	61
Peu d'inégalités et peu de démunis	2	7	3	14
Faible taux de chômage	8	7	10	11
Pays économiquement riche, développé	19	19	20	36
Faible immigration	1	1	1	1
Climat et ambiance chaleureuses	16	10	2	6
Avantage dû à la réunification	2	3	1	1
Système D développé	8	8	10	5
Revenus individuels élevés	6	11	1	16
Opinion formée d'après les médias, l'opinion publique	4	6	1	5
Forte solidarité dans le pays	23	8	4	15
Ne sait pas/autres	9	9	23	7
Total	136**	110**	104**	178**

* Les bases sont constituées respectivement des personnes ayant répondu à la question « quel est le pays dans lequel les conditions de vie sont les plus difficiles pour les plus démunis » et « quel est le pays dans lequel les conditions de vie sont les moins difficiles pour les plus démunis »

** Le total est supérieur à 100, plusieurs réponses étant possibles.

Source : CRÉDOC, 1999.

Pour chacun des pays, nous verrons dans la partie d'analyse typologique les motivations qui ont conduit à leur classement selon la nationalité des différentes personnes interrogées.

I.3 La place accordée à son propre pays : des attitudes différentes selon les nationalités

Les différences de perception que les personnes interrogées ont de la prévalence de la pauvreté et des inégalités dans les différents pays peuvent finalement être importantes.

- Les perceptions des Allemands et des Français sont assez proches en ce qui concerne la situation de l'Italie et de la Grande-Bretagne : la plupart d'entre eux estime ainsi que l'Italie est le pays dans lequel la pauvreté est la plus répandue, et la Grande-Bretagne celui dans lequel les conditions de vie sont les plus difficiles. Pour les Français, c'est également dans ce dernier pays que les pouvoirs publics interviennent le moins contre la pauvreté, tandis que les Allemands tendent à désigner plutôt l'Italie. Les Allemands et les Français sont également d'accord pour estimer que c'est l'Allemagne qui est la moins concernée par la pauvreté. Cependant, alors que les Français sont particulièrement nombreux à estimer que la France est le pays le plus concerné par les inégalités, mais aussi celui dans lequel l'action des pouvoirs publics est la plus importante et les conditions de vie les moins difficiles, les Allemands estiment que les inégalités concernent d'abord la Grande-Bretagne, et que l'Allemagne est privilégiée tant en ce qui concerne les conditions de vie pour les plus démunis que l'intervention publique.
- Les Italiens tendent à moins se prononcer que les citoyens des autres pays. Ils sont par ailleurs spécialement nombreux à estimer que l'Italie est le pays le plus concerné par la pauvreté, par les inégalités, par la faible intervention publique et par les difficultés pour les plus démunis.
- Les Britanniques sont également un peu moins nombreux que les Français et les Allemands à estimer que ces derniers sont les moins concernés par la pauvreté, notamment parce qu'ils sont plus nombreux à avoir une telle image de la France. Ils sont par contre plus nombreux à estimer que la Grande-Bretagne est le pays le plus touché par la pauvreté et par les inégalités. C'est également pour de nombreux Britanniques le pays dans lequel les conditions de vie sont les plus difficiles pour les plus démunis

Les différences de classement des différents pays selon les nationalités semblent alors être déterminées principalement par des attitudes de chacun envers la situation de son propre pays.

L'opinion que les Britanniques et les Italiens portent sur les conditions sociales dans leur propre pays tend à être plus « défavorable » que celle des autres européens.

En particulier, les Britanniques sont beaucoup plus nombreux que les autres à considérer que la Grande-Bretagne est le pays le plus concerné à la fois par les inégalités, par la pauvreté et par la difficulté de vivre pour les plus démunis. L'écart des opinions des Italiens en ce qui concerne la pauvreté et l'action des pouvoirs publics est également important, par contre, il est moindre en ce qui concerne les inégalités.

Les opinions des Allemands et des Français sur leur propre pays relativement à celle de l'ensemble des personnes interrogées sont par contre plus contradictoires : les Allemands sont plus nombreux à considérer l'Allemagne comme le pays le moins concerné par la pauvreté, et comme celui dans lequel les conditions de vie sont les plus aisées pour les plus démunis, mais ils sont également plus nombreux à l'estimer comme le pays le plus concerné par les inégalités.

Les Français ont de même une opinion spécialement sévère de leur pays en ce qui concerne la prévalence de la pauvreté et des inégalités. Ils sont par contre à la fois plus nombreux que les autres à estimer que leur pays est celui dans lequel l'action des pouvoirs publics est la plus et la moins importante, et dans lequel les conditions de vie pour les plus démunis sont les plus et les moins faciles. Ces deux derniers constats, contradictoires, s'expliquent à la fois par une tendance marquée à citer d'abord son propre pays, et par le fait que les Français sont ceux qui se sont le plus prononcés sur ces questions.

Tableau 30
Le classement de son propre pays selon la nationalité des personnes interrogées

La France est le pays où	F	Autre	Écarts	L'Allemagne est le pays où	D	Autre	Écarts
La pauvreté est la moins répandue	13	17	4-	La pauvreté est la moins répandue	58	46	12+++
La pauvreté est la plus répandue	22	4	18+++	La pauvreté est la plus répandue	8	9	1 (ns)
Les inégalités sont les plus importantes	30	5	25+++	Les inégalités sont les plus importantes	25	11	14+++
Les pouvoirs publics interviennent le plus	46	14	32+++	Les pouvoirs publics interviennent le plus	41	23	17+++
Les pouvoirs publics interviennent le moins	10	6	4+++	Les pouvoirs publics interviennent le moins	7	7	0
Les conditions de vie sont les plus difficiles pour les plus démunis	14	5	9+++	Les conditions de vie sont les plus difficiles pour les plus démunis	7	12	5---
Les conditions de vie sont les moins difficiles pour les plus démunis	31	17	14+++	Les conditions de vie sont les moins difficiles pour les plus démunis	49	27	22+++

La Grande-Bretagne est le pays où	GB	Autre	Écarts	L'Italie est le pays où	I	Autre	Écarts
La pauvreté est la moins répandue	8	13	5---	La pauvreté est la moins répandue	3	6	3---
La pauvreté est la plus répandue	39	21	18+++	La pauvreté est la plus répandue	58	35	23+++
Les inégalités sont les plus importantes	46	25	21+++	Les inégalités sont les plus importantes	25	15	10+++
Les pouvoirs publics interviennent le plus	15	10	5+++	Les pouvoirs publics interviennent le plus	3	3	0
Les pouvoirs publics interviennent le moins	22	21	1 (ns)	Les pouvoirs publics interviennent le moins	37	26	11+++
Les conditions de vie sont les plus difficiles pour les plus démunis	33	24	9+++	Les conditions de vie sont les plus difficiles pour les plus démunis	44	24	20+++
Les conditions de vie sont les moins difficiles pour les plus démunis	9	9	0	Les conditions de vie sont les moins difficiles pour les plus démunis	10	12	-2 (ns)

Source : CRÉDOC, 1999

Dans tous les pays, les personnes interrogées sont particulièrement sensibles aux inégalités, dans la mesure où systématiquement, le classement d'un pays sur ce sujet est plus défavorable dans le pays concerné que dans les autres. Le classement de son propre pays selon l'intervention des pouvoirs publics tend au contraire à être plus favorable, sauf pour l'Italie pour lequel les écarts sont nuls. Pour les autres pays, les écarts sont d'autant plus importants que l'intervention de l'État, mesurée par les dépenses de protection sociale, est conséquente.

Alors que les Italiens et les Britanniques étaient particulièrement nombreux à considérer que dans leur pays, la pauvreté et les inégalités sont en diminution depuis 10 ans, ils manifestent une propension à classer systématiquement leur propre pays parmi ceux qui connaissent les conditions sociales les plus défavorables : s'ils jugent favorablement les évolutions que connaissent leur pays, ils restent critiques sur sa position relativement aux autres pays européens.

II ANALYSE TYPOLOGIQUE

Une analyse typologique réalisée sur les différents pays européens permet de mieux comprendre la formation des opinions sur les positions respectives des quatre pays concernés.

Dans tous les pays, les classements des différents pays selon chacun des items proposés sont liés : les personnes interrogées ont tendance à exprimer des opinions proches sur un pays donné pour les différentes dimensions étudiées. Sauf en Grande-Bretagne, ces jugements se font fréquemment en comparaison, ou en opposition, avec un autre pays. Ces associations sont alors différentes d'un pays à l'autre.

Il existe en particulier des groupes de personnes jugeant systématiquement de façon favorable et défavorable les conditions sociales dans leur propre pays. Ces jugements sont alors déterminés :

- d'une part, sauf en Italie, par les conditions de vie « subjectives », au sens défini au cours de la deuxième partie de ce rapport, les personnes ayant les conditions les plus difficiles classant moins bien leur propre pays,
- d'autre part, sauf en Allemagne, par l'opinion sur le champ de l'intervention publique : en particulier, les personnes qui estiment que les pouvoirs publics ne doivent pas trop s'impliquer et que dans leur pays, ils en font assez, sont plus nombreuses à juger favorablement leur propre pays.

II.1 Un classement des pays relativement stable

Une analyse des correspondances multiples réalisée à partir des différentes questions exposées précédemment a permis de mieux comprendre comment se formaient les opinions des européens quand au classement des pays.

Dans tous les pays sauf en Grande-Bretagne, le premier axe est d'abord déterminé par l'opposition entre les personnes jugeant défavorablement leur propre pays et celles le jugeant favorablement. En Grande-Bretagne, cette opposition se manifeste sur le deuxième axe : c'est alors l'opposition entre les opinions relatives à l'Allemagne d'une part, à l'Italie d'autre part, qui sont prépondérantes.

Si quelque soit le pays, on voit ainsi apparaître clairement les différences d'opinion dans les modalités de jugement de son propre pays, ce ne sont pas toujours les mêmes variables qui sont les plus déterminantes : en Allemagne surtout, et dans une moindre mesure en France, ce sont d'abord les personnes qui jugent défavorablement leur pays qui ont une projection éloignée du centre du graphique. En Grande-Bretagne et en Italie, ce sont au contraire celles qui le jugent favorablement qui sont dans ce cas. Ces différences s'expliquent notamment parce qu'en Allemagne et en France, les personnes jugeant systématiquement mal leur propre pays sont minoritaires par rapport à celles qui le jugent bien. En Grande-Bretagne comme en Italie, ce sont au contraire celles qui le jugent favorablement qui sont dans ce cas. En Allemagne, la proximité des variables indiquant une opinion défavorable sur l'Allemagne montre l'existence d'un groupe de personnes ayant systématiquement une opinion négative de leur pays. En Italie, les variables indiquant une opinion favorable sur l'Italie restent éloignées les unes des autres et finalement peu corrélées : très peu d'Italiens ont une opinion systématiquement favorable des conditions sociales dans leur propre pays.

D'autres remarques peuvent être faites lorsqu'on étudie la projection des variables d'opinion sur les deux premiers axes de l'Analyse des Correspondances Multiples :

- Les Français opposent d'une part, l'image des conditions sociales en France à celles des conditions sociales en Grande-Bretagne (ceux qui ont une opinion positive des conditions sociales en France tendent à exprimer une opinion négative des conditions sociales en Grande-Bretagne), d'autre part, l'image des conditions sociales en Allemagne à celle des conditions sociales en Italie.

Les Français semblent se partager entre ceux qui ont une opinion positive de la France et alors négative de la Grande-Bretagne, ceux qui expriment les opinions inverses, ceux qui ont une opinion positive de l'Allemagne et négative de l'Italie, et enfin ceux qui ont une opinion négative de l'Allemagne, positive de l'Italie.

- Les Allemands se caractérisent d'abord par la cohérence de leurs jugements. Pour chaque pays, les variables qui expriment les opinions positives et négatives sont toutes très corrélées. On distingue alors d'une part, les Allemands qui ont une image négative de l'Italie, plutôt négative de la France et positive de l'Allemagne, et ceux qui ont une image

plutôt positive des conditions sociales en Italie et en France, négatives des conditions sociales en Grande-Bretagne.

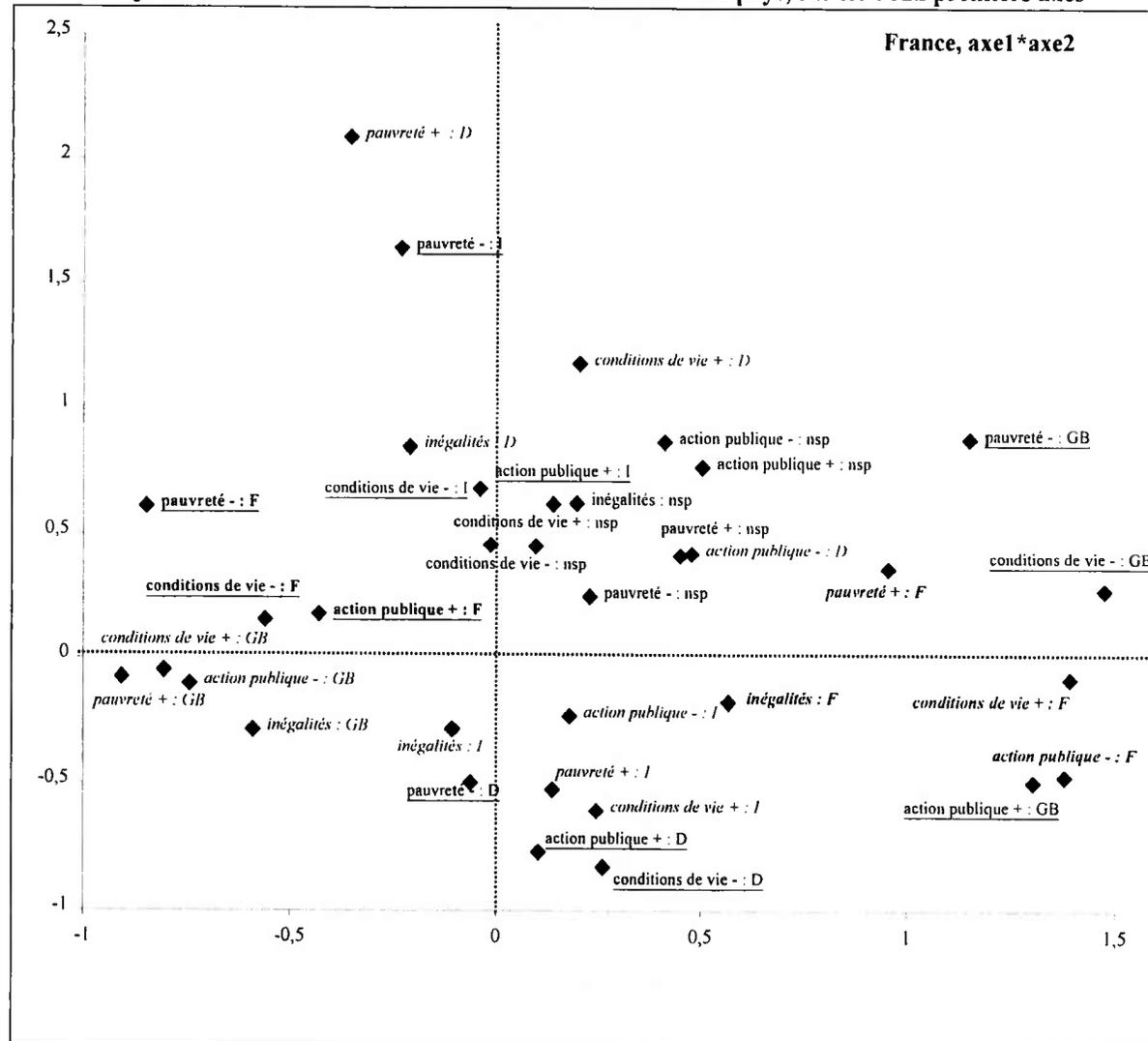
- Comme les Français, les Italiens tendent à avoir une image de la Grande-Bretagne inversée par rapport à celle de leur propre pays.
- Les opinions des Britanniques sont corrélées entre elles pour chacun des pays. Par contre, il n'y a pas de corrélation entre les opinions sur les différents pays.

En résumé, dans tous les pays, les personnes interrogées tendent à exprimer les mêmes opinions sur un pays donné pour les différents items proposés. Sauf en Grande-Bretagne, l'image que les personnes interrogées ont d'un pays est fréquemment corrélé à celle qu'ils ont d'un autre pays :

Les Français opposent ainsi la France à la Grande-Bretagne d'une part, l'Italie à l'Allemagne d'autre part. Les Allemands associent la France à l'Italie, les Italiens opposent leur pays à la Grande-Bretagne.

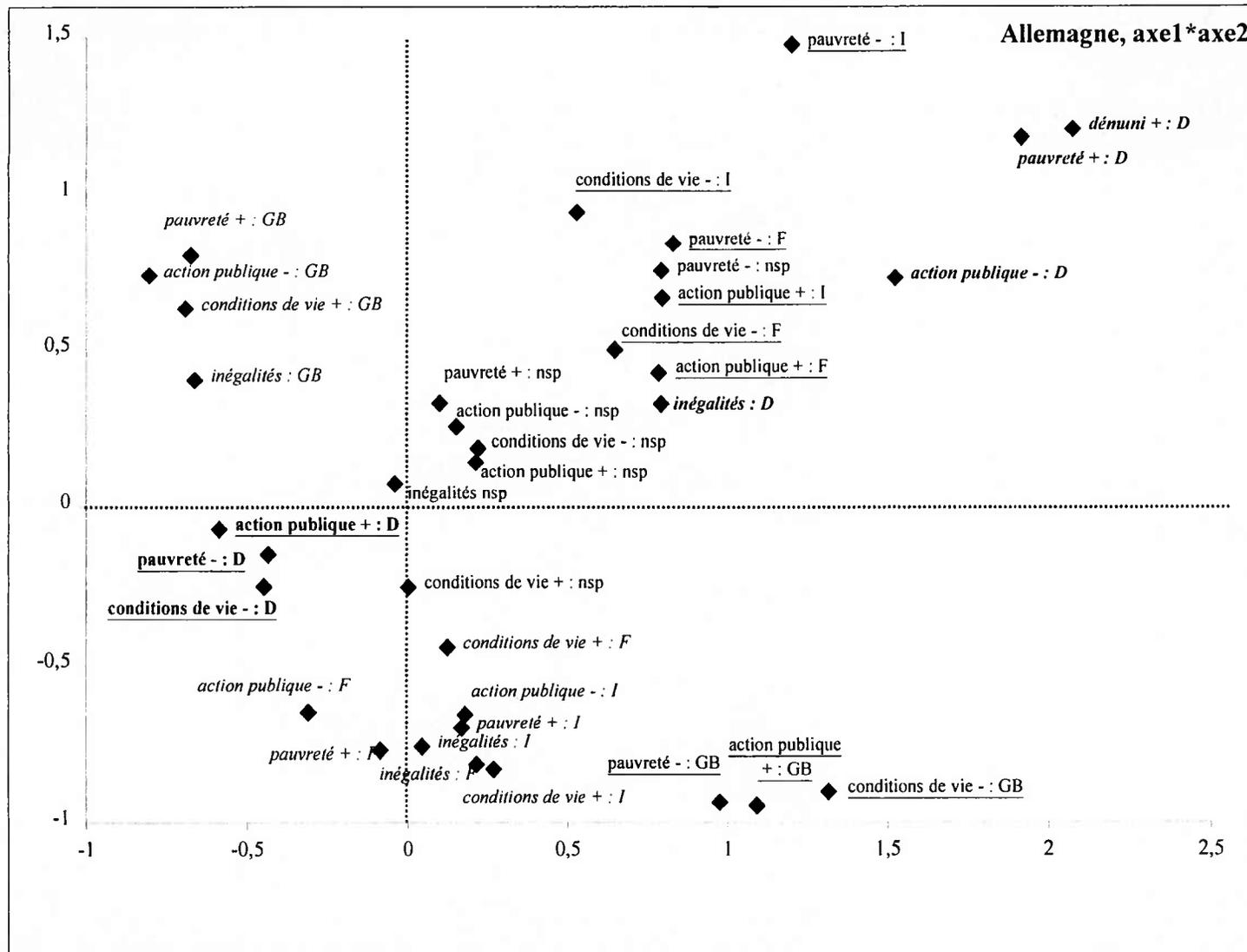
Ces différentes associations et oppositions sont confirmées, ou ne sont pas contredites, par la projection des variables des l'analyses sur les deuxièmes plans factoriels, qui ne sont pas représentés ici.

Schéma 1
Projection des variables des ACM réalisées sur chacun des pays, sur les deux premiers axes



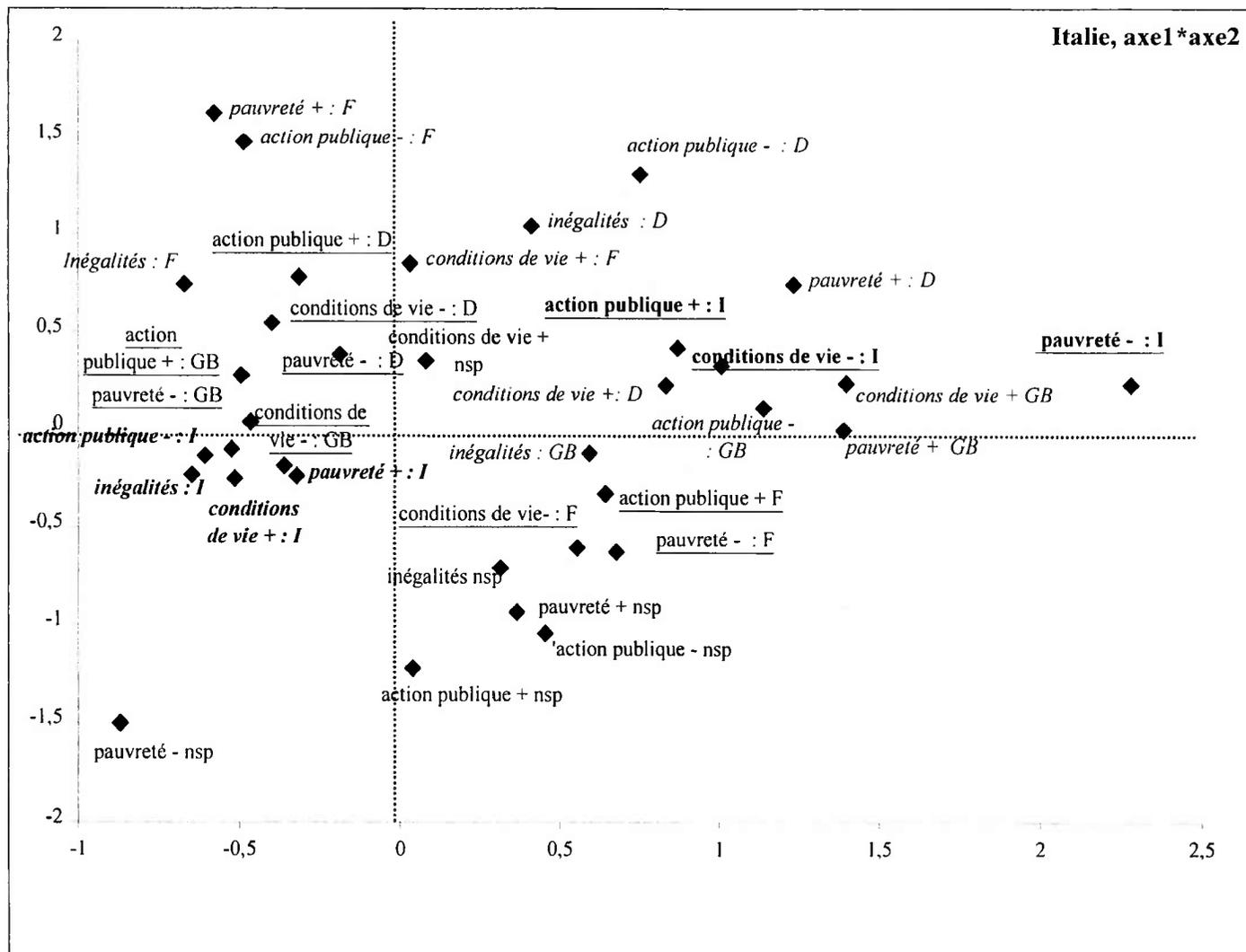
Source : CRÉDOC, 1999

Guide de lecture : les variables en italique désignent les opinions « défavorables », celles soulignées les opinions « favorables ». Les pays sont représentés par une lettre. Les modalités en caractères gras sont celles relatives au pays étudié.



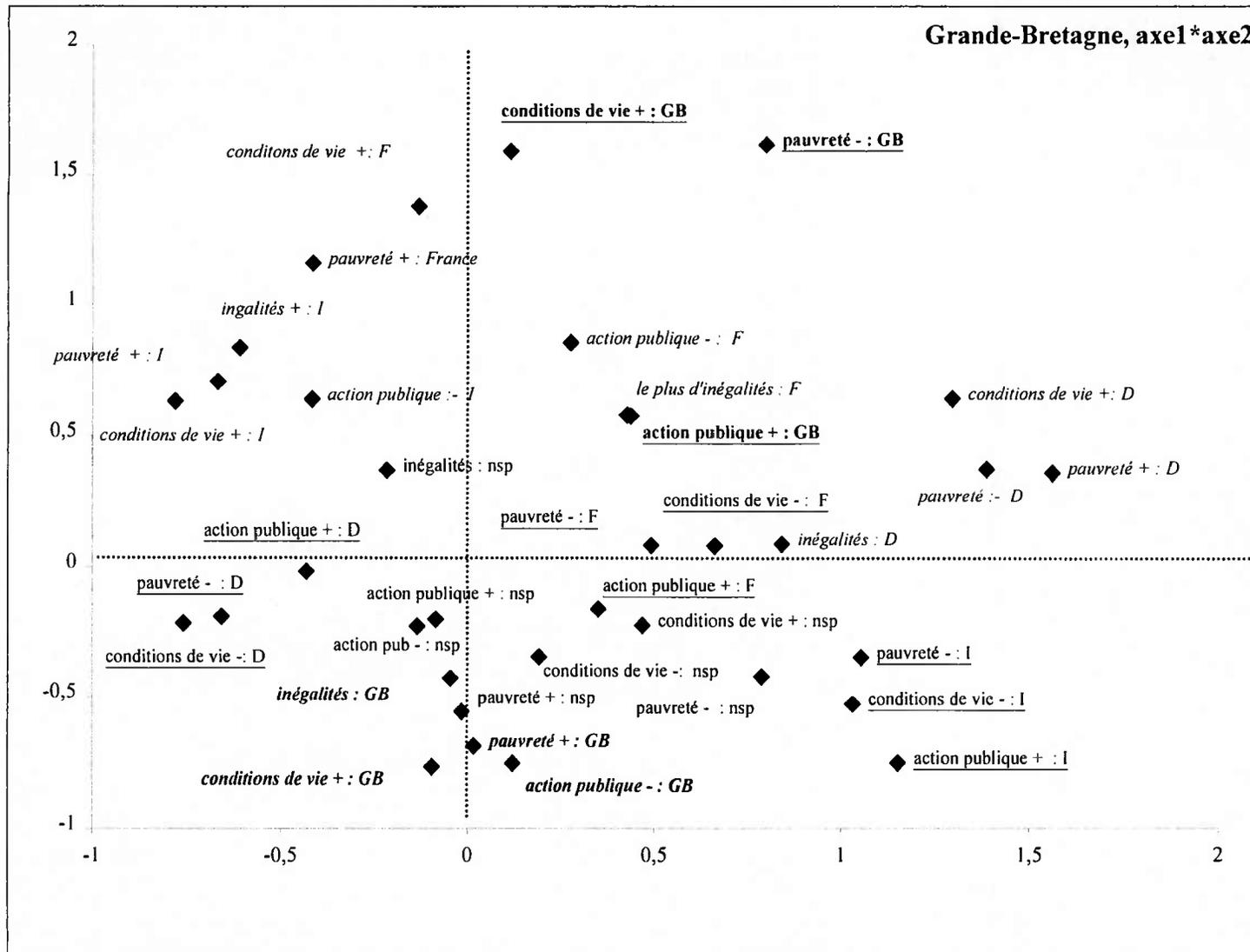
Source : CRÉDOC, 1999

Guide de lecture : les variables en italique désignent les opinions « défavorables », celles soulignées les opinions « favorables ». Les pays sont représentés par une lettre. Les modalités en caractères gras sont celles relatives au pays étudié.



Source : CRÉDOC, 1999

Guide de lecture : les variables en italique désignent les opinions « défavorables », celles soulignées les opinions « favorables ». Les pays sont représentés par une lettre. Les modalités en caractères gras sont celles relatives au pays étudié.



Source : CRÉDOC, 1999

Guide de lecture : les variables en italique désignent les opinions « défavorables », celles soulignées les opinions « favorables ». Les pays sont représentés par une lettre. Les modalités en caractères gras sont celles relatives au pays étudié.

II.2 Une typologie selon les jugements exprimés sur son propre pays

a) Du classement favorable au classement défavorable de son propre pays

Une classification ascendante hiérarchique réalisée sur l'ensemble des personnes interrogées à partir des modalités de classement de son propre pays a permis de distinguer les personnes ayant une opinion systématiquement positive de la situation sociale de leur pays de celles ayant une opinion négative. Une telle analyse permet de déterminer quelles sont les personnes qui ont les opinions les plus défavorables, et celles qui ont les opinions les plus favorables.

Le tableau suivant montre la composition des classes et la répartition des personnes interrogées selon ces classes. Dans chacun des pays, ce sont entre 30% (en Grande-Bretagne) et 55% (en Allemagne) des personnes interrogées qui classent systématiquement leur propre pays, soit comme le plus favorisé du point de vue des conditions sociales, soit comme le plus défavorisé. Ce classement est alors sensiblement différent d'un pays à l'autre : les Allemands sont particulièrement nombreux à estimer systématiquement que leur pays est celui dans lequel les conditions sociales sont les plus favorables (49% sont dans ce cas), alors que seuls 6% estiment que c'est celui dans lequel les conditions sociales sont les plus défavorables. Les Français sont également peu nombreux à estimer que leur pays est celui qui est le plus défavorisé sur les différentes questions proposées (10% seulement des Français interrogés sont concernés), mais ils sont deux fois moins nombreux que les Allemands à estimer que c'est le pays le plus favorisé (21% ont cette opinion).

Les Britanniques, comme les Italiens sont nombreux à classer systématiquement défavorablement leur propre pays (plus de 30% des personnes interrogées sont dans ce cas dans chacun des pays). Les Italiens qui classent systématiquement favorablement leur propre pays sont minoritaires. 6% des Britanniques sont dans ce cas, mais ils sont alors moins nombreux que les Français et que les Allemands à classer favorablement leur pays pour chacun des items proposés.

Ces résultats confirment donc ceux obtenus précédemment : les Allemands et dans une moindre mesure les Français tendent à classer favorablement leur propre pays, tandis que les Britanniques et surtout les Italiens le classent défavorablement.

Tableau 31
Le classement global de son propre pays

	France	Allemagne	Grande-Bretagne	Italie
Opinions défavorables envers la politique sociale de son propre pays	10%	6%	31%	34%
les pouvoirs publics interviennent le moins	55% (10%)	47%(7%)	53%(22%)	87% (37%)
Les inégalités sont les plus fortes	94% (30%)	93%(25%)	91%(46%)	65%(25%)
La pauvreté est la plus répandue	67% (22%)	63%(8%)	71%(39%)	98%(58%)
Les conditions de vie sont les plus difficiles pour les plus démunis	71% (14%)	70%(7%)	67%(33%)	85%(44%)
Opinions favorables envers la politique sociale de son propre pays	21%	49%	6%	2%
Les pouvoirs publics interviennent le plus	92% (46%)	75%(41%)	43%(15%)	-
La pauvreté est la moins répandue	48%(13%)	92%(58%)	45%(8%)	-
Les conditions de vie sont les moins difficiles pour les plus démunis	87%(31%)	85%(49%)	63%(9%)	-
Ne classe pas systématiquement son propre pays	69%	45%	70%	65%
Total	100%	100%	100%	100%

Source : CRÉDOC, 1999

Guide de lecture : les chiffres en gras indiquent la répartition par pays selon les trois groupes retenus. Les chiffres en caractères normaux indiquent la répartition à l'intérieur des groupes selon les différents items ayant servi à les constituer. Les chiffres entre parenthèses associés rappellent la proportion des personnes interrogées par pays effectuant ce classement.

Ex : 21% des Français ont une opinion systématiquement favorable des conditions sociales de leur pays. Parmi ces 21%, 92% estiment que c'est le pays dans lequel les pouvoirs publics interviennent le plus, alors que 46% de l'ensemble des personnes interrogées partagent cette opinion.

Remarque : les Italiens ayant une opinion systématiquement favorable de l'Italie sont trop peu nombreux pour que la composition de ce groupe ait un sens

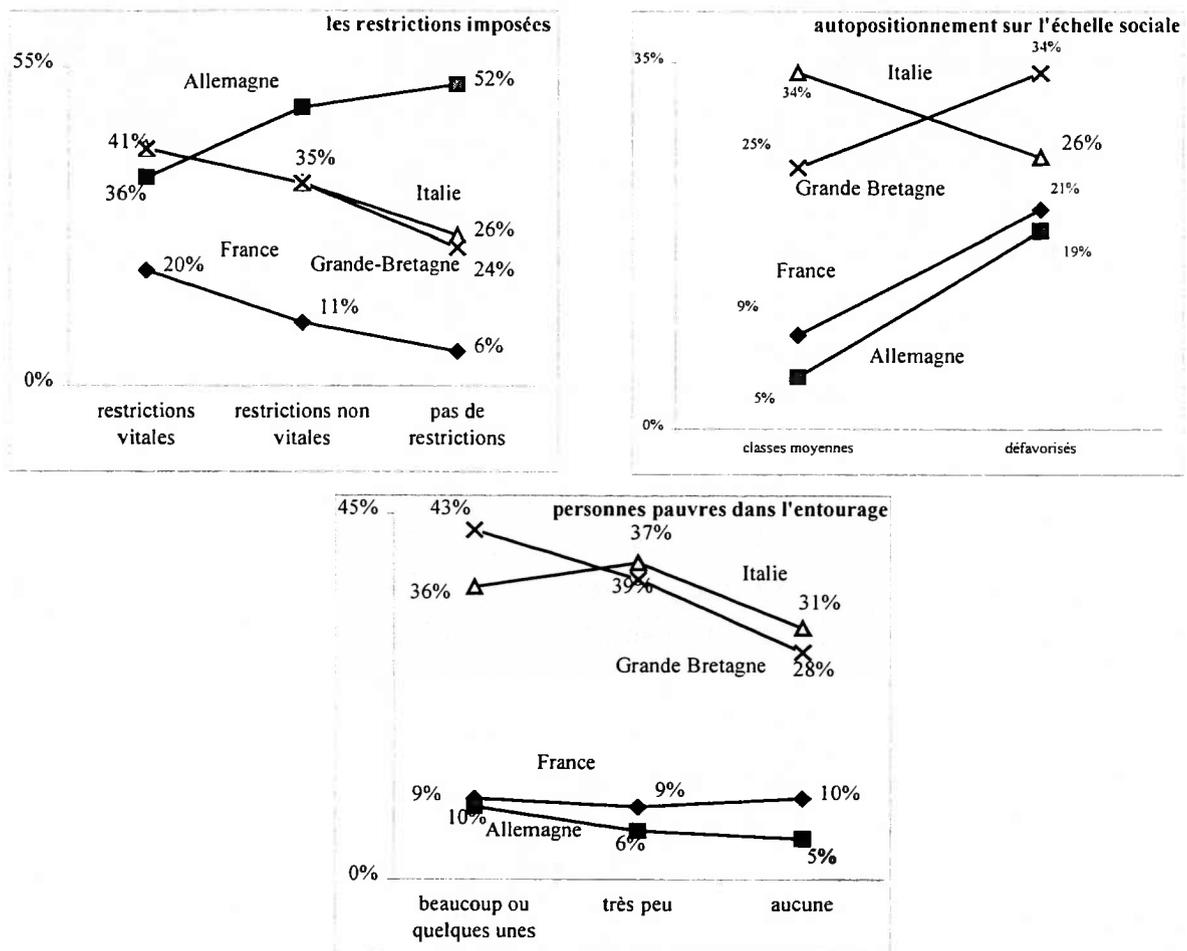
b) Un classement de son propre pays qui dépend principalement des conditions de vie « subjectives »

La façon de classer son propre pays dépend de la situation économique personnelle. Le classement dépend alors moins de la situation objective (revenus, capacités d'épargne) que de la situation subjective (restrictions, auto positionnement dans l'échelle sociale).

En France, la proportion de personnes tendant à classer systématiquement de façon défavorable leur propre pays dépend ainsi d'une part des restrictions que les personnes interrogées s'imposent (le classement du pays est d'autant plus mauvais que les restrictions sont importantes) et du revenu par unité de consommation. Cependant, une régression logistique effectuée sur ces variables, et permettant de raisonner « toutes choses égales par ailleurs » montre que cet effet revenu est la conséquence de l'effet « subjectif » et disparaît à niveau « subjectif fixé ». En Allemagne et en Grande-Bretagne, elle ne dépend pas des variables objectives (il faut cependant souligner qu'en Allemagne, les personnes percevant le plus d'allocations sociales tendent à avoir une opinion plus défavorable), mais uniquement des variables subjectives (restrictions imposées et auto positionnement sur l'échelle sociale pour les Allemands, restriction uniquement pour les Britanniques). La perception des Italiens ne dépend pas des variables de situation économique.

L'opinion des Allemands et des Britanniques est également liée à l'existence de personnes pauvres dans l'entourage : elle est ainsi d'autant plus défavorable que le nombre de personnes en situation de pauvreté dans le voisinage de la personne interrogée est élevé.

Graphique 14
Proportion de personnes classant défavorablement son pays selon les variables de revenus



Source : CRÉDOC, 1999

Remarque : la courbe présentant les restrictions pour l'Allemagne représente la proportion de personnes ayant une opinion favorable

En Italie, la perception du classement de son propre pays n'est pas liée directement au niveau de revenu. Elle dépend alors principalement de variables décrivant la situation sociale. En particulier, les couples sans enfants tendent à avoir une meilleure opinion de leur pays que les autres familles, les personnes seules avec enfants ayant l'opinion la moins favorable. Cette influence importante de la situation familiale peut peut-être s'expliquer par le niveau très faible des prestations familiales en Italie.

En Allemagne, les personnes appartenant aux classes socioprofessionnelles supérieures ont une meilleure opinion de leur pays, en Grande-Bretagne, les personnes appartenant à une classe sociale favorisée en ont au contraire une plus mauvaise. Les chômeurs britanniques partagent cette opinion.

Enfin, en Allemagne, en Grande-Bretagne et en France, on peut relever un faible effet de l'âge et du sexe : en France, les femmes et les plus jeunes (18-24 ans) tendent ainsi à avoir une opinion plus défavorable de leur pays. Cette opinion peut peut-être s'expliquer par le fort taux de chômage des jeunes Français (le taux de chômage des 15-24 ans est de 28,9 pour les Français, de 33,5 pour les Italiens, de 15,5 pour les Britanniques et de 9,6 pour les Allemands³⁴). En Grande-Bretagne, les jeunes tendent plutôt à juger plus favorablement leur pays, de même que les plus âgés (plus de 55 ans). En Allemagne, ce sont plus les 45-54 ans qui en ont une telle opinion. Ces effets persistent lorsque l'on raisonne « toutes choses égales par ailleurs » et ne sont donc pas liés aux effets revenus signalés précédemment.

Finalement, dans tous les pays à l'exception de l'Italie, les modalités de classement de son propre pays dépendent d'abord des conditions de vie subjectives. En Grande-Bretagne et en Allemagne, elles dépendent également de la présence de personnes pauvres dans l'entourage. En Italie, c'est principalement la situation familiale qui intervient, les familles monoparentales ayant une perception plus défavorable que les autres.

II.3 Les opinions sur les politiques publiques et le classement des pays

En France :

Les jugements sur les différents pays sont en particulier liés :

- Aux jugements sur l'intervention de l'État : les personnes qui estiment que les pouvoirs publics ne doivent pas s'impliquer tendent ainsi à avoir une opinion plutôt favorable des conditions sociales en Italie, défavorable des conditions sociales en Allemagne. Celles qui estiment que les pouvoirs publics doivent un peu s'impliquer en particulier pour aider les familles monoparentales et qu'en France, les pouvoirs publics en font assez, voire trop tendent à avoir une opinion favorable des conditions sociales en France, défavorable des conditions sociales en Grande-Bretagne. Elles tendent d'ailleurs à expliquer leur choix par la forte ou l'absence d'intervention de l'État.
- Aux jugements sur les inégalités d'autre part : les personnes estimant que les inégalités en Europe sont stables voire diminuent, tendent à avoir une opinion favorable de l'Allemagne, défavorable de la France et de l'Italie. Elles expliquent leur classement en particulier par l'absence ou la présence d'inégalités.

³⁴ Source : données Eurostat, 1996.

En Allemagne :

- L'influence des opinions liées au rôle des pouvoirs publics est plus faible. Les personnes estimant que les pouvoirs publics doivent s'impliquer et qu'en Allemagne ils n'en font pas assez tendent cependant à avoir une opinion défavorable de l'Allemagne, favorable de la France. Les personnes classant la France ou l'Italie comme les pays dans lesquels les conditions de vie sont les moins difficiles pour les plus démunis sont relativement nombreuses à invoquer la faiblesse des inégalités.
- Les opinions favorables à l'Allemagne semblent alors principalement provenir d'une comparaison entre les conditions sociales en Allemagne et en Europe. En particulier, les variables indiquant les opinions favorables à l'Allemagne sont corrélées avec celles indiquant une augmentation de la pauvreté en Europe d'une part, une diminution de la pauvreté en Allemagne d'autre part.

En Italie :

- L'influence de l'opinion sur l'intervention de l'État est en revanche très importante : les personnes ayant une opinion favorable des conditions sociales en Italie, défavorable des conditions sociales en Allemagne sont celles qui estiment que les pouvoirs publics ne doivent qu'un peu s'impliquer, ou bien ne pas s'impliquer, et qu'en Italie, ils en font assez voire trop. Au contraire, ceux qui estiment que la Grande-Bretagne est le pays dans lequel les conditions sociales sont les plus favorables, évoquent la forte intervention de l'État.
- L'opinion sur les inégalités joue également un rôle assez déterminant : les personnes ayant une opinion défavorable sur l'Italie évoquent en particulier le fait que c'est le pays dans lequel il y a le plus d'inégalités. Ceux ayant une opinion favorable de l'Allemagne et de la Grande-Bretagne font référence à la faiblesse des inégalités.
- Enfin, les personnes tendant à juger favorablement les conditions sociales en Italie estiment par ailleurs que la pauvreté et les inégalités y diminuent. Elles sont également nombreuses à estimer que la situation s'améliore en Europe. Par ailleurs, les personnes ayant une opinion défavorable des conditions de vie en Grande-Bretagne sont nombreuses à évoquer le fait que c'est un pays économiquement pauvre.

En Grande-Bretagne :

- Les personnes estimant à la fois que les pouvoirs publics en font assez voire trop, que les pauvres sont responsables de leur situation et étant très défavorables au RMI tendent à avoir une opinion favorable des conditions sociales en Allemagne. Elles sont de plus nombreuses à estimer que c'est en Grande-Bretagne que les pouvoirs publics sont les plus impliqués dans la lutte contre la pauvreté. Les personnes ayant une opinion favorable aux conditions sociales en Grande-Bretagne justifient fréquemment leur choix par la forte

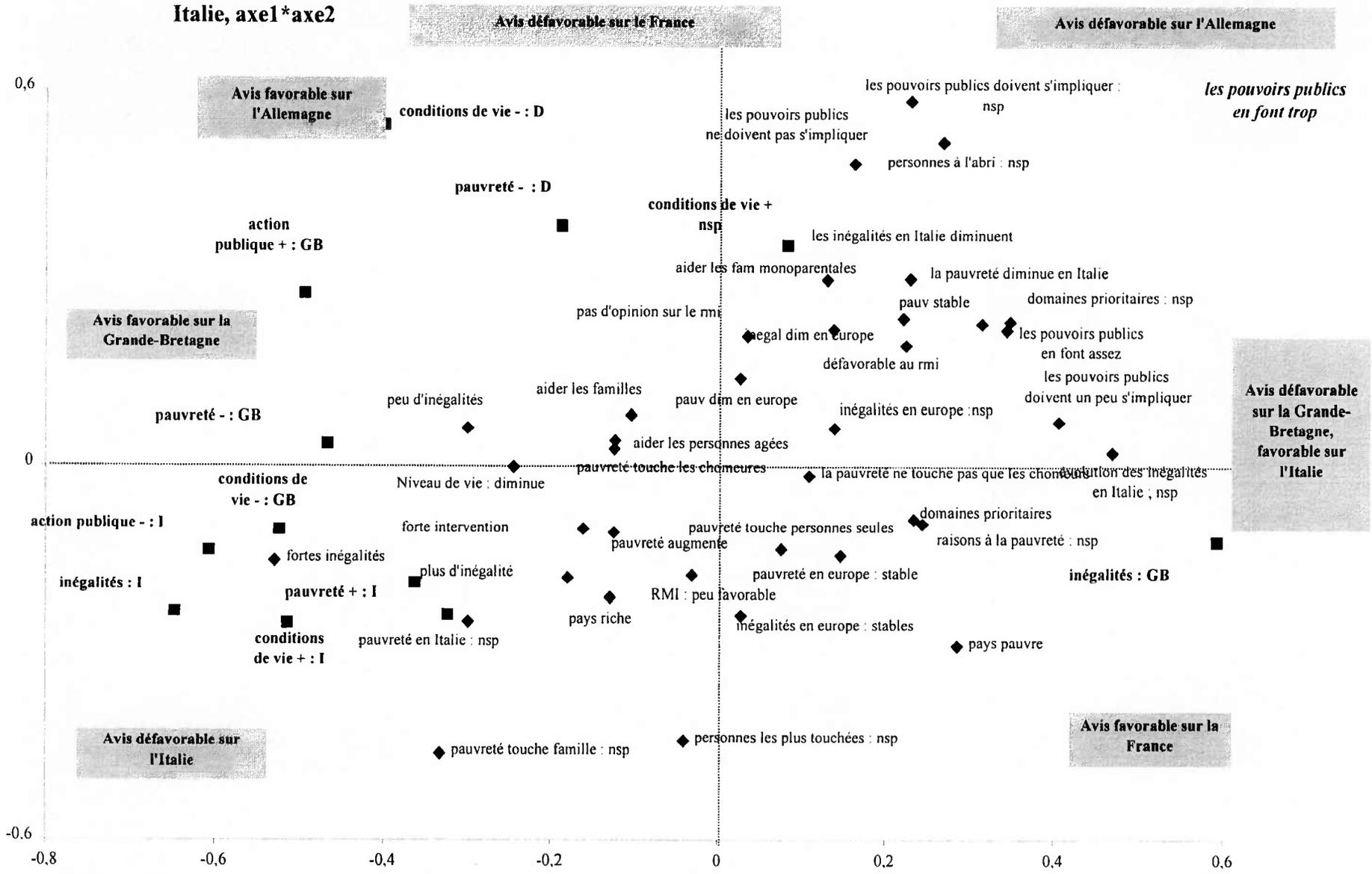
intervention de l'État. Au contraire, celles en ayant une opinion défavorable évoquent la faiblesse de l'intervention de l'État.

- Les personnes ayant une opinion favorable des conditions sociales en Grande-Bretagne tendent à estimer que personne n'est à l'abri de la pauvreté, mais qu'elle touche principalement les personnes seules, les familles et les chômeurs. Elles estiment d'ailleurs que l'État doit aider les familles. Elles ont d'autre part le sentiment que la pauvreté diminue en Grande-Bretagne
- Les personnes ayant une opinion défavorables des conditions sociales en Italie estiment que c'est un pays pauvre, celles jugeant favorable l'Allemagne estiment en revanche que c'est un pays riche.

Au-delà des conditions de vie, les opinions sur ce que doit être l'intervention de l'état dans la lutte contre la pauvreté déterminent les jugements exprimés sur les différents pays européens. Sauf en Allemagne, les personnes estimant que les pouvoirs publics ont une intervention suffisante dans leur pays tendent à juger favorablement les conditions sociales.

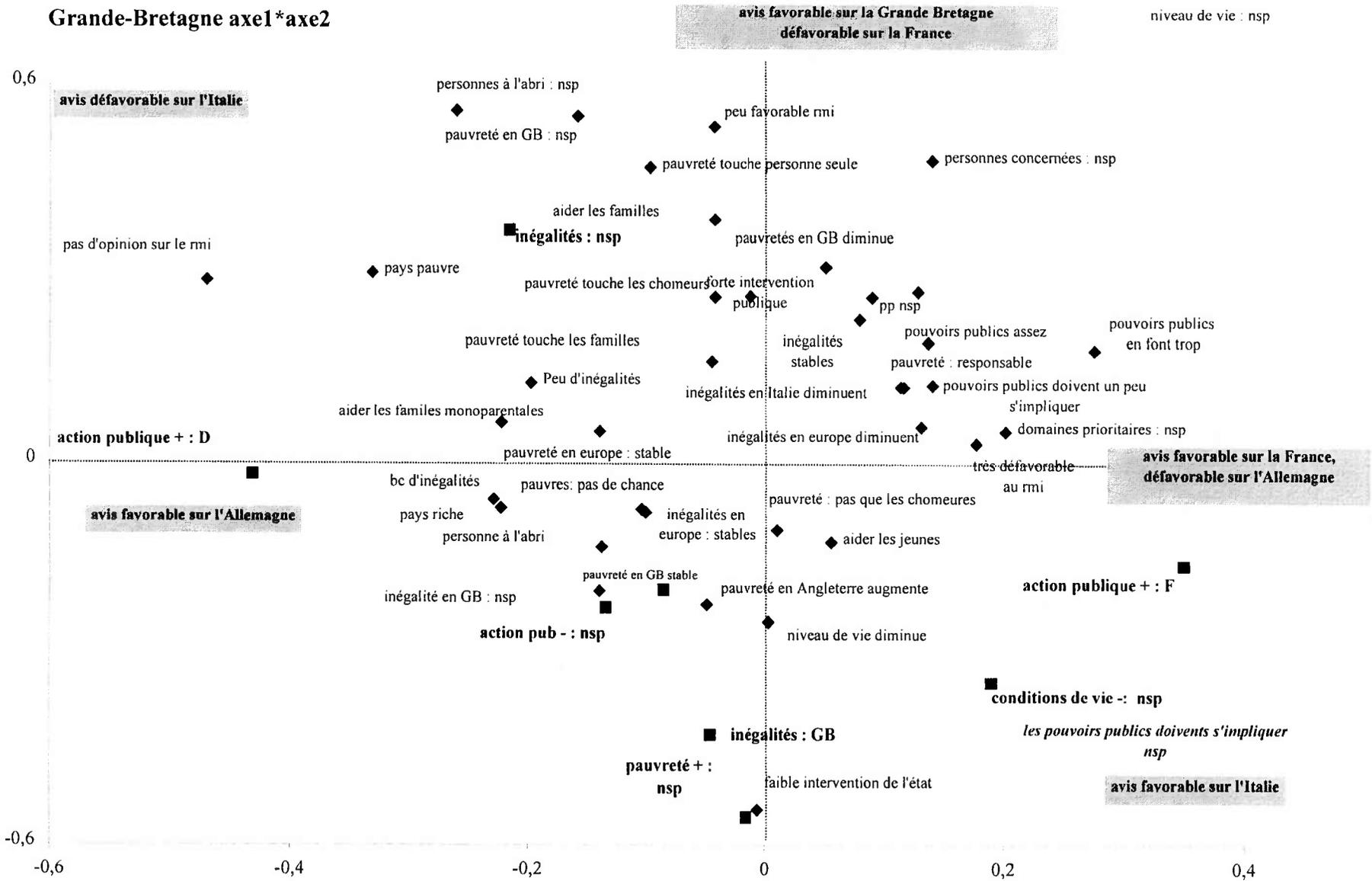
Les jugements défavorables sur l'Italie et la Grande-Bretagne sont fréquemment motivés par la perception que ces pays sont économiquement pauvres, ou très concernés par les inégalités.

Italie, axe1*axe2



Source : CRÉDOC, 1999

Grande-Bretagne axe1*axe2



Source : CRÉDOC, 1999

Nous avons vu en première partie comment les pouvoirs publics médiatisent les attentes de solidarité des citoyens. Cette importance attachée aux pouvoirs publics est ici confirmée dans la mesure où les attentes envers leur action déterminent en partie les modalités de classement de son propre pays : sauf en Allemagne, les personnes ayant une opinion favorable de leur propre pays expriment fréquemment des attentes moindres envers l'action des pouvoirs publics et en sont plus satisfaites.

Les autres critères de classement sont liés à la situation économique du pays : en Italie et en France, le jugement sur les différents pays est ainsi parfois déterminé par l'existence d'inégalités : en particulier, dans ces deux pays, le jugement favorable sur l'Allemagne est déterminé par l'absence d'inégalités, celui défavorable sur son propre pays par l'existence d'inégalités. En Grande-Bretagne, les personnes jugeant favorablement l'Allemagne estiment que c'est un pays économiquement favorisé, celles jugeant défavorablement l'Italie que c'est un pays pauvre.

CONCLUSION

Les perceptions des Européens sur la pauvreté dans leur pays, ou bien dans les autres pays européens, sont souvent prises en défaut si l'on rapporte leurs représentations de l'état socio-économique des choses à la réalité mesurée à partir d'indicateurs construits de manière plus scientifique. Les Britanniques, par exemple, sont parmi les Européens interrogés dans cette enquête, ceux qui se montrent les moins pessimistes quant à l'évolution de la pauvreté dans leur pays au cours des dix dernières années, alors que l'évolution du taux de pauvreté laisse au contraire penser qu'une frange de plus en plus importante de leurs compatriotes vit dans des conditions de plus en plus difficiles. A l'inverse, Français et Allemands ont pour la plupart une vision assez noire de la décennie qui vient de s'écouler, alors que le taux de pauvreté a peu évolué dans ces deux pays. Les personnes interrogées se trompent-elles pour autant ?

Karl Mannheim, dans son ouvrage sur l'idéologie, met bien en garde le sociologue contre la tentation de croire que le sens commun est synonyme d'erreur et, dit-il, de « fausse conscience »³⁵. Autrement dit, si le sens commun « contre-dit » parfois les données établies sur une base scientifique, cela ne fait qu'apparaître : ou bien un autre point de vue sur la réalité, et/ou bien une autre manière de construire (une autre méthode ?) la réalité. L'opposition ne se résout donc pas par l'exclusion de l'un des deux termes de la contradiction, et les deux sont porteurs de sens. Cette remarque ne vise donc en aucune façon à rétablir un quelconque primat de la *vox populi* par rapport au travail des chercheurs qui tentent d'objectiver les contours de la pauvreté. Comme elle ne cherche pas non plus à laisser croire qu'une représentation univoque de la réalité tient de façon définitive dans la description qu'en donnent les indicateurs construits sur une base scientifique. Par « science », on entendra ici *a minima* une construction qui respecte un certain protocole, une méthode, qui lui assure non seulement une plus grande transparence, mais aussi une certaine possibilité de reproduction. Mais la comparaison à laquelle donne lieu cette étude des différents indicateurs établis de cette façon, et permettant de rendre compte de la pauvreté en Europe (cf. *infra*, chapitre 2), sont loin de tous contribuer à en donner une vision uniforme. La pauvreté, à cet égard, apparaît bien comme un phénomène « quantique », c'est à dire qui dépend essentiellement des outils à travers lesquels il est observé.

³⁵ Karl Mannheim : *Idéologie et utopie*, Paris, M. Rivières éd., 1956.

L'intérêt heuristique d'une étude de l'opinion exprimée par le grand public sur un sujet comme celui de la pauvreté suppose de réaliser un déplacement de la « chose », vers l'expérience à laquelle elle donne lieu. Autrement dit, ce dont rendent finalement compte les opinions recueillies tient dans la manière dont les personnes interrogées interprètent la réalité sociale, telle qu'elle est objectivée à partir de différents matériaux. A cet égard, il est vrai que la production d'une « opinion » relève à bien des égards de ce « bricolage » dont parlait l'anthropologue Roger Bastide³⁶ : à un cadre idéologique (ou moral) de base, sont intégrés divers éléments empruntés aussi bien aux médias qu'à des sources d'informations plus autorisées, ou bien encore l'expérience personnelle et les conversations de comptoir. C'est le partage incessant de cette matière dans l'activité sociale de tout un chacun qui fonde la possibilité d'un sens commun de la pauvreté... et ce que Emile Durkheim aurait appelé « l'interpénétration des consciences ». Incidemment, les opinions recueillies au cours d'une enquête ne se montrent pas réellement « subjectives », au sens étroit du terme, mais bien « objectives » dans la mesure où, et c'est là l'intérêt de leur étude, elles ouvrent la compréhension vers les cadres sociaux dans lesquels elles s'informent.

Ce type de raisonnement est désormais assez facile à admettre à l'échelon d'un pays, mais sans doute beaucoup moins à l'échelle européen. Pourtant, sur un plan très général, il y a bien un certain nombre de valeurs et de représentations sur la pauvreté qui sont partagées par une large fraction de la population vivant dans les quatre pays européens dans lesquels l'enquête a été conduite. Ce partage ne se fait certes pas de manière univoque et si le plus grand nombre, quel que soit le pays, s'accorde ainsi à reconnaître que la pauvreté est une fatalité, une minorité continue de suspecter que ceux qui vivent une situation difficile en sont, de quelque manière, un peu responsables. Les poids de chacune de ces franges de populations diffèrent certes entre la Grande-Bretagne, l'Allemagne, la France et l'Italie, mais leur rapport quantitatif ne s'inverse jamais.

On pourrait s'interroger longtemps sur ce qui fonde la possibilité d'une telle « interpénétration des consciences » européennes. Non exhaustivement, on peut évoquer le fait que l'histoire culturelle de ces pays, malgré tout assez proches, les prédisposait sans doute à s'entendre. Mais les échanges inter-européens qui se sont progressivement accrus au cours des cinquante dernières années ont vraisemblablement accéléré l'échange des points de vue. Il est également clair que les mêmes causes produisant souvent les mêmes effets, la crise d'adaptation qu'a traversé (ou que traverse encore...) chacune de ces sociétés, se traduisant notamment par une montée du chômage, a aussi favorisé l'émergence d'une conscience commune. La mondialisation de l'économie, enfin, pose d'une manière équivalente la question de la légitimité des Etats vers lesquels se tournent tous les regards quand il s'agit de

³⁶ Roger Bastide : « Mémoire collective et sociologie du bricolage », in *L'année sociologique*, vol. 21, 1970.

lutter contre la pauvreté... Même s'ils peinent en effet à bien identifier cette « troisième voie » qui caractériserait la réponse de la vieille Europe aux nouveaux développements de la société post-industrielle mondiale.

En ce sens, la perception de la pauvreté apparaît très liée aux craintes que chacun peut nourrir quant à la possibilité de la connaître (c'est en fonction de l'évolution de sa propre situation qu'on perçoit le phénomène global de la pauvreté), mais aussi aux attentes qu'il peut formuler à l'endroit, en particulier, des collectivités publiques. En ce sens, plus on attend de l'Etat, au sens large, moins on juge bonne la situation socio-économique de son pays, et plus on se montre critique envers l'Etat dans son propre pays... Et, donc, plus on idéalise la situation des pays voisins : surtout l'Allemagne. Mis à part un fond commun de valeurs partagées, la perception de la pauvreté reste donc largement déterminée par des considérations très « locales » tenant à la fois à l'histoire, à la manière dont la société fait l'expérience de la « crise », et ce que chacun pense pouvoir attendre, en termes de protection, de l'Etat dont la mission de régulation s'impose plus que jamais.

C'est pourquoi, peut être, la vision que chaque pays a de la pauvreté chez ses voisins est également déterminée à partir de sa propre situation. D'ailleurs, lorsqu'on demande aux personnes interrogées de donner leur sentiment sur l'évolution, passée ou future, de la pauvreté dans l'ensemble de l'Europe, ils avancent la plupart du temps une réponse identique à celle qu'ils ont donné pour leur propre pays, cette réponse étant déjà fortement influencée par leur situation personnelle. La perception de la situation des pays voisins est également influencée par un certain nombre de stéréotypes qui continuent d'avoir la vie dure. L'Allemagne est ainsi le pays où il semble, de l'avis de la plupart des Européens interrogés, que la pauvreté soit la moins répandue... Ce qui par ailleurs est vrai si l'on en juge par le taux de pauvreté. Les justifications avancées par les Français en particulier, pour fonder ce jugement laissent cependant penser qu'il s'agit de tout autre chose et d'une représentation « typique » de l'Allemagne comme puissante nation industrielle, avec un pouvoir fort et fonctionnant parfaitement.

ANNEXES

- ANNEXE 1 : LES PROFESSIONS
- ANNEXE 2 : COMMENT MESURER LA PAUVRETÉ ?
- ANNEXE 3 : QUELQUES DONNÉES STATISTIQUES
SUR LES PAYS DE L'ENQUÊTE
- ANNEXE 4 : QUESTIONNAIRE

ANNEXE 1 :

LES PROFESSIONS

Comme l'année précédente, nous avons pris le parti de poser les questions signalétiques classiques selon la nomenclature couramment usitée dans les enquêtes des pays concernés, ceci pour faciliter le recueil d'informations et ne pas perturber les personnes interrogées.

Un travail d'harmonisation a été conduit a posteriori de manière à nous doter d'éléments de comparaison internationaux, fussent-ils relativement grossiers.

Les catégories socio-professionnelles

	France	Allemagne	Grande-Bretagne	Italie
A	<ul style="list-style-type: none"> • Agriculteurs, exploitants agricoles • Artisans, commerçants, chefs d'entreprise de moins de 10 salariés • Professions libérales, professions intellectuelles supérieures, cadres supérieurs 	<ul style="list-style-type: none"> • Landwirt (<i>Agriculteurs</i>) • Selbständige Gewerbetreibende, freiberufler (<i>Professions libérales, artisans, commerçants</i>) • Leitender Angestellter/beamter/ Führungskraft (<i>Cadres supérieurs, dirigeants de la fonction publique</i>) 	<ul style="list-style-type: none"> • A (<i>Agriculteurs, professions libérales, dirigeants, artisans-commerçants</i>) 	<ul style="list-style-type: none"> • Coltivatori diretti (<i>agriculteurs</i>) • Artigiani, commercianti, imprenditori, lavoratori autonomi (<i>artisans, commerçants, indépendants</i>) • Quadri, professionisti professori (<i>cadres, professeurs</i>)
B	<ul style="list-style-type: none"> • Professions intermédiaires • Employés 	<ul style="list-style-type: none"> • Mittlerer oder unterer Angestellter/beamter (<i>cadres moyens, employés de la fonction publique, employés</i>) 	<ul style="list-style-type: none"> • B (<i>cadres moyens, enseignants, ...</i>) • C (<i>équivalent d'employés</i>) 	<ul style="list-style-type: none"> • Insegnati, tecnici, quadri intermedi (<i>enseignants, cadres moyens, ...</i>) • Impiegati (<i>employés</i>)
C	ouvriers	Arbeiter	D	Opérai
D	Retraités	Rentener	<ul style="list-style-type: none"> • Retired 	Rifiuto
E	Inactifs	*Andere nicht Erwerbstätige	Housewife, house husband, student, invalid	Student, casalinga, disoccupato, invalido

ANNEXE 2 :

COMMENT MESURER LA PAUVRETÉ ?

La pauvreté est une notion familière et pourtant difficile à définir précisément. Si l'on s'accorde à considérer que la « grande pauvreté » fait référence à un dénuement extrême, il est plus difficile de cerner les limites de la pauvreté, ce que l'on pourrait plutôt qualifier de « précarité ». Cette difficulté à définir la pauvreté amène à multiplier les approches statistiques.

I LA PAUVRETÉ MONÉTAIRE : UNE NOTION ABSOLUE OU RELATIVE

L'approche la plus courante consiste à assimiler la pauvreté à un manque d'argent. On fixe alors un seuil de pauvreté. Les personnes dont les revenus sont en dessous de ce seuil sont considérées comme pauvres³⁷. On considère les revenus par unité de consommation, c'est à dire rapportés à la structure du ménage, de manière à pouvoir comparer la situation financière de ménages de taille différente³⁸. On distingue quatre méthodes pour fixer le seuil de pauvreté :

- **Pauvreté absolue** : Toute personne a besoin d'un minimum vital pour vivre dans des conditions décentes dans son environnement social et culturel. On élabore donc la liste des besoins « primaires », qui intègre des besoins physiologiques, mais aussi des besoins sociaux, et on les valorise. Le seuil de pauvreté ainsi obtenu correspond à un vrai minimum vital.

³⁷ On peut concevoir de comparer au seuil de pauvreté le revenu des ménages pour un mois donné, ou à l'autre extrême le revenu obtenu sur l'ensemble du cycle de vie. Cette dernière notion apporte une solution au problème des ressources irrégulières : une personne peut avoir transitoirement des ressources faibles, sans que cela traduise une réelle situation de pauvreté (étudiant qui va bientôt entrer dans la vie active, jeune retraité qui ne perçoit pas encore sa retraite, indépendant qui démarre une activité, ...). Cependant, lorsque le manque de revenus n'est pas prévisible (en cas de licenciement par exemple), le ménage concerné peut se trouver en difficultés, quelle que soit la durée de la période. Le revenu annuel est un compromis entre les deux optiques : il permet de lisser des phénomènes de saisonnalité dans les rentrées d'argent, mais tient compte de fluctuations qui dépassent plusieurs mois. Cette question technique renvoie au débat sur la pérennité de la situation de pauvreté (elle n'est pas aussi dramatique si la baisse de revenu vient de survenir, ou si les revenus sont faibles depuis plusieurs mois ou plusieurs années).

³⁸ Deux modes de calcul du nombre d'unités de consommation sont surtout utilisés : l'échelle d'oxford (1 pour la personne de référence, 0,7 pour le conjoint et les enfants de plus de 14 ans, et 0,5 pour les plus jeunes), ou l'échelle OCDE (1 ; 0,5 ; 0,3). Cette dernière accentue les économies d'échelle réalisées sur le poste logement.

- **Pauvreté relative** : Les pauvres sont ceux qui ont un niveau de vie inférieur à celui des personnes qui les entourent. On calcule le seuil de pauvreté à partir de la distribution nationale des revenus. Le montant obtenu correspond alors à un seuil statistique arbitraire. C'est cette approche qui est le plus souvent utilisée dans les travaux sur la description de la pauvreté, en particulier dans les comparaisons internationales. Cependant, les variantes autour de cette définition sont nombreuses (seuils entre 40% et 60% du revenu médian ou du revenu moyen³⁹).
- **Pauvreté sociale** : sont pauvres ceux qui sont désignés comme tels par la société. La pauvreté est mesurée alors par les bénéficiaires de prestations destinées aux plus démunis (les minima sociaux). Le seuil de pauvreté correspond au montant des minima sociaux fixés par l'Etat.
- **Pauvreté subjective** : le seuil de pauvreté est fixé par les ménages eux-mêmes. Lors d'une enquête auprès d'un échantillon représentatif de l'ensemble des ménages, on demande à chaque personne interrogée d'indiquer le montant mensuel qui lui semble nécessaire pour subvenir aux besoins d'un ménage type ou d'un ménage équivalent au sien. Les seuils de pauvreté obtenus ainsi sont plus élevés que par les autres méthodes.

En plus de ces questions de méthode sur le mode de calcul du seuil de pauvreté, il faut aussi définir à quoi on le compare, c'est à dire comment est-ce que l'on calcule le niveau de vie individuel. Il existe là encore différentes variantes (la définition du revenu, la période d'observation des revenus, et le mode de calcul des unités de consommation).

II LA PAUVRETÉ NE SE LIMITE PAS À UNE ABSENCE DE RESSOURCES

Il faut cependant signaler que l'approche de la pauvreté par un seuil monétaire, même si c'est la plus souvent utilisée, est un peu réductrice. Le seuil de pauvreté introduit une limite trop rigide : ceux dont les revenus⁴⁰ sont juste au dessus du seuil sont considérés comme non pauvres, alors que leur situation est peu différente de ceux qui sont juste en dessous. La pauvreté, c'est en fait un continuum de situations de la grande pauvreté à la précarité.

³⁹ Pour des raisons de robustesse statistique, la médiane est souvent préférée à la moyenne (elle est moins sensible aux revenus extrêmes).

⁴⁰ On prend seulement en compte les revenus monétaires (revenus d'activité, revenus de patrimoine et revenus sociaux). On n'intègre pas la valeur des prestations sociales en nature (prestations de santé, éducation, aides sociales en nature, réductions dans les transports ...). En France, l'accès presque gratuit aux soins et à l'éducation existe pour tous, cela n'a donc pas d'importance de les ignorer. Par contre, dans une comparaison internationale, cela est plus problématique. Cependant, ces points sont difficiles à valoriser.

De plus, la pauvreté n'est pas seulement un manque d'argent, c'est un cumul de désavantages ou de handicaps dans plusieurs des domaines de la vie quotidienne (emploi, logement, santé, ressources, vie sociale). C'est pourquoi des méthodes ont été développées pour appréhender la pauvreté autrement : on peut citer le concept de la pauvreté d'existence, qui se mesure par le nombre de privations relatives au logement et à son confort, à l'équipement en biens durables et à certains éléments de consommation courante. Cependant, ces méthodes permettent moins facilement de produire des comparaisons entre pays.

Ce débat sur les méthodes de mesure de la pauvreté ne sont pas que des querelles d'expert. Elles sont plutôt le fait d'une absence de clarification du concept de la pauvreté. La méthode retenue a des conséquences sur la quantification et la qualification de la pauvreté⁴¹. Seules les situations de « grande pauvreté », qui peuvent être considérées comme le noyau dur de la pauvreté et qui concernent environ 2% de la population française, sont comptabilisées quelle que soit la définition utilisée.

⁴¹ Cf. Stéfan Lollivier, Daniel Verger, « *Pauvreté d'existence, monétaire ou subjectives sont distinctes* », économie et statistique, n°308-310, 1997.

ANNEXE 3 :

QUELQUES DONNÉES STATISTIQUES SUR LES PAYS DE L'ENQUÊTE

I DÉMOGRAPHIE

	France	Allemagne	Grande Bretagne	Italie
Population totale (1996), en millions	58,26	81,82	58,7	57,3
Densité de population (habitants/km ²)	107	229	242	190
Structure de la population par âges (% de la population totale)				
Moins de 15 ans	19	16	19	15
15-24 ans	14	11	13	14
25-29 ans	47	52	48	49
60-79 ans	16	17	16	18
80 ans et plus	4	4	4	4
Taille moyenne d'un ménage	2,4	2,2	2,4	2,7
Parents isolés				
Nombre en milliers	1231	1368	877	1815
En % du total des familles avec enfants à charge	15	13	11	23

Source : données Eurostat in « living conditions in Europe », European Communities, 1998

II EMPLOI

	France	Allemagne	Grande Bretagne	Italie
Taux de chômage (1998)	11,7	9,4	6,3	12,2
Taux d'activité, total (1996)	56	58	62	48
Taux d'activité des hommes	64	68	71	62
Taux d'activité des femmes	49	45	53	35
Chômage de longue durée (personnes au chômage depuis un an ou plus, en % de l'ensemble des chômeurs, 1996)	38	48	40	65
Stabilité des emplois (1996)				
<i>Pourcentage des salariés ayant un contrat à durée déterminée</i>	12,5	11,0	6,9	7,5
<i>Salariés à temps plein et ayant un contrat de travail à durée indéterminée</i>	75	73	70	88
Chômage des jeunes (1996)				
<i>Taux de chômage des 15-24 ans</i>	28,9	9,6	15,5	33,5
<i>Chômage de longue durée pour les 15-24 ans</i>	43	28	25	64

Source : données Eurostat

III REVENUS, NIVEAU DE VIE ET INÉGALITÉS

	France	Allemagne	Grande Bretagne	Italie
Niveau de vie moyen des ménages en SPA (1995)*	13798	14272	13578	10526
Taux de pauvreté : proportion de personnes situées « sous le seuil de pauvreté » (1995)				
Avant transfert	28	24	34	21
Après transfert	16	18	20	19
Inégalités de répartition des revenus (1994)				
<i>% du revenu total perçu par les 10% les « plus pauvres de la population »</i>	3,3	2,7	3,0	2,4
<i>% du revenu total perçu par les 10% les « plus riches de la population »</i>	22,8	22,7	26,1	22,9
<i>Rapport interdécile</i>	3,7	3,9	4,5	4,4

Source : données Eurostat

* le niveau de vie en SPA (standard de pouvoir d'achat) est calculé après impôt, à l'aide de l'échelle d'équivalence de l'OCDE (le premier adulte compte pour une unité de consommation, les suivants pour 0,5 et les enfants de moins de 14 ans pour 0,3 unités). Les montants en monnaies nationales sont converties en une unité commune, le SPA, à l'aide de parités de pouvoir d'achat (chaque unité de revenu offre un pouvoir d'achat équivalent dans chaque pays)

IV DONNÉES SUR LES POLITIQUES SOCIALES MISES EN ŒUVRE DANS LES PAYS CONCERNÉS

IV.1 Les dépenses de protection sociale et leur ventilation

	France	Allemagne	Grande Bretagne	Italie
Dépenses de protection sociale (1996)				
Par habitant en SPA	5608	6351	4839	4644
En % du PIB	30,8	30,5	27,7	24,8
Répartition des dépenses de protection sociale (1996, % des dépenses totales de protection sociale)				
<i>Aide sociale</i>	1,7	2,3	0,7	0
<i>Logement</i>	3,0	0,6	7,2	0
<i>Maladie, soins, santé</i>	28,9	29,7	25,4	21,5
<i>Invalidité</i>	6,1	7,3	12,2	7,0
<i>Retraites et pensions de survie</i>	43,5	41,1	40,1	65,9
<i>Familles et enfants</i>	8,7	9,4	8,7	3,6
<i>Chômage</i>	8,1	9,6	5,8	1,9

IV.2 Les transferts sociaux et les revenus des ménages

	France	Allemagne	Grande-Bretagne	Italie
Poids des transferts sociaux dans le revenu des ménages (1995)				
Retraite	21,4	16,5	10,0	20,7
Revenus sociaux hors retraites	8,9	6,9	15,7	3,0
<i>Dont chômage</i>	2,5	2,3	0,7	0,7
<i>invalidité</i>	2,0	1,4	3,6	1,7
<i>Prestations familiales</i>	2,8	2,1	4,3	0,4
<i>Aides au logement</i>	1,1	0,3	3,4	0,0
<i>Aide sociale</i>	0,3	0,6	3,9	0,1
Bénéficiaires de transferts sociaux hors pensions (1995) ⁽¹⁾	63	55	73	17
Poids de ces transferts dans le revenu total (en %) (1995)	10	7	12	3
Les populations ciblées par les transferts sociaux : bénéficiaires parmi le premier quintile de revenu initial ⁽²⁾				
<i>Bénéficiaires de transferts (hors pensions)</i>	88	77	95	30
<i>Poids des pensions dans le revenu total</i>	49	42	79	17
<i>Part perçue du total des transferts distribués</i>	46	50	58	42
Les populations ciblées par les transferts sociaux : bénéficiaires parmi le dernier quintile de revenu initial ⁽²⁾				
<i>Bénéficiaires de transferts (hors pensions)</i>	38	37	53	8
<i>Poids des pensions dans le revenu total</i>	2	1	2	1
<i>Part perçue du total des transferts distribués</i>	6	7	6	9

(1) *Guide de lecture. En France, 63% de la population vit dans des ménages bénéficiaire de transferts sociaux hors pensions (retraite et pensions de survie). Ces transferts représentent 10% du revenu total des français*

(2) *Le premier quintile comprend les 20% de personnes ayant les revenus les plus faibles du pays considéré, le cinquième les 20% de personnes ayant les revenus les plus élevés*
guide de lecture : 88% des français situés dans le premier quintile (ayant les revenus les plus faibles) bénéficient de transferts sociaux. Ces transferts représentent en moyenne 49% du revenu de ces personnes. Ces personnes perçoivent 46% du total des transferts

ANNEXE 4 :

QUESTIONNAIRE

Bonjour, je suis Du CRÉDOC. Nous réalisons une enquête sur l'opinion des français au sujet de la pauvreté et de l'exclusion sociale en France et en Europe. Je souhaiterais vous poser quelques questions sur ce thème (environ 15 minutes).

Q13 noter le sexe de la personne interrogée

Homme..... 1
Femme..... 2

Q14 Quel âge avez-vous ?

18-24 ans 1
25-34 ans 2
35-44 ans 3
45-54 ans 4
55-64 ans 5
65 ans et plus 6
refus..... 7

Q15 Quelle est votre situation actuelle ?

vous exercez une profession..... 1
vous êtes étudiant ou élève..... 2
vous êtes femme au foyer..... 3
vous êtes malade de longue durée ou invalide 4
vous êtes retraité..... 5
vous êtes militaire du contingent..... 6
vous êtes titulaire d'une pension de réversion, en n'ayant jamais travaillé..... 7
vous êtes chômeur ayant déjà travaillé..... 8
vous êtes à la recherche d'un premier emploi..... 9
refus..... 10

Q16 Quelle est votre profession (profession antérieure pour les chômeurs et les retraités) ?

.....
.....

Q17 Vous êtes, ou étiez

salarié 1
à votre compte 2

Q18 RECODER la profession ou l'ancienne profession de la personne interrogée

agriculteur, exploitant agricole..... 1
artisan commerçant, chef d'entreprise de moins de 10 salariés..... 2
profession libérale, profession intellectuelle supérieure, cadre supérieur 3
profession intermédiaire 4
employé 5
ouvrier..... 6

Q19 Etes-vous

Célibataire	1
Marié ou vivant maritalement	2
Veuf.....	3
Divorcé, séparé.....	4
Vivant chez les parents.....	5
Refus	6

Q20 Quelle est la situation actuelle de votre conjoint

POUR LES JEUNES vivant chez leurs parents : du chef de famille

il exerce une profession	1
il est étudiant ou élève	2
elle est femme au foyer	3
il est malade de longue durée ou invalide	4
il est retraité.....	5
il est militaire du contingent.....	6
il est titulaire d'une pension de réversion (en n'ayant jamais travaillé)	7
il est étes chômeur ayant déjà travaillé.....	8
il est à la recherche d'un premier emploi.....	9
refus.....	10

Q21 Quelle est sa profession (profession antérieure pour les chômeurs et les retraités) ?

.....
.....

Q22 Il est, ou était

salarié	1
à son compte.....	2

Q23 Recodez la profession ou l'ancienne profession du chef de famille

<i>agriculteur, exploitant agricole.....</i>	<i>1</i>
<i>artisan commerçant, chef d'entreprise de moins de 10salariés.....</i>	<i>2</i>
<i>profession libérale, profession intellectuelle supérieur, cadre supérieur.....</i>	<i>3</i>
<i>profession intermédiaire</i>	<i>4</i>
<i>employé</i>	<i>5</i>
<i>ouvrier.....</i>	<i>6</i>

Q24 Combien de personnes vivent actuellement dans votre foyer, y compris vous-même ?

Q25 Y a-t-il des enfants de moins de 25 ans vivant dans votre foyer ?

Oui.....	1
Non.....	2

Q26 Combien y a-t-il d'enfants de

5 ans et moins.....	-----
De 6 à 11 ans	-----
De 12 à 15 ans	-----
De 16 à 17 ans	-----
De 18 à 24 ans	-----

Q27 Si je vous dis pauvreté, à quoi pensez-vous ?

.....
.....

Q28 Selon vous, au cours des dix dernières années, est-ce que la pauvreté ...

1 à plutôt augmenté

2 est restée stable

3 a diminué

4 ne sait pas

En France	1	2	3	4
En Europe.....	1	2	3	4

Q29 Au cours des dix dernières années, est-ce que les inégalités entre les ménages les plus pauvres et les plus riches

1 ont augmenté

2 sont restées stables

3 ont diminué

4 ne sait pas

En France	1	2	3	4
En Europe.....	1	2	3	4

Q30 Au cours des dix dernières années, avez-vous le sentiment que VOTRE niveau de vie

A augmenté	1
Est resté stable.....	2
A diminué.....	3
ne sait pas	4

Q31 Je vais vous citer différentes catégories de population. Pouvez-vous me dire si, selon vous, au cours des dix dernières années chacune d'elle a vu son niveau de vie s'améliorer, rester stable ou se détériorer ? Au cours des dix dernières années

1 s'améliorer

2 rester stable

3 se dégrader

4 ne sait pas

Les jeunes de moins de 30 ans	1	2	3	4
Les personnes âgées de plus de 60 ans.....	1	2	3	4
Les chômeurs	1	2	3	4
Les agriculteurs	1	2	3	4
Les salariés à faible qualification	1	2	3	4
Les cadres supérieurs	1	2	3	4
Les familles monoparentales.....	1	2	3	4
Les familles nombreuses	1	2	3	4

Q32 Selon vous, dans les CINQ PROCHAINES ANNEES, est-ce que la pauvreté

1 va plutôt augmenter

2 va rester stable

3 va diminuer

4 ne sait pas

En France	1	2	3	4
En Europe.....	1	2	3	4

Q33 Au cours des CINQ PROCHAINES ANNEES, avez-vous le sentiment que VOTRE niveau de vie va

Augmenter.....	1
rester stable.....	2
Diminuer	3
Ne sait pas	4

Q34 A votre avis, dans la société française, la pauvreté touche-t-elle...

- Surtout des chômeurs 1
- Aussi bien des chômeurs que des personnes ayant un emploi 2
- ne sait pas 3

Q35 La pauvreté touche-t-elle

- Surtout des familles 1
- Surtout des personnes seules 2
- Aussi bien des personnes seules que des familles 3
- ne sait pas 4

Q36 Entre les deux raisons suivantes, quelle est celle qui, selon vous, explique le mieux que certaines personnes vivent dans la pauvreté ?

- C'est plutôt parce qu'elles n'ont pas eu de chance 1
- C'est plutôt parce qu'elles n'ont pas fait d'efforts pour s'en sortir 2
- (ne se prononce pas) 3

Q37 A votre avis, est-ce que :

- N'importe qui peut être amené à tomber dans la pauvreté 1
- Certaines personnes sont à l'abri de la pauvreté 2
- ne sait pas 3

Q38 Quelles sont selon vous les personnes à l'abri de la pauvreté ?

.....
.....

Q39 Selon vous, quelles sont les personnes les plus exposées à tomber dans la pauvreté ?

.....
.....

Q40 Quel est selon vous le revenu mensuel minimal dont un ménage doit absolument disposer pour pouvoir simplement subvenir à ses besoins dans votre région: NSP=99

une famille composée d'un couple et de deux enfants de moins de 12 ans _ _ _ _ _
un ménage comme le votre _ _ _ _ _

Q41 Quel est selon vous le pourcentage des ménages Français qui ont des revenus trop faibles pour simplement subvenir à leurs besoins ? (même approximativement) NSP=99

_ _ _ _ _

Q42 A votre avis, le fait que la collectivité aide les personnes qui ont des revenus insuffisants

- Cela leur permet de vivre 1
- Cela leur enlève tout sens des responsabilités 2
- ne sait pas 3

Q43 D'après vous, devraient-ils s'impliquer dans la lutte contre la pauvreté ?

1 beaucoup

2 un peu

3 pas du tout

4 ne sait pas

Les pouvoirs publics (aux différents niveaux)	1	2	3	4
les associations caritatives.....	1	2	3	4
les églises	1	2	3	4
tous les citoyens	1	2	3	4
les pauvres eux-mêmes.....	1	2	3	4
les employeurs.....	1	2	3	4
les syndicats	1	2	3	4

Q44 Pour lutter contre la pauvreté, que vaut-il mieux faire à votre avis ?

concentrer l'action publique sur des domaines prioritaires	1
mener une action globale sur tous les domaines en rapport avec la pauvreté	2
ne sait pas	3

Q45 Dans quels domaines en priorité ?

.....
.....

Q46 Selon vous, parmi ces trois possibilités, qu'elle est la meilleure façon d'aider les personnes en difficultés :

leur verser une aide financière	1
leur verser une rémunération en échange d'un travail d'intérêt collectif	2
leur donner des aides en nature (logement, nourriture, vêtements).....	3
ne sait pas	4

Q47 Certains pays européens reconnaissent à toute personne majeure le droit à un revenu minimum. Vous-mêmes, êtes-vous favorable ou défavorable au principe d'un revenu minimum pour tous ?

Très favorable.....	1
Assez favorable	2
Peu favorable.....	3
Pas du tout favorable	4
ne sait pas	5

Q48 Parmi les opinions suivantes, laquelle se rapproche le plus de la vôtre ?

Ce revenu minimum doit être accordé sans contrepartie.....	1
Ce revenu minimum ne doit être accordé qu'à ceux qui s'engagent à faire quelque chose pour améliorer leur situation.....	2
Ce revenu minimum ne doit pas être accordé	3
(ne sait pas)	4

Q49 Pour lutter contre la pauvreté, estimez-vous que les pouvoirs publics en France

en font trop	1
font ce qu'ils doivent	2
n'en font pas assez	3
(ne sait pas)	4

Q50 Quelle catégorie de la population les pouvoirs publics devraient aider en priorité ?

les jeunes	1
les familles nombreuses	2
les familles monoparentales	3
les personnes âgées.....	4
(autre, précisez)	5
tout le monde.....	6
toutes les catégories précédentes.....	7
les chômeurs.....	8
ceux qui en ont besoin.....	9
les personnes ayant des difficultés à accéder au marché du travail.....	10
les sdf, les défavorisés.....	11
les personnes seules.....	12
nsp	13

Q52 Voici quelques actions que les pouvoirs publics pourraient créer ou développer en faveur des ménages les plus démunis. Laquelle de ces actions vous semble prioritaire ? Et en second ?

Aider les sans domicile à obtenir un logement.....	1
Aider les chômeurs longue durée à obtenir un emploi	2
Assurer l'accès aux soins médicaux pour tous.....	3
Permettre à tous d'exercer le droit de vote	4
Aider les jeunes à réussir leur insertion sociale et professionnelle	5
Donner aux parents les moyens d'élever leurs enfants	6
ne sait pas	7

Q53 Vous-même, pensez-vous agir au quotidien dans la lutte contre la pauvreté ?

Beaucoup.....	1
Un peu	2
Pas du tout.....	3
ne sait pas	4

Q54 (NE PAS CITER les réponses) Comment ?

en versant des dons à des associations caritatives.....	1
en donnant de l'argent à des défavorisés	2
en donnant de votre temps dans le cadre d'une activité bénévole	3
autre.....	4
en donnant de l'aide autres que financière ou du temps	5
dans le cadre du travail de la personne interrogée.....	6
en payant les charges, les impôts	7

Q56 Y a-t-il dans votre entourage immédiat (famille, amis proches) des personnes qui sont dans une situation de pauvreté ?

Oui, beaucoup	1
Oui, quelques unes	2
Oui, très peu	3
Non, aucune.....	4

Q57 Voici quatre pays européens : France, Angleterre, Allemagne, Italie... Selon vous, dans lequel ...

- 1 France
- 2 Angleterre
- 3 Italie
- 4 Allemagne
- 5 ne sait pas

La pauvreté est-elle la plus répandue ?	1	2	3	4	5
La pauvreté est-elle la moins répandue ?	1	2	3	4	5
Les inégalités entre les ménages pauvres et les ménages aisés sont elles les plus fortes ?	1	2	3	4	5
Les pouvoirs publics interviennent le plus dans la lutte contre la pauvreté ?	1	2	3	4	5
Les pouvoirs publics interviennent le moins dans la lutte contre la pauvreté	1	2	3	4	5

Q58 Parmi ces quatre pays, pouvez-vous citer celui où ...

- 1 France
- 2 Angleterre
- 3 Italie
- 4 Allemagne
- 5 ne sait pas

les conditions de vie sont les plus difficiles pour les personnes les plus démunies.....	1	2	3	4	5
les conditions de vie sont les moins difficiles pour les personnes les plus démunis.....	1	2	3	4	5

Q59 Pourquoi est-ce selon vous le pays dans lequel les conditions de vie sont les plus difficiles pour les plus démunis ?

.....

Q60 Pourquoi est-ce selon vous le pays dans lequel les conditions de vie sont les moins difficiles pour les plus démunis ?

.....

Q61 A laquelle des catégories suivantes avez-vous le sentiment d'appartenir :

les gens aisés	1
la classe moyenne supérieure	2
la classe moyenne inférieure	3
les défavorisés	4
ne sait pas	5

Q62 Vous ou votre conjoint (ou le chef de famille, si jeune chez ses parents) avez-vous connu une période de chômage au cours des cinq dernières années ?

Oui.....	1
Non	2

Q63 Etes-vous

Propriétaire ou accédant à la propriété	1
Locataire du secteur social	2
Locataire du secteur privé	3
Logé gratuitement	4

Q64 De combien de pièces disposez-vous (sans compter la cuisine et la salle de bain) ?

**Q65 Quel est le revenu mensuel de votre foyer, après cotisations sociales et avant impôt ?
Montant approximatif (à 1000 près) 99 = refus.**

Q66 Quel est le revenu mensuel de votre foyer, après cotisations sociales et avant impôt ? Par tranche

Moins de 5000 F.....	1
De 5000 à 8000 F.....	2
De 8000 à 12000 F.....	3
De 12000 à 24000 F.....	4
De 24000 à 36000 F.....	5
Plus de 36000 F.....	6
ne sait pas.....	7
Refus.....	8

Q67 En considérant l'ensemble de vos revenus et de vos dépenses sur une année, diriez-vous qu'actuellement

vous dépensez plus que vous ne gagnez.....	1
vous dépensez autant que vous gagnez.....	2
vous mettez de l'argent de côté.....	3
nsp.....	4

Q68 Est-ce que vous (ou votre foyer) êtes obligé de vous imposer régulièrement des restrictions sur certains postes de votre budget ?

Oui.....	1
Non.....	2

Q69 Au cours de l'année passée, vous êtes-vous imposé des restrictions sur

1 beaucoup

2 un peu

3 pas du tout

soins médicaux.....	1	2	3
voiture.....	1	2	3
alimentation.....	1	2	3
vacances et loisirs.....	1	2	3
habillement.....	1	2	3
logement.....	1	2	3
dépenses pour les enfants.....	1	2	3

Q70 Quelle part dans le revenu de votre ménage représentent les allocations et indemnités que vous percevez ?

Vous n'en percevez pas.....	1
Elles représentent moins du quart de votre revenu.....	2
Entre le quart et moins de la moitié.....	3
Entre la moitié et moins des trois quarts.....	4
Plus des trois quarts.....	5
ne sait pas.....	6

Q71 D'un mois à l'autre, vos revenus sont-ils :

Très variables	1
Assez variables	2
Peu variables	3
Pas variables du tout.....	4

Q73 Taille de la commune (noter la taille inscrite sur le listing)

Commune rurale	1
Moins de 20.000 habitants	2
De 20.000 à 199.999 habitants	3
De 100.000 à 200.000 habitants	4
200.000 habitants et plus	5
Unité urbaine de Paris	6

Q74 Noter le département

Q75 Région de résidence

Région parisienne	1
Bassin Parisien	2
Nord.....	3
Est.....	4
Ouest	5
Sud ouest	6
Centre est.....	7
Méditerranée	8

